



PAYSAGES, TERRITOIRES, TRANSITIONS

RETOUR SUR UNE DEMARCHE DE PREFIGURATION

JANVIER – DÉCEMBRE 2015



Remerciements

Nous remercions tous les membres de l'équipe projet nationale pour leur soutien, leur implication et leur engagement tout au long de cette phase de préfiguration. Notre reconnaissance va également à l'ensemble des participants aux journées d'étude qui se sont prêtés au jeu des prototypes et des expérimentations ainsi qu'aux bureaux d'études *Dac communication* et *Adage environnement* pour leur nécessaire accompagnement dans cette étape exploratoire.

Membres de l'équipe projet nationale

Myriam Bouhaddane, conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Gard

Sylvie Brossard-Lottigier, direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées

Jennifer Buyck, UMR PACTE, université de Grenoble Alpes

Nathalie Carcaud, UMR ESO, Agrocampus Ouest Angers

Jérôme Champres, DtecTV, Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

Marianne Cohen, UMR EneC, université Paris Sorbonne

Guillaume Faburel, UMR TRIANGLE, université Lumière Lyon 2

Mathilde Girault, UMR TRIANGLE, université Lumière Lyon 2

Valérie Kauffmann, conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de l'Essonne

Didier Labat, DGALN, ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer

Stéphane Lévêque, DtecTV, Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

Yves Luginbühl, UMR LADYSS, CNRS

Théa Manola, École nationale supérieure d'architecture de Grenoble

Patrick Moquay, École nationale supérieure de paysage de Versailles

Magali Pinon-Leconte, CGDD, ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer

Richard Raymond, UMR LADYSS, CNRS

Élise Soufflet-Leclerc, direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Pays-de-la-Loire

Jean-Pierre Thibault, CGEDD, ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer

Monique Toubanc, École nationale supérieure de paysage de Versailles

Préface

Le service de la recherche propose aujourd'hui une expérimentation intitulée *les ateliers territorialisés de recherche-action paysages, territoires, transitions* qui vise à accompagner les territoires dans les transitions qu'ils connaissent et à venir, en appui des politiques publiques du ministère et en tenant compte de ses nouvelles inflexions stratégiques. Cette démarche, qui repose sur la mise en œuvre d'ateliers territorialisés de recherche-action et sur leur organisation en un réseau animé par le service de la recherche, participe à la réflexion engagée par le service sur le renouvellement du pilotage de la recherche en appui des politiques du ministère et de ses modalités de financement. Cette expérimentation a fait l'objet tout au long de l'année 2015 d'une phase de préfiguration pour s'assurer de sa faisabilité et pour préciser ses modalités de mise en œuvre, qui a réuni des chercheurs de diverses disciplines (géographie, économie, sociologie, écologie, sciences politiques...), des praticiens d'horizons divers (architectes, paysagistes, urbanistes...) et de structures différentes (MEEM, collectivités territoriales, Cérema, CAUE, PNR...).

Cet ouvrage en fait le récit et pointe les principaux enseignements mis en exergue par l'équipe. Il doit constituer un guide pour la mise en place des ateliers de recherche-action sur les territoires qui s'engagent dans cette expérimentation. Des ressources complémentaires sont disponibles sur le site : <http://paysage-developpement-durable.fr/article132.html>.

Mémento : qu'est-ce qu'un atelier PTT ?

Comment monter un atelier territorialisé de recherche-action paysages, territoires, transitions ?

Quelle thématique ?

Les transitions, qu'elles soient territoriales, écologiques, énergétiques, agricoles, économiques, démocratiques, sociales, culturelles, etc., liées ou potentiellement liées aux paysages.

Quel projet, quelle échelle ?

Du micro (parcelle) au grand paysage (vallée), de l'opérationnel (ZAC) à l'intentionnel (agenda 21), du « projectuel » (centrale solaire) au politique (stratégie de développement), du réglementaire (PLU) à l'expérimental (coopérative citoyenne).

Quelle posture du chercheur ?

Un chercheur, qui s'implique dans cette démarche menée pour l'action et par l'action, qui accepte l'existence d'autres savoirs que scientifiques ou théoriques (ex : pratiques et expérientiels, ordinaires et vernaculaires...).

Quel engagement des praticiens ?

Des praticiens convaincus de l'utilité de la recherche pour l'action, et de l'action pour la recherche, qui s'y engagent, tant financièrement que dans leurs pratiques quotidiennes, en coconstruisant un projet ou une réflexion avec les chercheurs.

Qui compose l'équipe d'animation locale ?

Une équipe engagée dans une dynamique locale, ou volontaire pour s'y engager, composée *a minima* de chercheurs et de praticiens. Sa composition varie en fonction du contexte : représentants de l'État, du monde de la recherche, des collectivités, du monde économique, de la société civile, des mondes associatifs... Chaque équipe définit le rôle de chacun.

Une équipe d'animation locale, pour quoi faire ?

Pilote de l'atelier territorialisé de recherche-action, elle définit en son sein les enjeux, les questionnements et les expérimentations à conduire dans une volonté de renouveler l'action territoriale. Elle organise le séminaire en résidence avec la collaboration du ministère.

Qui pilote ?

Dans cette coconstruction, le référent peut être n'importe quel membre de l'équipe locale.

Qui répond à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) ?

Le référent, au nom de l'équipe d'animation locale.

Qui finance quoi ?

MEEM : les temps d'échanges du réseau national (séminaires communs annuels et séminaires en résidence), la valorisation et l'évaluation des travaux du réseau.

Équipe d'animation locale : la vie de l'atelier territorialisé de recherche-action (ex : travaux de terrain, ressources humaines...), la mise à disposition des locaux lors des séminaires en résidence.

Pistes de financement possibles : s'associer à un projet existant (SCoT, plans de paysage...) ou une recherche existante ; s'adosser aux dispositifs nationaux déclinés localement (PSDR, CPER, ANR, Ademe, CDC...) ; croiser avec une démarche nationale ou européenne (ateliers des territoires, écoquartiers, ANR, Ademe...)

Comment lire ce document ?

Ce document constitue un guide et un recueil de ressources pour la mise en place des ateliers de recherche-action PTT. Il est composé de cinq parties.

La première partie, intitulée les « **invariants** », donne le cadre commun à tous les ateliers de recherche-action : les objectifs, le dispositif en place, etc.

La deuxième partie restitue les **enseignements** qui ont pu être retirés de la phase de préfiguration. En effet, ce travail du premier semestre 2015 a permis à l'équipe projet nationale d'expérimenter, de débattre, et d'évaluer différents dispositifs pouvant être utilisés dans une recherche-action.

La troisième partie retrace le **récit** chronologique de la phase de préfiguration. Ce récit peut être lu de façon linéaire pour s'immerger dans le vécu de l'équipe projet nationale, ou alors permettre d'aborder une journée ou un thème en particulier. Dans tous les cas, la méthode narrative, qui a été utilisée pour restituer le processus de préfiguration PTT, peut utilement être reprise par les ateliers de recherche-action.

La quatrième partie constitue un recueil des **idées, débats et controverses** qui ont été produits dans le cadre de la préfiguration : des réflexions initiales à une réflexivité sur la préfiguration elle-même en passant par divers témoignages et contributions des membres de l'équipe projet.

La cinquième partie recense des **ressources** extérieures à PTT, qui ont été testées, présentées ou évoquées lors de la phase de préfiguration.

Enfin les photos qui émaillent ce document font écho à la première journée de préfiguration. En effet, pour préparer cette rencontre, associant chercheurs et praticiens, chacun avait été invité à choisir des photographies de paysages sur le thème « les paysages et les territoires au cœur des transitions », puis à les présenter aux personnes présentes. Cette galerie d'images commentées figure donc dans le document comme témoin d'une première structuration des échanges.

Sommaire

<i>Remerciements.....</i>	<i>3</i>
<i>Membres de l'équipe projet nationale.....</i>	<i>4</i>
<i>Préface.....</i>	<i>5</i>
<i>Mémento : qu'est-ce qu'un atelier PTT ?.....</i>	<i>6</i>
<i>Sommaire.....</i>	<i>8</i>
<i>Introduction générale.....</i>	<i>11</i>
1. LES INVARIANTS DES ATELIERS DE RECHERCHE-ACTION PAYSAGES, TERRITOIRES, TRANSITIONS.....	13
<i>Le cadre retenu d'organisation de la recherche-action.....</i>	<i>14</i>
Présentation générale du dispositif.....	14
Territoires et acteurs concernés.....	15
Soutien financier.....	15
Critères de sélection.....	15
Un pilotage décentralisé en prise avec les enjeux territoriaux.....	16
Un cadre national pour un fonctionnement en réseau.....	17
<i>Le cadre retenu de sélection des territoires de recherche-action.....</i>	<i>18</i>
Un appel à manifestation d'intérêt.....	18
<i>Le cadre retenu des objectifs de recherche-action.....</i>	<i>18</i>
2. LES ENSEIGNEMENTS POUR LA RÉUSSITE D'ATELIERS DE RECHERCHE-ACTION PAYSAGES, TERRITOIRES, TRANSITIONS.....	20
<i>1- Se rencontrer, se comprendre, tendre vers un corpus commun.....</i>	<i>22</i>
– Se présenter, identifier « d'où parle chacun », exposer ses professionnalités.....	22
– Faciliter la rencontre et les échanges grâce à un objet de dialogue commun ou une expérience commune.....	23
– S'approprier collectivement les termes et les concepts sans éviter la controverse.....	23
– Utiliser les démarches prospectives	24
<i>2- Coopérer à la « juste distance », construire, partager, évaluer.....</i>	<i>25</i>
– Se préparer.....	25
– Coopérer.....	25
– Observer, évaluer.....	26
<i>3- Mutualiser, valoriser.....</i>	<i>26</i>
3. RÉCIT D'UNE PRÉFIGURATION DES SUJETS EN DÉBAT ET DES MÉTHODES POUR AGIR.....	27
<i>ÉQUIPE PROJET # 1 : « FAIRE CONNAISSANCE, IDENTIFIER DES PRÉOCCUPATIONS FONDATRICES ».....</i>	<i>28</i>
RÉCIT DES DEBATS.....	29
<i>Journée d'étude n°1 : « APPROFONDIR LES TRANSITIONS, DE QUOI PARLONS-NOUS ENSEMBLE ? ».....</i>	<i>32</i>
MÉTHODE ET DESCRIPTION DES TRANSITIONS : RÉCIT.....	33
<i>ÉQUIPE PROJET # 2 : « PREFIGURER LES ATELIERS DE RECHERCHE-ACTION ET LES EVALUER ».....</i>	<i>42</i>
RECIT.....	43

ENSEIGNEMENTS METHODOLOGIQUES.....	43
FRAGMENT D'UNE FEUILLE DE ROUTE.....	43
Journée d'étude n°2 : « EXPÉRIMENTER LE DIALOGUE ACTION-RECHERCHE ET RECHERCHE-ACTION ».....	45
MÉTHODE.....	46
LES APPORTS SUR LE CONTENU : RÉCIT.....	47
FRAGMENT D'UNE FEUILLE DE ROUTE.....	51
ÉQUIPE PROJET # 3 : « CONCEVOIR LE CADRE DES ATELIERS DE RECHERCHE-ACTION ».....	53
RÉCIT.....	54
Journée d'étude n°3 : « ARPENTER LE TERRITOIRE : DES MÉTHODES POUR UN DIALOGUE RÉFLEXIF ».....	57
MÉTHODE.....	58
APPORTS METHODOLOGIQUES ET RÉCIT.....	60
ÉQUIPE PROJET # 4 : « PREPARER LES CONCLUSIONS POUR LE CONSEIL SCIENTIFIQUE ».....	68
RÉCIT.....	69
ENSEIGNEMENTS METHODOLOGIQUES.....	70
FRAGMENT D'UNE FEUILLE DE ROUTE.....	71
4. IDEES, DEBATS ET CONTROVERSES, CONSTRUCTION DYNAMIQUE.....	72
Les réflexions initiales.....	73
Transitions énergétique, écologique et économique, gouvernance territoriale et paysagère : T3EGTP.....	74
Transition territoriale, territoires en transitions : penser la complexité pour la durabilité des territoires.....	84
Paroles d'acteurs, membres de l'équipe projet nationale.....	94
Élise Soufflet-Leclerc.....	94
Richard Raymond.....	95
Valérie Kauffmann.....	98
Quelques concepts discutés lors de la préfiguration.....	100
Le concept de « projet ».....	100
Le concept de « transitions ».....	103
Le concept de « recherche-action ».....	103
Composition d'une grammaire commune des enjeux et mise en lumière par les trajectoires professionnelles	105
5. RESSOURCES.....	115
Glossaire.....	116
Un exemple de recherche-action.....	117
Deux partenaires, deux recherches préalables.....	117
FACT en résumé.....	117
Les objectifs de FACT.....	118
Outils expérimentés pendant la préfiguration.....	119
La méthode de co-développement professionnel*.....	119
La méthode européenne SPIRAL*.....	119
La discussion en panel.....	119
La méthode TRANSECT*.....	120

La méthode « visite en famille ».....	120
La galerie des images et la cartographie thématique*	120
Les outils et techniques d'animation.....	120
Ressources.....	121
Organisations apprenantes, démarches systémiques et prospectives.....	122
La 27e Région.....	122
SoL, la société pour l'organisation apprenante.....	124
L'institut des futurs souhaitables.....	125
Des programmes de recherche inspirants.....	126
Observatoires hommes-milieus (OHM).....	126
Le collectif RENOIR.....	127
Des nuits blanches sous un ciel noir ? La protection de la nuit, nouvelle préoccupation des territoires.....	127
La protection de la nuit, nouveau point d'attention des politiques environnementales.....	128
Des enjeux liés à la fabrique des normes d'éclairage.....	129
La mise en ressource de la nuit, une actualité et un enjeu forts pour les territoires.....	129
Nuit protégée ? Nuit patrimonialisée ?.....	129
Trois paradigmes en débat : agro-industriel, néo-naturaliste et post-matérialiste.....	131
Liens utiles.....	132

Introduction générale

Le ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer (MEEM) pilote depuis 1998 des programmes de recherche sur le paysage. Le dernier programme, *Paysage et développement durable (PDD)*, s'est conclu par un colloque en juin 2015 et a fait l'objet d'une publication *Biodiversité, paysage et cadre de vie : la démocratie en pratique*.

Ce programme achevé, le paysage demeure un sujet de recherche au sein du ministère comme en attestent, d'une part, l'évaluation très positive du conseil scientifique du programme et de l'ensemble de la communauté scientifique mobilisée et, d'autre part, l'actualité politique avec le rapport du Conseil général de l'environnement et du développement durable *Paysages et aménagement : propositions pour un plan national d'actions* et législative avec le projet de loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages. Le rapport du Conseil général a par ailleurs inspiré la Ministre pour lancer un *plan d'actions pour la reconquête des paysages et la place de la nature en ville* visant la mise en place d'une politique nationale volontariste, incitative, partenariale et cohérente avec les objectifs affichés dans le projet de loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages. Le soutien à la recherche sur le paysage au sein du ministère s'avère indispensable, car on ne peut en effet mener une politique paysagère ambitieuse sans savoir comment évoluent les concepts et les outils que l'on met en œuvre.

Les paysages ont assurément un rôle important à jouer dans la mise en projet des transitions écologique et énergétique voulues par le Gouvernement, et des autres transitions (économiques, culturelles, sociales...). Miroirs de la complexité des territoires et du principe de développement durable, les paysages, par nature intégrateurs et révélateurs sociétaux, s'avèrent en effet d'excellents outils de débat, d'étude et d'expérimentation pour aider à une meilleure compréhension des dynamiques en cours et des transitions à conduire dans et par les territoires.

La notion de développement durable, centrale pour le programme PDD vient de s'achever, ne fait plus consensus ; une partie de la communauté scientifique, des acteurs des territoires et des porteurs de politiques publiques se montre même critique à son égard. Au cœur de la stratégie ministérielle en 2007, elle cède aujourd'hui le pas à la notion de transition, qu'elle soit écologique ou énergétique. Ces transitions et la manière de les conduire ne sont pas perçues de la même façon par tous les acteurs. Cette ambiguïté constitue un frein à l'efficacité des politiques portées par le ministère qui en outre mise sur une adhésion collective aux valeurs qu'il promeut et aux objectifs qu'il énonce : une clarification s'avère nécessaire.

Les territoires représentent par ailleurs pour le ministère, grand producteur d'actions territorialisées dans le cadre des politiques dont il a la charge, des enjeux essentiels qui renvoient à des questionnements larges et difficiles, tant du point de vue disciplinaire que temporel ou scalaire, devant tenir compte du nécessaire changement de paradigme, autour de l'action territoriale collective et du rapport au cadre de vie et au paysage, induit par les objectifs de durabilité et de soutenabilité.

La diversité sémantique des notions de paysage et de territoire, ainsi que leur différence, demandent à être investies tout comme l'impact des transitions sur les notions mêmes de territoire et de paysage. De très nombreuses politiques du ministère sont mises en œuvre dans les territoires ou portées par les territoires. La réussite des transitions écologique et énergétique repose par ailleurs sur la mobilisation active des territoires et les paysages qui ont en outre un rôle important à jouer dans la mise en projet de ces transitions. L'explicitation des interactions entre les concepts de paysages, de territoires et de transitions, s'avère par conséquent un enjeu majeur de recherche en appui aux politiques du ministère.

Des résultats de la recherche existent déjà sur ces sujets. Ils ne sont toutefois pas toujours le fruit de regards croisés et de travaux pluri- ou transdisciplinaires. Ils irriguent insuffisamment la décision et l'action publiques pour les objectiver et les légitimer. À cette fin, le ministère a souhaité proposer une nouvelle action prenant la suite du programme PDD dont l'objectif sera d'instaurer un dialogue fructueux, sur les interactions entre les notions de paysages, de territoires et de transitions, entre les acteurs impliqués dans les territoires et dans la conduite de ces transitions. Plus précisément, il s'agira de réfléchir, avec l'appui de la recherche, à une organisation des acteurs et à des processus adaptés à la gestion de la complexité territoriale, dans un contexte de profonde incertitude et de controverses multiples.

Pour préciser la démarche des ateliers de recherche-action *Paysages, Territoires, Transitions*, une phase de préfiguration a mobilisé des chercheurs et des praticiens tout au long de l'année 2015.

Deux notes¹, *Transition énergétique, écologique et économique, gouvernance territoriale et paysagère*² et *Transition territoriale, territoires en transitions : Penser la complexité pour la durabilité des territoires*³, ont amorcé la réflexion. L'équipe projet composée d'une vingtaine de personnes s'est réunie quatre fois. Trois journées d'études ouvertes ont en outre permis d'expérimenter des modalités de travail favorisant les interactions entre recherche et action et de nourrir les sujets à investir. Une plate-forme collaborative a par ailleurs permis d'échanger en continu et de capitaliser les productions. Les réflexions sur les conditions de réussite d'une telle démarche novatrice, devant associer les différentes parties prenantes et recevoir le soutien des territoires, sont synthétisées dans ce document-cadre structuré en cinq parties. La première précise le cadre partenarial proposé aux territoires : **les invariants**, la deuxième détaille les conditions de réussite d'une démarche de recherche-action : **les enseignements**, la troisième donne des jalons sur le fond et la forme : **le récit** de la préfiguration, la quatrième compile les réflexions initiales et les productions phares de l'équipe projet nationale : **les idées**, débats et controverses et la cinquième rassemble des matériaux pour agir : **les ressources inspirantes**.

1 Voir repères méthodologiques et théoriques

2 Yves Luginbühl, directeur de recherche CNRS émérite, président du conseil scientifique « Paysage et développement durable », Université Panthéon-Sorbonne Paris 1, avec les contributions des membres du conseil scientifique PDD. Janvier 2014

3 Magali Pinon-Leconte, chargée de mission scientifique « paysages et territoires durables », responsable du projet, MEDDE, CGDD/DRI/SR6. Octobre 2014.



Illustration 1 : Extrait galerie d'images commentées. Un jardin d'enfants a été créé sur une ancienne friche industrielle de la banlieue de Bâle (Suisse). Cette installation provisoire marque le retour des habitants sur un espace depuis longtemps abandonné. Crédits :J. Champres

1 ● LES INVARIANTS DES ATELIERS DE RECHERCHE-ACTION

PAYSAGES, TERRITOIRES, TRANSITIONS

« Pour capitaliser les résultats des programmes de recherche précédents sur les paysages et prendre en compte les nouveaux enjeux politiques, une réflexion sur l'animation et l'orientation de la recherche est engagée sur les interrelations entre les paysages, les territoires et les transitions nécessaires au développement durable.

Le MEDDE projette d'animer, à travers les régions, un réseau d'ateliers de recherche-action, construits autour de séminaires scientifiques, d'ateliers-débats et de laboratoires d'expérimentation et d'innovation territoriales en partenariat avec les collectivités, les services déconcentrés de l'État, ses centres de formation et le réseau scientifique et technique du ministère. »

Note de cadrage MEDDE/CGDD/SR

Le cadre retenu d'organisation de la recherche-action

Présentation générale du dispositif

Dispositif de pilotage et d'animation du débat scientifique et politique, sur le modèle des organisations apprenantes, les ateliers territorialisés de recherche-action sont :

- inscrits dans une dynamique nationale et un réseau animés par le ministère sur la thématique des paysages et des transitions ;
- sur la durée organisés dans et portés par des territoires spécifiques via des équipes mixtes : praticiens, chercheurs, élus, associations, fondations, collectifs, habitants...
- financés en partenariat entre les acteurs locaux et le ministère ;
- rythmés par des manifestations itinérantes (six pour la première phase de la recherche) intitulées *séminaires en résidence*, visant partage des idées, expériences, pratiques, problématiques, etc., se déroulant sur deux journées la première balisée par des visites de terrain et la seconde pouvant associer : séminaires scientifiques, ateliers-débat, laboratoires d'expérimentation ou de transformations territoriales...

Si les ateliers sont conçus pour venir en appui des politiques publiques par l'apport et la confrontation de savoirs diversifiés (scientifiques, institutionnels, politiques, pratiques, sociaux, vernaculaires...), ils contribuent dans un premier temps à soulever les questions, en lien avec des problématiques locales, que se posent l'ensemble des acteurs des territoires (des décideurs publics et gestionnaires de territoire aux citoyens et habitants, en passant par les institutions) et à relayer les situations vécues par ceux-ci en vue de nourrir les réflexions et questionnements collectifs.

Par un travail de co-définition des enjeux, de dévoilement et de mise en réseau des expérimentations, initiatives et alternatives déjà mises en place dans ou par les territoires, mais aussi d'expérimentation, lors des ateliers-mêmes, de solutions aux problèmes soulevés, ces ateliers territorialisés de recherche-action s'inscrivent dans une volonté de renouvellement des questionnements et de l'action territoriale.

De quatre à six territoires lauréats sont prévus pour la première phase de la recherche pour accueillir (avec l'aide financière du ministère), chacun à leur tour, les acteurs des autres territoires membres du réseau (qui augmentera vraisemblablement au fur et à mesure de la démarche), lors d'un séminaire en résidence. Sur chaque territoire d'accueil, une équipe locale *ad hoc* conduit, sur la durée, l'atelier territorialisé de recherche-action et conçoit, organise et anime le séminaire en résidence avec l'appui de l'équipe projet nationale. Cette dernière coordonne, à l'échelon national, le réseau des acteurs locaux et des partenaires impliqués dans la démarche.

Territoires et acteurs concernés

Sont concernés, les acteurs des territoires qui font face à des problématiques de transition, notamment en lien avec les problématiques de paysages, bien-être, cadres de vie, environnement et santé, écologie, agriculture, participation et mobilisation des habitants... Le projet ou la démarche peut être à n'importe quel stade de sa conception (en réflexion, projet ou programmation, en chantier, valorisation...) et peut revêtir des formes aussi diverses qu'un SCoT ou PLU, une charte paysagère, un plan paysage ou un agenda 21, un schéma éolien ou une trame verte et bleue, un écoquartier ou un projet agri-environnemental territorial, un éco-village ou un éco-lieu, une ferme à vocation sociale ou une microcentrale solaire de gestion associative, une alternative écologique ou une expérimentation démocratique, etc.

Les équipes lauréates doivent être pluridisciplinaires et mixtes (collectivité, État, chercheurs, associations, praticiens, etc.) et pouvoir se mobiliser sur une durée minimale de deux ans. Des membres de l'équipe projet nationale peuvent accompagner les acteurs qui souhaitent être mis en contact avec d'autres membres du réseau pour constituer leur équipe, discuter de leurs propositions et questionnements.

Soutien financier

Le ministère est chargé de l'animation du réseau (pilotage, suivi et valorisation) et de l'organisation des manifestations du réseau (deux jours de séminaires en résidence sur chacun des territoires d'accueil ; un séminaire annuel commun de synthèse à Paris en fin d'année). Le ministère prend en charge le déplacement d'une partie des membres du réseau pour qu'ils assistent aux manifestations communes.

Le groupement local d'acteurs finance sur la durée l'activité de l'atelier territorialisé de recherche-action sur son territoire (logistique et subvention aux chercheurs) et met à disposition des locaux lors du séminaire en résidence.

Critères de sélection

Un exécutif local ou un cadre dirigeant de collectivité doit être mobilisé dans le groupement, attestant du portage local de la candidature, ou a minima porter un regard bienveillant sur la démarche s'il ne fait pas partie du groupement. La problématique proposée doit s'intégrer dans une dynamique locale existante, en lien avec la question des transitions, rattachée à la thématique des paysages ou pouvant s'y rattacher. La candidature doit être proposée par une équipe plurielle, mixte, avec des acteurs diversifiés (*a minima* des chercheurs et des praticiens). L'association étroite de la société civile est un critère très favorable. La cohérence des modalités proposées pour le pilotage et l'animation de la recherche-action avec le cadrage national du dispositif (le présent document-cadre) est un impératif. Ces modalités doivent être détaillées dans la candidature.

Parmi les territoires lauréats, il est envisagé de mobiliser ceux qui affichent le plus de volonté et de réflexion sur la méthode, le propos, les expériences et pratiques, pour organiser les premiers séminaires du réseau, de mi 2016 à mi 2018.

Un pilotage décentralisé en prise avec les enjeux territoriaux

Les équipes d'animation locale

Les équipes d'animation locale sont chargées, sur leur territoire, de concevoir, piloter et animer un atelier territorialisé de recherche-action, dans le cadre fixé par le présent document-cadre. Chacune à leur tour, elles sont également chargées de concevoir, mettre en place et animer un séminaire en résidence avec l'appui de l'équipe projet nationale entre mi 2016 et mi 2018 : les territoires, à tour de rôle, accueillent les acteurs des autres territoires membres du réseau, lors de ce séminaire en résidence.

Chaque équipe d'animation locale est une équipe *ad hoc* qui réunit *a minima* sur chaque territoire : un représentant du ministère (DREAL⁴, Cérema⁵, DDT⁶) ; un élu ou technicien d'une collectivité partenaire ; un chercheur.

Et, en fonction des dynamiques locales, des représentants des CAUE⁷, PNR⁸, agences d'urbanisme, universités et écoles d'enseignement supérieur implantées sur le territoire, laboratoires de recherche locaux, associations et collectifs locaux...

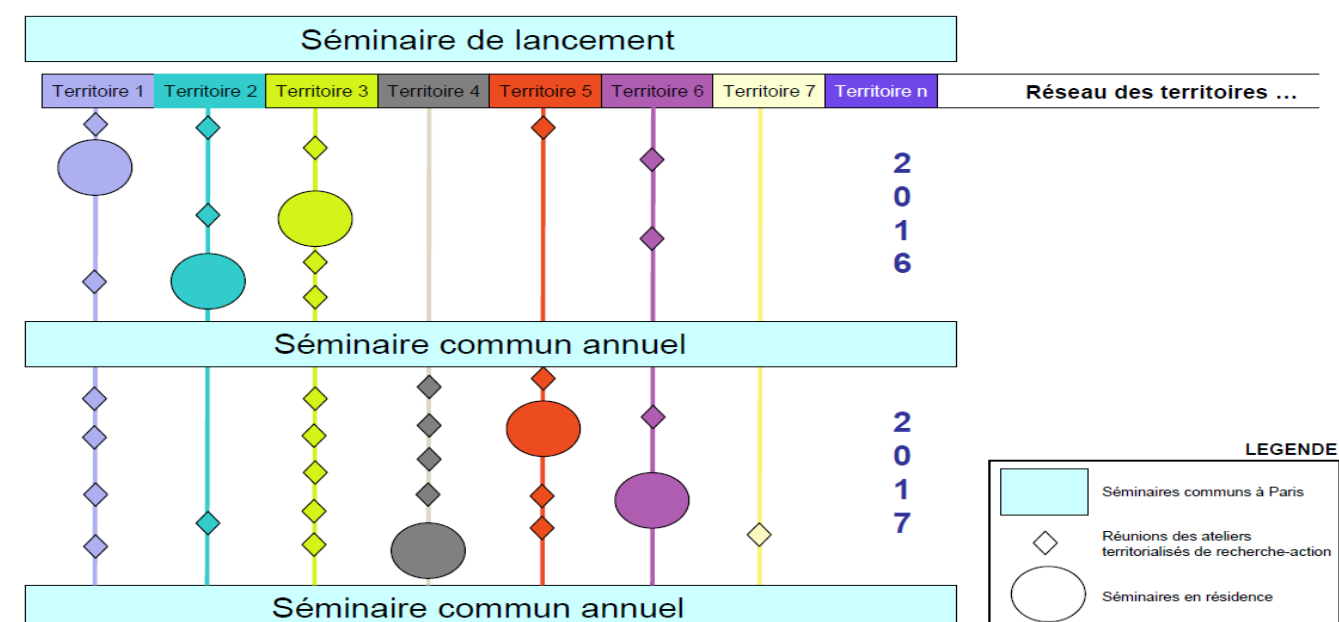


Illustration 2: Calendrier initial prévu pour la démarche.

⁴ Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

⁵ Centre territorial du centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

⁶ Direction départementale des territoires

⁷ Conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement

⁸ Parcs naturels régionaux

Un cadre national pour un fonctionnement en réseau

L'équipe projet nationale

À l'échelon national, une équipe projet nationale construit les référentiels communs, suit l'activité des territoires lauréats et anime le réseau, en conduisant des actions de valorisation et d'évaluation du dispositif pour les territoires sélectionnés.

Outre les séminaires en résidence, communs au réseau, chaque fin d'année est ponctuée par un autre temps commun de synthèse et de valorisation du dispositif, organisé à Paris par l'équipe projet nationale, et qui sera l'occasion pour les membres du réseau de restituer leurs expériences, expérimentations et réflexions. Ces manifestations communes au réseau et leur valorisation (papier et numérique) sont financées par le ministère.

Un conseil scientifique et un comité d'orientation pilotent enfin le dispositif global :

Le comité d'orientation

Il a pour mission d'identifier les besoins de l'action publique, de définir les orientations globales de la démarche, ainsi que de contribuer à la valorisation et au transfert des résultats. Présidé par le chef du service de la recherche du MEEM, il se compose de représentants des différents services du ministère, d'autres ministères, d'agences et d'offices, d'associations, de collectivités territoriales et de la présidente du conseil scientifique.

Le conseil scientifique

Il est garant de l'excellence scientifique de la démarche et, à ce titre, a pour mission de proposer des actions d'animation scientifique, d'identifier les avancées scientifiques apportées par les travaux de recherche et de contribuer à leurs valorisations.

Le cadre retenu de sélection

des territoires de recherche-action

Un appel à manifestation d'intérêt

De septembre à décembre 2015 quatre réunions ont été organisées par la chargée de mission scientifique « paysages et territoires durables » et les DREAL, en présence de l'équipe projet nationale pour présenter dans les régions un appel à manifestation d'intérêt.

Lors de ces journées de travail, il s'est agi d'inviter des territoires engagés sur les enjeux de transition et de mobiliser des chercheurs qui pourraient être associés à la démarche.

Processus de sélection des équipes et des territoires

Les réponses à l'appel à manifestation d'intérêt, diffusé fin décembre 2015, étaient à déposer au plus tard le 29 février 2016 à l'adresse suivante :

paysages-territoires-transitions@cerema.fr

La sélection des territoires et leur classement a mobilisé l'équipe projet nationale, ainsi que le conseil scientifique et le comité d'orientation du programme, en recherchant une diversité des territoires en termes de paysage, d'échelle et de typologie. Les résultats ont été transmis aux équipes candidates en mai 2016 (séminaire de lancement au printemps 2016).

Le cadre retenu des objectifs de recherche-action

Les recherches-actions *Paysages, Territoires, Transitions*, réflexives, doivent tout à la fois :

- relayer les questions que se posent les acteurs des territoires (dont les citoyens) et les décideurs publics ainsi que les situations qu'ils vivent, vers les équipes de recherche pour qu'elles nourrissent leur questionnement et orientent leurs réflexions ;
- expérimenter et évaluer les travaux et hypothèses des équipes de recherche avec les acteurs des territoires, pour permettre de renouveler les questionnements et l'action territoriale.

Les territoires et acteurs du réseau bénéficient ainsi d'une démarche dont l'objectif est de valoriser et appuyer (par des méthodes, techniques, outils, réflexions...) leurs projets, en cours ou à venir (plan paysage, charte paysagère, SCoT, TVB par exemple) et de les accompagner grâce à la réflexivité de chercheurs, de praticiens et d'acteurs d'autres territoires que le leur, mobilisés dans cette dynamique collective et concernés par les problématiques de paysages, cadres de vie, bien-être, participation et implication habitantes, transitions énergétique, alimentaire, économique... afin de concevoir de nouveaux outils d'analyse en lien direct avec leur territoire d'action : enquêtes sociologiques, ateliers prospectifs, carte mentale...

Il s'agit de penser autrement son territoire d'action ainsi que de soulever d'autres représentations et imaginaires



sociaux du territoire et de ses devenirs, afin de mettre en place des actions et politiques plus proches du vécu et du ressenti des habitants, donc mieux appropriées et *a priori* plus pérennes.

Par ailleurs, pour les chercheurs en particulier, la démarche permet de reconsidérer radicalement les rapports entre recherche et action, avec comme enjeu central la production de connaissances, afin de mieux se situer dans la complexité induite par les transitions en cours, en inventant de nouveaux espaces de travail et scènes de controverse (physiques, virtuels, sociaux...). Il s'agit de produire des connaissances qui détournent et interrogent les catégories usuelles d'analyse, ainsi que des méthodes plus participatives de construction des savoirs.

La deuxième partie de ce document-cadre propose des clés pour réussir une telle démarche.



Illustration 3 : Extrait galerie d'images commentées. Une exploitation agricole en limite d'urbanisation au nord de Lyon. Crédits : J.Champres

2. LES ENSEIGNEMENTS POUR LA RÉUSSITE D'ATELIERS DE RECHERCHE-ACTION PAYSAGES, TERRITOIRES, TRANSITIONS

« Définir ces conditions, c'est en réalité définir les conditions de la rencontre et de la coopération entre praticiens et chercheurs. Il s'agit de chercher les modalités et la réflexivité favorisant l'échange entre acteurs-chercheurs et chercheurs-acteurs. (...) Plus explicitement, devenir vraiment chercheur, c'est être chercheur-praticien, et devenir vraiment praticien, c'est être praticien-chercheur. »

Aline Jouy Chelim, université des Antilles et de la Guyane, Les paradoxes de la recherche-action. Colloque 1983 de l'association des enseignants chercheurs en sciences de l'éducation, Actes, p.229.

« On peut dire que la recherche-action n'est ni de la recherche, ni de l'action, ni l'intersection des deux, ni l'entre-deux, mais la boucle récursive entre recherche et action : se situer dans la complexité, c'est d'abord se situer dans cette boucle et non dans l'un ou l'autre des termes qu'elle boucle. »

Michel Bataille, professeur en sciences de l'éducation, université Toulouse II. Méthodologie de la complexité.

Dans les pages qui suivent, l'astérisque indique que cet outil, méthode ou concept est détaillé dans la partie **Récit** de ce document.

Cette partie rassemble des enseignements méthodologiques, retenus par l'équipe projet nationale, pour la réussite d'ateliers de recherche-action par les équipes d'animation locale dans les territoires. Conçue à partir du retour d'expériences des journées d'études et des ateliers de travail de l'équipe projet, elle précise des conditions de succès et pointe des freins ou des limites.

Au cœur du dispositif, les territoires et leurs paysages constituent à la fois le contexte, l'objet et le sujet. C'est le « terrain » qui semble être le vecteur principal de la mise en commun.

Cette partie s'organise autour de trois groupes de conditions, qui pourraient être chronologiques :

- Se rencontrer, se comprendre, tendre vers un corpus commun
- Coopérer à la « juste distance », construire, partager, évaluer
- Valoriser, mutualiser



Illustration 4 : interroger et échanger ensemble sur le terrain. Crédits : J. Champres

1- Se rencontrer, se comprendre, tendre vers un corpus commun

« (...) il faut un code à toute communication : la recherche-action ambitionne de forger un code commun aux praticiens et aux chercheurs, ayant fait le constat que ce code commun n'existait pas. »

Michel Bataille. Une recherche-action coéducative. Université de Toulouse-Le-Mirail, 1984, p.150.

Si la rencontre entre acteurs s'intensifie nécessairement au fil des ateliers de recherche-action, il est déterminant d'en faire la priorité de départ. Il s'agit, en partageant les termes et les expériences, de construire une proximité, de créer une culture commune, de fonder le commun. Il s'agit de se doter d'un référentiel et d'un langage partagé par tous. Prendre le temps de cette rencontre est un fondement de la qualité de dialogue dans les ateliers.

Plusieurs points de vigilance sont à prendre en compte pour le lancement et la conduite des ateliers :

- Se présenter, identifier « d'où parle chacun », exposer ses professionnalités⁹

L'intelligence collective s'enrichit d'une exposition des trajectoires personnelles des participants. Que chacun présente son parcours, à l'oral ou sur une plate-forme collaborative, est favorable au processus.

- Être attentif à la structure et à l'équilibre du groupe

Il est nécessaire de veiller à la diversité des champs disciplinaires représentés, à l'équilibre entre praticiens et chercheurs et à l'inclusion des acteurs de la société civile. La démarche doit installer un cadre de confiance et d'écoute pour permettre à chacun d'accepter le regard de l'autre.

On attendra de chacun, chercheur, praticien ou citoyen, adaptation du langage, explicitation, pédagogie mais aussi qualité d'écoute, chacun devra également accepter de se laisser interpeller par d'autres référentiels, par une mise à distance par rapport à son territoire ou ses enjeux. Dans ce cadre, l'équilibre de la structuration des groupes, l'équilibre des temps de parole, les reformulations dans les débats sont des conditions de réussite.

« (...) Les recherches-actions, par les dispositifs contractuels qu'elles mettent en place, établissent une confrontation entre les logiques des différents partenaires qui restitue aux acteurs le sens de leur action. »

Marie-Anne Hugon, Georges Adamczewski, Claude Seibel (1988). Recherches impliquées, recherches-action : le cas de l'éducation. Belgique : De Boeck Université. p. 9-12. p. 10.

⁹ « Expertise complexe encadrée par un système de références valeurs et normes de mise en œuvre, ou pour parler plus simplement un savoir et une déontologie sinon une science et une conscience » F. Aballéa, sociologue



Illustration 5 : Visite de terrain. Crédits : S. Lévêque

- Faciliter la rencontre et les échanges grâce à un objet de dialogue commun ou une expérience commune

Même s'il ne constitue qu'une première étape de la rencontre et peut orienter les perceptions et les représentations, un regard porté en commun sur un territoire ou sur des images constitue un accélérateur d'échanges. Visites de terrain ou galerie d'images commentées* ont été testées avec efficacité lors de la phase de préfiguration. La galerie d'images (photographies de paysages choisies et racontées par chacun des membres du groupe) permet d'installer efficacement le dialogue. Cette méthode introduit un niveau d'égalité dans la prise de parole. Elle permet à partir de son choix personnel, de parler de son expérience, de ses savoirs et de sa perception du sujet. L'image, lisible par tous, invite et conduit au croisement des idées. De la même manière, l'arpentage favorise les échanges bilatéraux et au retour constitue une référence ou une expérience commune, favorable à l'échange.

- S'approprier collectivement les termes et les concepts sans éviter la controverse

L'importance, pour les chercheurs et les praticiens impliqués dans une démarche de recherche-action, de la précision du vocabulaire et des références nécessite de déconstruire les « allants de soi » et les représentations de chaque partie prenante. C'est à la fois un préalable mais également une posture de principe qui doit faire l'objet d'une attention continue. Si la méthode peut paraître au départ « académique » pour les élus et praticiens des territoires, sa mise en place se révélera vite utile au maniement des notions qui sous-tendent la démarche et la définition même des sujets de

la recherche-action.

Définir les concepts de « durabilité », de « soutenabilité », de « transition », de « bien-être » permettront, par exemple, de partager le texte d'avant-projet de programme de recherche « *transitions énergétique, écologique et économique, gouvernance territoriale et paysagère : T3EGTP* » d'Yves Luginbühl.

Même si le terme « paysage » a semblé moins bloquant dans les échanges, sa relation aux notions de « patrimoine », « biodiversité », « imaginaire », « sensible », « esthétique » ou « citoyenneté » a été interrogée.

Partager le sens et la signification des vocables utilisés peut aussi concerner, au fil des rencontres, des notions plus opérationnelles ou concrètes, comme ce fut le cas dans la phase de préfiguration avec « projet », « territoire », « acteur », « valeur », « animation », « processus »...

Enfin, la journée de lancement et de structuration des équipes doit être l'occasion de préciser la vocation et les finalités d'une démarche de recherche-action : ses règles du jeu, ses attendus et d'échanger sur des termes comme « connaissance », « savoir », « innovation », « chercheur », « commun »...

- Utiliser les démarches prospectives¹⁰

Le rapport au temps est différent pour les chercheurs et pour les praticiens. La vision du long terme semble favorable à la constitution d'une communauté de recherche-action. À titre d'exemple, une réflexion sur la relation entre paysage et territoire dans une trame verte et bleue peut permettre de poser des questions fondamentales comme : Quel vivant voulons-nous demain ? Quel bien-être souhaitons-nous ? Quelle accessibilité à la nature ?...



Illustration 6 : Observer et ressentir le territoire par une analyse paysagère partagée. Crédits : J. Champres

¹⁰ Discipline qui se propose de concevoir et de représenter les mutations et les formes possibles d'organisation socio-économiques d'une société ou d'un secteur d'activité dans un avenir éloigné, et de définir des choix et des objectifs à long terme pour les prévisions à court ou moyen terme (CNRTL)

2- Coopérer à la « juste distance », construire, partager, évaluer

« Ce n'est ni la recherche en soi, ni l'action en soi, mais le tiret qui les unit. Car pour les unir, il nous faut être un peu plus qu'un acteur ou qu'un chercheur : un créateur aussi. Cette création se concrétise d'abord par l'ouverture d'un nouvel espace de travail. Elle n'est pas uniquement un processus mental mais également social. »

Hugues Bazin pour l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire. (2003). « Questions fréquentes sur la recherche-action » in www.recherche-action.fr

– Se préparer

Pour les équipes de recherche et les partenaires qui ne sont pas issus du territoire, une phase préparatoire aux ateliers semble nécessaire pour s'investir plus efficacement dans l'échange. Elle doit permettre de faire la connaissance du terrain d'étude via un pré-diagnostic existant ou à réaliser. La diffusion à tous d'articles, de fiches pédagogiques, d'études de cas sur des enjeux similaires peut s'avérer également utile. Un atelier in situ avec une méthode d'animation ou de coproduction adéquate doit constituer l'entrée en dynamique dans le processus de recherche-action.

– Coopérer

La phase de préfiguration des ateliers de recherche-action a permis d'expérimenter certaines méthodes d'hybridation entre l'action et la recherche. Travailler sur les conditions et les démarches permettant le métissage est fondamental. Ceci repose sur une attitude de bienveillance vis-à-vis des membres et sur de la réflexivité bien maîtrisée. La démarche *Paysages, Territoires, Transitions* n'est pas un programme séquencé où l'action suivrait la connaissance. Elle propose une systémique où l'action produit de la connaissance et où la connaissance nourrit l'action. À cet égard, des regards croisés sur une même thématique, à partir de territoires et de paysages différents, se sont révélés efficaces et didactiques pour un dialogue constructif et une compréhension mutuelle.

La réflexivité c'est « *Prendre conscience de la perspective depuis laquelle on parle, avec quels présupposés (postulats, hypothèses), quels a priori, suivant quelles valeurs implicites, selon quelles normes (notamment de communication) intégrées, qu'il s'agit d'interroger, dont il s'agit de prendre conscience.* »

Mélodie Faury, docteure en sciences de l'information et de la communication. [Laboratoire Junior "Enquête sur l'homme vivant"](http://laboratoire-junior.org/enquete-sur-lhomme-vivant/), sur le thème « La valeur de la recherche repose-t-elle sur sa neutralité à l'égard des valeurs ? » in <http://hypotheses.org/19581>

Des outils collaboratifs de coproduction ont été testés lors de la phase de préfiguration. Une fiche dans la partie **Ressources inspirantes** en propose une synthèse commentée tandis que la partie **Récit** raconte des expériences de mise en œuvre et présente une évaluation partagée de certaines démarches.

– Observer, évaluer

Une grille d'évaluation* (cf **Récit**) d'un dispositif de recherche-action a été proposée et utilisée en phase de préfiguration. Il s'agit d'un outil pour aider à concevoir, suivre, apprécier et ajuster au fil de l'eau les ateliers et finalement à en rendre compte, c'est-à-dire préciser leurs apports mais aussi leurs manques. Cet outil appréhende de façon conjointe et inter-reliée le fond et la forme du dispositif. Il doit reposer sur une analyse collective et intégrer les contraintes du contexte local.

Par ailleurs, tout au long du processus de préfiguration, des fiches de suivi ont été proposées aux participants et analysées pour faire évoluer le contenu et la forme des séances.

3- Mutualiser, valoriser

Une plate-forme collaborative facilite les échanges et maintient les liens dans le réseau.

Les échanges intervenus en phase de préfiguration, les comptes-rendus de réunion, la galerie des images, le travail d'analyse bibliographique, les communications des membres, les articles à partager, les débats... ont été mis en ligne sur une plate-forme collaborative. Même si son fonctionnement a nécessité un temps d'apprentissage, cet outil d'échanges interactif a donné à chacun l'occasion d'intervenir, de contribuer en dehors des rencontres formelles du programme ou simplement de rester dans les débats du réseau. Elle reste une mémoire de l'intelligence collective mobilisée et une vitrine des travaux. Elle devrait faciliter la mobilisation des territoires et les contacts entre les équipes de recherche.

Le recours aux travaux antérieurs et existants sur les multiples sujets de la démarche *Paysages, Territoires, Transitions* constitue une base solide pour les futurs ateliers de recherche-action. Pour faciliter leur montage et les partenariats indispensables, une mutualisation et un croisement des démarches doivent également être envisagés avec la DGALN (bureau des paysages et bureau en charge des ateliers des territoires).

Les modalités et la stratégie de communication des travaux des ateliers mais aussi de la démarche de recherche-action sont à travailler par l'équipe projet nationale en appui et au bénéfice des équipes d'animation locale. Le scénario retenu pour les futurs ateliers qui accordent une grande importance à l'échange de pratiques, la confrontation des expérimentations, la mutualisation des savoirs et l'évaluation des processus et des méthodes devrait favoriser cette volonté de transmission aux acteurs des territoires et aux acteurs de la recherche.



Illustration 7 : Extrait galerie d'images commentées. Une ferme photovoltaïque transforme le paysage rural andalou dans la région de Grenade (Espagne). L'économie de cette plaine agricole, autrefois basée sur la monoculture de l'olivier, est en mutation. Crédits : J. Champres

3 ● RÉCIT D'UNE PRÉFIGURATION DES SUJETS EN DÉBAT ET DES MÉTHODES POUR AGIR

Cette partie présente d'une manière détaillée l'ensemble des productions et des réflexions menées lors de l'année de préfiguration. Ce document est ainsi un témoignage présenté sous la forme d'un **récit chronologique** de nos travaux et de nos débats lors des différentes rencontres organisées courant 2015 :

- 4 rencontres de l'équipe projet
- 3 journées d'études sur le terrain avec des acteurs (scientifiques et professionnels) locaux.

Les pages qui suivent reprennent ce déroulé chronologique avec un récit exhaustif de chaque rencontre. Dans une logique exploratoire, chaque rencontre a permis de travailler des sujets et des méthodes sur les transitions. Le tableau ci-dessous permet au lecteur d'accéder plus facilement aux informations recherchées.



ÉQUIPE PROJET # 1

du 21 janvier 2015

ÉQUIPE PROJET # 1 :

« FAIRE CONNAISSANCE, IDENTIFIER DES PRÉOCCUPATIONS FONDATRICES »

« Sur le thème Paysages, Territoires, Transitions, un dispositif d'animation du débat scientifique et politique, du type laboratoire d'idées sera mis en place sur le modèle des organisations apprenantes (...) Des ateliers regrouperont acteurs institutionnels, gestionnaires des territoires, praticiens, chercheurs, scientifiques, citoyens, associatifs, pour faire émerger les controverses et nourrir la pensée avec l'apport et la confrontation de savoirs diversifiés pour venir en appui des politiques du ministère. Ces débats prendront largement appui sur les territoires et sur l'expérience de leurs acteurs.

Ce dispositif, reposant sur une organisation transversale, pluridisciplinaire et partenariale, sera doté d'un comité de pilotage, chargé de fixer les orientations de ce débat, de définir, une fois les travaux lancés, les sujets prioritaires à investir dans les ateliers et la valorisation de leurs résultats. »

Magali Pinon-Leconte MEDDE/CGDD/DRI/SR Transition territoriale, territoires en transitions : penser la complexité pour la durabilité des territoires.

RÉCIT DES DEBATS

La galerie des images, pour faire connaissance : quatre grandes familles de préoccupations

C'est par l'échange de photographies que les membres de l'équipe projet ont fait connaissance et sont entrés dans le réseau collaboratif et apprenant de la démarche *Paysages, Territoires, Transitions*. En effet, pour préparer la première rencontre, associant chercheurs et praticiens, chacun avait été invité à choisir des photographies de paysages sur le thème « Les paysages et les territoires au cœur des transitions », illustrant le mieux possible les notions de transitions sur les territoires et à venir les présenter. Ces images ont ensuite été mises en ligne dans la galerie de la plate-forme collaborative. 53 photographies et photos-montages ont structuré les échanges, donnant à chacun l'occasion de se présenter et de présenter ses travaux ou préoccupations.

Sans distinction de rôle, sans barrière conceptuelle ou de langage, l'image a facilité les échanges et permis d'identifier quatre grandes familles de préoccupations sur le thème *Paysages, Territoires, Transitions*.

Une partie des membres de la communauté naissante a présenté **des paysages urbains et leurs transformations dans les transitions en cours** :

- le paysage de la superposition et du mix énergétique, quand les paysages illustrent la rénovation urbaine...
- Les paysages de la reconversion urbaine quand on intègre dans la production de la ville, le recyclage et la récupération des matériaux, les paysages de l'énergie grise, qui par nature ne se voit pas...
- La question des résistances aux mutations urbaines : les lieux et édifices singuliers, jalons et traces dans le paysage de l'opposition à la transformation ou à la planification urbaines...
- Les signes de l'intervention des habitants et des usagers sur l'espace et les paysages avec des interrogations ouvertes sur : qui fait le paysage ? Qui gouverne le paysage ? Quelle place laissée ou prise par les usagers ? Quelles appropriations de l'espace et des paysages par les différents acteurs ?...
- Les paysages de la consommation et de la transition économique dans les agglomérations...

Une seconde famille a choisi d'interroger **les conditions d'évolution et les états intermédiaires de la transition** plus ou moins rapides, stables ou maîtrisés des paysages :

- les paysages de l'abandon, de la réutilisation, du recyclage, les paysages des friches, des territoires en crise... qui questionnent la notion de patrimoine, les temporalités, les liens entre un passé et un devenir qui n'est pas toujours lisible, qui interrogent la résilience des paysages.
- Les questions de la déprise agricole et d'évolution des paysages ruraux, de paysage culturel évolutif¹¹ en lien avec les transitions, de confusion entre l'image et la valeur de la relation de l'homme à son territoire.

Le rôle du paysage dans la perception et la structuration de nouveaux territoires en cours de constitution (grande région, métropole, fusion de communes et intercommunalité...) est souligné. Les paysages peuvent aider à concevoir un projet culturel en renforçant l'identité des lieux et le sentiment d'appartenance à des territoires en cours de construction.

Une troisième série de photographies et de commentaires porte sur **les interfaces, les franges ou les lisières. Les transitions semblent développer de nouvelles formes d'hybridation ou de métissage** qui peuvent conduire à des confusions, à un brouillage mais aussi constituer de nouveaux repères dans les paysages.

11 Pour l'Unesco, on distingue trois types de paysages culturels :

- le paysage culturel créé intentionnellement comme le jardin historique ;
- les paysages culturels évolutifs, reliques (fossiles) ou vivants ;
- les paysages associatifs.

– les paysages des zones de conflits entre agriculture et activités ou habitats de loisirs, les interfaces entre agriculture et urbanisation sont particulièrement concernés et posent les questions des valeurs foncières dans l'évolution du paysage, la place du paysage ordinaire ou du quotidien versus paysages remarquables. La végétalisation des paysages urbains, la renaturation, les aménagements biomimétiques seraient des signes lisibles du métissage qui s'inventent et s'installent dans les territoires.

Enfin une dernière série de questionnements souligne l'importance de l'utilisation de la nature comme instrument de production du paysage. **Les transitions actuelles qui modifient notre rapport à la nature et la biodiversité et qui valorisent les énergies renouvelables**, plus visibles que les énergies fossiles, modifient notre rapport au paysage et introduisent un paysage naturel plus technicisé et plus instrumentalisé.

– Les questions de l'empreinte sur le grand paysage du nouveau mix énergétique (éoliennes, capteurs photovoltaïques, micro-barrages...) sont incontestables. La déconcentration de la politique énergétique conduit à des interventions localisées et donc fragmentées qui impactent globalement les paysages et interrogent les politiques locales de planification territoriale. La question de la place des paysages et des transitions dans les réflexions sur les outils de planification portés par le ministère est un sujet important au moment où une nouvelle donne territoriale se profile.

Il ne s'agit pas seulement de penser à demain, mais de réfléchir à la manière de construire un nouveau paysage à partir de l'existant. Le cloisonnement des acteurs, des territoires, des politiques et des actions a des conséquences très fortes sur les paysages et leur évolution. Quel accompagnement prévoir dans cette transition ? Le paysage permet de souligner que le territoire résulte de deux déterminants : l'usage que l'on en fait et la représentation que l'on en a. Ils fondent les politiques territoriales.

Une carte « martyre » pour approcher les territoires

La préfiguration doit notamment aboutir à une liste de territoires d'expérimentation et de projets porteurs. Des synergies entre praticiens et chercheurs y sont recherchées en associant l'ensemble des parties prenantes (citoyens, tissu associatif, milieu universitaire, élus, etc.).

Pour lancer les débats une carte « martyre » a été présentée. Elle a suscité de nombreux échanges sur les types de territoire à retenir et sur les scénarios d'organisation des ateliers de recherche-action.

Pour l'équipe projet, il faut tenter d'associer des territoires contrastés en termes de paysage et d'usage territorial : urbain, agricole, des territoires marqués par la présence de l'eau (littoral et vallée), des territoires de montagne... En recherchant la diversité et la singularité, on pourrait retenir la liste suivante :

- o Un territoire industriel (mutation, patrimoine)
- o Un territoire urbain (métropolisation, étalement urbain)
- o Un territoire de montagne (déprise)
- o Un territoire méditerranéen (changement climatique)
- o Un territoire littoral (modification du trait de cote)
- o Un territoire agricole (pression foncière, modèle économique...)
- o ...

Pour permettre un **dialogue entre les territoires candidats** et favoriser **une organisation apprenante** pour tous les acteurs, trois **scénarios** ont été envisagés pour organiser la recherche-action.

Géographique

Le premier suggère de conduire des ateliers à l'échelle de grands axes territoriaux de développement pour réfléchir au type de paysages en création. Ce pourrait être le cas par exemple pour l'axe ligérien, entre le Val de Loire et l'estuaire de la Loire, pour l'axe Bordeaux-Périgueux ou pour l'axe Montpellier-Marseille.

Thématique

Le deuxième scénario évoqué propose d'étudier parallèlement une même problématique sur différents territoires, par exemple l'étalement urbain, thème transversal aux questions de paysages et de transitions. En chahutant la séparation classique entre ville et campagne, il interroge également la valeur du foncier, des patrimoines, nos représentations sur le mitage, la périurbanisation, les franges urbaines et agricoles, etc.

Paysager

Dans le troisième scénario, le paysage est central. Il est appréhendé suivant les trois formes de transition (écologique, énergétique et économique), et en y intégrant plus globalement l'ensemble des changements de société.

Des critères ont également été définis. Il s'agirait de trouver des territoires :

- significatifs pour illustrer la problématique *Paysages, Territoires, Transitions* ;
- démonstrateurs des questions de transition ;
- déjà investis par la communauté scientifique et où des synergies entre praticiens et chercheurs existent ou sont recherchées en association avec l'ensemble des parties prenantes (citoyens, associations, milieu universitaire, élus, etc.) ;
- dont les acteurs visent l'intégration des transitions, notamment sous l'angle des paysages, au-delà des seules politiques de gestion des sites remarquables et de protection des paysages ;
- dont le paysage contribue à l'activité économique et à l'attractivité territoriale (pas seulement touristique) ;
- diversifiés (urbain/rural ; grande échelle/petite échelle ; emblématique/ordinaire ; etc.) et couvrants différentes régions.



JOURNÉE D'ÉTUDE N°1

du 6 mars 2015

Journée d'étude n°1 :

« APPROFONDIR LES TRANSITIONS,
DE QUOI PARLONS-NOUS ENSEMBLE ? »

« (...) la transition s'opère en trois phases : développement de niches (initiatives isolées), structuration de ces niches autour d'un référentiel commun, et perturbation du système en place. »

Frank W. Geels (Multilevel perspective on transitions, 2002)

MÉTHODE ET DESCRIPTION DES TRANSITIONS : RÉCIT

Rappel sur l'objectif des journées d'étude :

Elles rassemblent une trentaine de chercheurs et de professionnels (scientifiques, gestionnaires, praticiens, partenaires institutionnels, etc.) et des membres de l'équipe projet. Elles ont pour objectif de simuler des ateliers de recherche-action et, en particulier, de préciser et d'enrichir les thèmes à aborder dans les futurs ateliers de recherche-action.

Une discussion en panel, chercheur-praticien, à partir de contributions d'experts

Pour envisager quelles pourraient être les problématiques des futurs ateliers de recherche-action, une réflexion segmentée a été ouverte. En s'éloignant du visible, au cœur de la première rencontre (photographies, cartes), et de l'actualité (transition énergétique et écologique), il s'agissait de prendre un temps de recul tout en essayant de capitaliser les enseignements des programmes de recherche précédents.

Cinq thèmes avaient été préalablement identifiés par l'équipe projet :

- Habiter
- S'alimenter / Manger
- Se déplacer
- Se faire plaisir
- Travailler

Les thématiques *Paysage et transitions écologique, énergétique, agricole, vers une mobilité durable, économique, patrimoniale et culturelle* ont finalement été retenues. Même si cette forme d'échange par domaine ne correspond pas à la recherche de transversalité et d'intégration du futur programme *Paysage, Territoires, Transitions*, il s'agissait ici, à partir de regards de chercheurs :

- d'interroger les thèmes et questions du programme,
- de révéler des oublis,
- de pointer des sujets orphelins.

Cette démarche classique de décryptage des transitions par famille (agricole, écologique, économique...) a été conduite en petits ateliers. Trois questions transversales ont été au cœur de six ateliers thématiques de 1h30 :

- de quelles transitions parlons-nous ?
- qu'est-ce que la transition apporte au paysage ou produit-elle sur le paysage ?
- qu'est-ce que le paysage apporte à la transition ?

Chaque thème a été introduit par des points de vue d'experts : un chercheur et un professionnel exposant une synthèse de leurs réflexions, positions ou travaux. Puis des questions, objections, demandes de précision, réflexions des membres des sous-groupes ont enrichi la problématique, représentant la diversité chercheurs/praticiens de la démarche et des ateliers recherche-action de demain.

Paysage et transition écologique

Elisabeth Heyler, paysagiste, agence Complémenterre : L'eau et les paysages comme fédérateurs de développement territorial dans le Grand Paris (SAGE Marne Confluence et SAGE Croult-Engbien-Vieille Mer)

Richard Raymond, chargé de recherche CNRS en sciences humaines et sociales. Thèmes de recherche : Gestion collective de la biodiversité. Modes de diffusion des idées concernant la biodiversité et la nature à partir du rôle des objets intermédiaires et des expériences situées. Fonctions des agricultures dans l'évolution des relations Sociétés-Nature.

Le concept de transition écologique développé par Rob Hopkins, initiateur du mouvement des villes en transition, regroupe un ensemble de réponses à des enjeux économiques, sociaux et environnementaux.

Suite aux deux présentations, le débat s'est d'abord instauré autour de la définition du paysage, avant de venir questionner les liens entre écologie, paysage et transitions.

Les besoins de définitions ont permis de distinguer :

- le paysage « sensoriel » ou « sensible » ; dans les deux cas, les cinq sens sont mobilisés ;
- Le « paysage vécu » qui introduit une dimension historique du territoire, prenant en compte l'apport des acteurs, leur perception du territoire ;
- L'écologie du paysage : la fonctionnalité écologique du territoire, la biologie, un processus évolutif indépendant de l'esprit humain. « (...) *le paysage est un niveau d'organisation des systèmes écologiques supérieurs à l'écosystème (...) Il existe indépendamment de la perception que l'on peut en avoir.* » Françoise Burel et Jacques Baudry, Écologie du paysage. Concepts, méthodes et applications.
- Le paysage selon la Convention européenne du paysage (et la loi Alur) : « *paysage désigne une partie du territoire tel que perçu par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations* ». La fonctionnalité sociale du territoire, l'altérité sociale, le cadre de vie, un processus évolutif non indépendant de l'esprit humain.
- Le paysage : étendue de pays, partie de pays que la nature présente à un observateur : aspect perceptif et culturel, situé dans la topographie et la culture commune
- Le paysage est un aspect de la réalité extérieure donnée à voir, dont on peut aussi orienter la lecture.

Les sujets en débat :

- Le « paysage réel » de l'écologie du paysage est-il opposé au « paysage abstrait », représentation sociale et subjective, du paysage-cadre de vie ? L'écologie du paysage relève d'une politique reconnue alors que ce qui touche aux représentations est plus controversé. Il s'agit de travailler les articulations entre ces deux approches, distinctes mais non contradictoires.

La question des valeurs, des imaginaires et les chaînes de croyance en arrière plan de ces deux acceptions est centrale pour travailler sur les transitions :

- Quelle hiérarchie des valeurs entre le paysage-cadre de vie et le paysage porteur d'écologie ? Comment ces paradigmes se nourrissent-ils l'un l'autre ? Les arbitrages, favorisant l'un ou l'autre, dépendront-ils des acteurs en présence ? Le paysage n'est-il légitimé que lorsqu'il est porteur de fonctionnalité ou de finalité écologique ?
- Le paysage comme « posture » dans la transition écologique est intéressant : le paysage peut-il aider à re-politiser la question de la transition ? La transition serait une étape entre un passé, ou un paysage du passé, et un futur, ou un futur du paysage, avec une valeur forte associée à l'écologie, relativement récente dans l'histoire du paysage. Est-il « normal » que ce soit l'écologie qui pense aujourd'hui le paysage dans les documents de planification ?
- Le paysage est une notion ensemblière ; il est terrain de rencontre, outil de partage des connaissances et de dialogues interdisciplinaires, croisement entre technique et sensible.

Pistes pour l'avenir :

Le paysage, construction mentale, une culture différente ?

Le paysage, vecteur pédagogique lisible des interactions écologiques, qui permet un regard plus systémique que les approches de type corridor.

Paysage et transition énergétique

Olivier Labussière, maître de conférences en géographie et aménagement à l'institut de géographie alpine - Laboratoire Pacte

Alain Nadai, directeur de recherches CNRS, économiste de l'environnement, ingénieur agronome, paysagiste

Les liens :

Les ressources considérées comme libre d'accès, comme le vent ou le soleil, ne sont pas exploitables de façon autonome. Elles sont rattachées à un faisceau de ressources (organisationnelles, foncières...) menant à une diversité d'enjeux à résoudre. Le paysage intervient dans la « mise en économie » de ces ressources. Les « communs paysagers » sont convoqués comme ressources dans le montage des projets.

Les sujets en débat :

- En France, le paysage est considéré comme un bien commun national non discutable. Dans d'autres pays, il existe des collectifs constitués qui défendent certains paysages (exemple des collectifs agricoles au Portugal).
- Les débats sur les « maisons passives » questionnent le renouveau du rapport à l'habitat plus qu'à l'habitant ; il n'existe pas encore de nouvelle représentation du locataire et du propriétaire sur cette question, d'autant plus que la politique énergétique de l'État n'est pas toujours lisible et que les blocages administratifs, techniques et financiers sont nombreux.
- La question des formes urbaines liées à l'énergie passive (ensoleillement, etc.) est posée : Comment fabriquer une règle urbaine sur ces questions dans les documents d'urbanisme ? Partir des utilisateurs serait une stratégie. La question de la matérialité de l'énergie est importante. Substituer aux règles constructives des objectifs d'ensoleillement serait intéressant mais difficile à instruire...
- Le fait que les producteurs d'énergie renouvelable ne soient pas en prise directe avec les territoires contribue à l'effacement de la dimension paysagère. De la mise en ressource à la mise en espace, comment passer de l'une à l'autre ? L'exemple de fermes solaires en Midi-Pyrénées (Figeac) est intéressant : une mutualisation de cent toits et du revenu de leur production solaire, et le projet devient territorial.
- Il faudrait avoir des projets sur des faisceaux de ressources renouvelables, pas sur une seule. Il existe des exemples de territoires qui ont mis en place une transition énergétique par le projet. La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, est intéressante mais le paysage est peu présent dans les dispositifs TePOS ou TEPCV. Il y a cependant une volonté de mettre en mouvement les territoires.
- La production de récits (story telling) dans les déclenchements politiques permet de voir de façon panoptique leur histoire. C'est un moyen de ré-ouvrir les futurs pour des territoires qui ne connaissent pas forcément leur histoire.

Pistes pour l'avenir :

Comment prendre en compte les configurations des territoires et leur capacité à faciliter un mix énergétique renouvelable ?

Comment se construit l'espace et les paysages avec des énergies décentralisées ?

La place des habitants comme acteurs de la transition dans l'habitat.

Paysage et transition agricole

Catherine Darrot, enseignante, chercheuse en sociologie rurale, AgroCampus Ouest, Laboratoire Développement rural. « Rennes Ville Vivrière » : recherche sur la possibilité pour Rennes Métropole d'être autonome au niveau alimentaire.

Jeanne Pourias, thèse sur l'agriculture urbaine en France et au Québec, soutenue à AgroParisTech. Le développement des jardins partagés et leur rôle dans la production alimentaire, jardins dont la présence est de plus en plus importante dans le paysage urbain et périurbain.

Les premières questions abordées ont été très larges et mériteraient d'être approfondies dans de futurs ateliers :

- quel rôle jouent les types de culture dans l'initiation d'une transition agricole ?
- Quels sont les leviers et les processus qui poussent l'agriculteur à passer le cap de la transition ?
- Quelle traduction spatiale et quels impacts paysagers aura la transition agricole à venir ?
- S'oriente-t-on réellement vers l'agro-écologie ?

Les sujets en débat :

Ces questions de transition agricole, renvoient à d'autres évolutions. D'une part, les évolutions de l'alimentation et de la santé publique liées, notamment, au développement des jardins collectifs en ville :

- le jardinage collectif aura-t-il une influence sur les comportements de consommation (alimentaire ou autre) et sur la santé publique ?
- Quels sont les risques liés au milieu urbain qui sont variables en fonction des lieux, du type de cultures et restent difficiles à évaluer ? (cf. programme *Jassur* INRA)
- Quel rôle ont ces jardins au regard de la production maraîchère intensive et industrielle ?

D'autre part, les évolutions liées aux transformations urbaines et paysagères :

Verdir la ville dense par la vocation vivrière des trames vertes et bleues, développer les ceintures maraîchères, conduisent à de nouveaux schémas territoriaux.

- Quel rôle pour les jardins collectifs comme micro-paysages urbains ? Quelle diversification et quelle insertion dans le tissu urbain dense ?
- Quels avantages tirés d'une agriculture en milieu urbain sur le plan climatique et sur la commercialisation locale potentielle ? Vers des fermes urbaines ?

Les scénarii utopiques de mise en culture de la trame verte (parcs, forêts, toits plats, jardins privés) à Rennes, conduisent à très peu de gain d'espace (couvrant moins de 10 % des besoins) au regard de leurs conséquences urbaines, sociales et paysagères dans une ville à la périurbanisation très contrainte.

La reconnaissance patrimoniale des structures paysagères : la maille bocagère de Rennes, « mère » de la ville archipel, a été préservée de la mise en culture, en se fondant sur un acquis de 30 ans de recherche.

Un consensus s'est dessiné pour proposer des territoires de recherche-action qui ne concentrent pas les débats sur l'agriculture urbaine mais s'ouvrent sur la question des espaces périurbains et ruraux. Une stratégie serait de partir des « mangeurs » pour arriver aux cultivateurs et à leurs territoires ?

Pistes pour l'avenir :

L'agriculture dans la ruralité : comment arriver à un système soutenable ? (pratiques et identité, agriculture et tourisme). L'intégration du rural et de l'agricole.

Le continuum entre les agricultures : quels échanges ? (avec le paysage comme lien)

Alimentation et modes de vie : pratiques et planification alimentaires.

Ville et agriculture : de la construction au jardin (hybridation).

Conflits entre les approches écologiques et paysagères.



Illustration 8: Illustration : Libourne, parcelle de vignes au sein d'une extension urbaine. Crédits : S. Lévêque

Paysage et transition vers une mobilité durable

Eric Alonzo, architecte, directeur du DSA d'architecte-urbaniste, école d'architecture de la ville et des territoires, spécialiste de l'histoire des infrastructures.

Frédéric Héran, maître de conférence en économie, université Lille1, CLERSÉ (Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques).

Les liens :

Frédéric Héran propose sept enjeux concernant l'impact des infrastructures sur les paysages :

- l'inscription des infrastructures et des équipements de la mobilité dans les territoires physiques et vécus ;
- l'appropriation des espaces urbains, la consommation d'espaces pour circuler et stationner, la question du partage de la rue ;
- les moyens de réduire la pollution atmosphérique ;
- le paysage des entrées de ville ;
- la publicité liée au développement des transports, notamment en libre service ;
- une possible réduction de la signalisation routière ;
- la propreté des abords de grandes infrastructures.

Cette transition vers une mobilité durable concerne le passage de la ville de l'automobile à la ville pour tous (reconquête de la rue, des entrées de ville, trame verte et bleue comme support de mobilité active...).

La modernité a changé notre rapport au paysage et le transport moderne perçu comme une libération individuelle a rendu acceptable les marques et les ruptures des infrastructures routières dans les paysages. Elles sont aujourd'hui remises en cause. Le paysage n'est pas à l'origine de ces transformations qui a comme levier l'économie et la santé. Les nouvelles réponses proposées sont de deux ordres. Celles qui permettent de changer de paradigme et celles qui sont de l'ordre de la gestion des déplacements.

Il faut interroger la dimension matérielle des infrastructures, notamment dans un contexte de changements de paradigmes qui voit un déplacement des questions d'infrastructures vers celui des stratégies de mobilités.

Les sujets en débat :

- l'évolution des savoirs et savoir-faire opérationnels, la capitalisation et la diffusion des savoirs notamment en matière de dessin des infrastructures et de leur inscription territoriale ;
- les compétences à mobiliser dans la conception ou dans la transformation des infrastructures qui dépassent le seul projet technique et interrogent la portée réelle de l'interdisciplinarité, souvent convoquées, au risque, parfois, de n'être qu'une « marqueterie » de disciplines sectorielles accolées ;
- les évolutions des outils de représentation du territoire, du dessin en tant qu'outil de diagnostic, de conception et d'aide à la décision.

Le travail sur les mobilités durables incluant les paysages et les territoires peut conduire à :

- renouer avec une pensée globale moins technique et moins sectorielle (*ante* disciplinaire) ;
- raisonner avec une matrice globale qui permette de penser l'infrastructure de manière transversale.

Il faut distinguer une approche qui ferait autorité à partir de la lecture des formes du paysage, d'une approche qui rechercherait d'abord à organiser le débat par le paysage (la médiation). La notion polysémique de paysage peut être paralysante même si elle est opératoire.

Les démarches du Grenelle des mobilités à Bordeaux, de la communauté urbaine de Strasbourg, de la FNAU sont à analyser.

Les travaux des ateliers doivent aussi se saisir :

- des territoires non urbains,
- de la question de l'intermodalité et des paysages associés qui facilitent les changements de mode de transport,
- de l'aspect cinétique du déplacement.

Pistes pour l'avenir

Les transformations à venir des infrastructures, et des compétences à mobiliser, dans les changements de paradigmes.

Quels changements de paradigmes ? (rapport à la modernité de la mobilité)

Les mobilités sous les angles dynamiques de la coprésence, du vivre ensemble, de la cinétique.

L'apport du paysage comme outil opératoire.

Les rapports entre transitions, territoires et conception du paysage ou médiation du paysage.

Paysage et transition économique

François Nowakowski, maître-assistant titulaire, école nationale supérieure d'architecture de Lyon et urbaniste.

L'exemple de l'Est lyonnais, avec les travaux du séminaire de recherche et de l'atelier de projet de l'ENSA Lyon sur la mutation des zones commerciales et industrielles de l'Est lyonnais.

Sandrine Lagloire, directrice de l'Entente interdépartementale (structure gestionnaire déléguée par l'État). Les espaces agricoles : processus de fermeture du paysage sur le causse de Blandas, sur le territoire Causses et Cévennes, classé au patrimoine mondial de l'Unesco, en tant qu'exemple de paysage culturel vivant de l'agropastoralisme méditerranéen.

Les liens :

Les territoires urbains sont perçus comme les meilleurs supports de développement économique et d'emplois pour l'entreprise. Personne n'est politiquement contre le développement économique et la question de la qualité des formes urbaines et des paysages ne se pose pas lors de la création de zones d'activités, monofonctionnelles, qu'on ne conçoit pas pour être évolutives. L'agriculture à proximité n'est pas pensée, car l'on considère le territoire non urbanisé comme une page blanche. On assiste sur ces zones à une cosmétique paysagère, de la végétalisation, du paysagement, là où le paysage ment.

Les sujets en débat :

- comment repenser la territorialisation de l'économie ?
- Quelle place pour l'économie circulaire et pour l'économie sociale et solidaire ... ?
- Comment intégrer la mutabilité des formes urbaines dédiées à l'économie ?
- Quelle place pour la mutualisation des espaces ?
- Comment transformer les paysages existants, « l'empaysagement » ?

Dans les territoires agricoles : l'exemple des Causses, territoire fondé sur l'agropastoralisme, inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco et confronté à des transitions (PAC, changement climatique, tourisme...) qui remettent en cause l'activité agricole et le paysage ouvert qu'elle a créé. Le tourisme n'est pas encore compris par les agriculteurs comme une ressource.

- les agriculteurs peuvent-ils produire du paysage ? Comment peuvent-ils être les bénéficiaires d'un paysage qu'ils ont fabriqué et qu'ils entretiennent ? Quelle est la valeur d'un paysage ? Qu'est-ce qui fabrique la reconnaissance d'un paysage ?
- Les habitants, comme les agriculteurs, ne voient pas forcément les paysages. Comment favoriser l'appropriation du paysage ? Un travail sur les transitions culturelles est indispensable.
- Comment les politiques de paysage peuvent-elles prendre en compte les réalités économiques ?
- Quelle économie reçoit le territoire, quelle économie invente le territoire et ses paysages ?
- Le paysage peut-il servir d'argument pour juger de l'acceptabilité d'un système économique ?

Pistes pour l'avenir :

Comment conduire la transition des zones d'activités au paysage impensé ?

Quelle (s) valeur (s) du paysage ? (patrimoine historique, économique, social...).

Le paysage est-il catalyseur des transitions économiques ?

Paysage et transitions patrimoniale et culturelle

Émeline Bailly, chercheur en urbanisme au CSTB.

Éléments de définition :

La transition, manière de dépasser la scission originelle entre nature et culture, ville et nature, le matériel et l'immatériel, une interrogation sur le rapport entre qualité et quantité. La transition, un passage d'une civilisation à l'autre, d'un raisonnement à l'autre, d'un état à l'autre.

Les travaux d'Émeline Bailly montrent le primat du sensible dans la perception du paysage urbain. Un ensemble de

paysages subjectifs composent le paysage commun. Ils font appel à l'affectif, aux sentiments, à l'esthétique, aux autres, aux symboles. Le sensible, c'est l'immédiat et le quotidien. Quelles nouvelles temporalités pour l'action le sensible pourrait-il amener ?

Au-delà du sensible, **les sujets en débat** :

- si le patrimoine est ce qui nous est donné comme commun, le paysage peut-il être un nouveau commun ?
- La question des valeurs et des imaginaires doit être approfondie si l'on souhaite appréhender le sensible qui est contenu dans l'approche écologique.
- Les sentiments d'appartenance, les cultures alternatives ou contestataires doivent être appréhendés et mieux intégrés dans les politiques publiques.
- Il faut distinguer mémoire, patrimoine et culture et interroger chaque fois le rapport au paysage et le contexte de transition. Entrer par la parole habitante, par le sensible exige une expertise solide
- Dans les territoires en transitions, le paysage peut-il devenir le moteur d'un récit commun ?
- Quelle place pour les territoires singuliers au sein du cycle des ateliers ? Les territoires remarquables doivent-ils et peuvent-ils s'engager, alors qu'ils sont sous protection et donc peut être étanches aux processus de la transition ?

Pistes pour l'avenir :

Comment susciter l'expérience sensible de l'espace public ?

Quelles sont les nouvelles temporalités impliquées par le sensible ?

Les valeurs communes : comment fabriquer de la connaissance sur le paysage, du sentiment d'appartenance ?

Le subjectif et le partagé / l'action citoyenne et les politiques publiques.



Illustration 9 : Un village corse abandonné. Ce patrimoine restauré en partie est désormais intégré dans un circuit touristique. Crédits : S. Lévêque

COMPLEXITÉ

La première journée d'étude était une journée d'ouverture à trois points de vue : journée de lancement, déclinaison de la transition en six thématiques et accueil de chercheurs extérieurs à la communauté PDD. Cette journée a confirmé la difficulté d'animer du débat, sans préalable et sans cadre construit et pensé en amont, sur des notions complexes et sur des problématiques très intégrées. Il ne suffit pas de mettre des acteurs ensemble pour que la rencontre ait lieu, en particulier quand le sujet est soumis à controverses. Cette organisation ouverte et flexible avait été voulue par l'équipe d'animation pour laisser le temps et la possibilité à la, jeune, communauté de se connaître, de créer son propre mode de fonctionnement et d'identifier les sujets prioritaires sans cadrage trop formel en amont (sans présupposés, sans préjugés). « *La recherche-action est un processus dans lequel les acteurs sociaux ne sont plus considérés comme de simples objets passifs d'investigation, deviennent de plus en plus des sujets conduisant une recherche avec la collaboration de chercheurs professionnels. Ce sont donc les groupes sociaux concernés qui vont identifier les problèmes qu'ils veulent étudier, en réaliser une analyse critique et rechercher les solutions correspondantes.* » (La recherche-action : une nouvelle relation entre les experts et les acteurs sociaux ? Guy Le Boterf.)

Par commodité et peut être habitude (cf supra), des ateliers thématiques ont été organisés, chaque participant et intervenant se répartissant en fonction de son champ disciplinaire ou de son secteur d'activité. Chaque atelier a mis en évidence les fortes interactions entre les différentes transitions travaillées ici séparément. Pour autant chaque thématique a été approfondie avec efficacité au regard du peu de temps mis à disposition des participants également en petit nombre, les échanges ont été de grande qualité, les chercheurs et praticiens ont fait preuve de conviction et d'enthousiasme lors de leur présentation d'où ressortait l'envie de transmettre, partager et confronter des savoirs. Cette journée a permis de confirmer également le besoin de mise à disposition, pour les communautés scientifiques comme pour les décideurs ou praticiens, d'un espace commun d'échanges et d'animation des controverses permettant la réintroduction de la complexité dans les transitions à l'œuvre ou souhaitées. Elle a suscité des envies et de fortes attentes de la part de tous, sur ces sujets et sur le processus proposé.



ÉQUIPE PROJET # 2

du 31 mars 2015

ÉQUIPE PROJET # 2 :

« PREFIGURER LES ATELIERS DE RECHERCHE-ACTION ET LES EVALUER »

« (...) des résultats de la recherche existent déjà. Ils ne sont toutefois pas toujours le fruit de regards croisés et de travaux pluri ou transdisciplinaires. Par ailleurs, ils irriguent insuffisamment la décision et l'action publiques pour les objectiver et les légitimer. Les questions que se posent les acteurs des territoires (dont les citoyens) et les décideurs publics, et les situations qu'ils vivent, ne sont pas toujours relayées vers les équipes de recherche pour qu'elles nourrissent leur questionnement et orientent leurs réflexions. Les travaux des équipes de recherche font en outre l'objet de peu d'expérimentations avec les acteurs des territoires et de peu d'évaluations qui permettraient pourtant d'évaluer, de renouveler et de réorienter les questionnements, en s'inspirant par exemple des laboratoires d'innovation territoriale ou du design de politiques publiques.

La recherche, s'affranchissant des disciplines dans un premier temps, pourrait davantage partir des territoires, ou d'un territoire spécifique, pour analyser et comprendre comment les problématiques se fabriquent pour monter en généralité et recouvrir un champ disciplinaire dans un second temps donnant lieu à des résultats faisant à leurs tours l'objet d'expérimentations territorialisées. »

Magali Pinon-Leconte MEDDE/CGDD/DRI/SR Transition territoriale, territoires en transitions : Penser la complexité pour la durabilité des territoires

RECIT

Le programme de la rencontre

– *Objectifs* : Faire un bilan de la première journée d'étude à partir des évaluations des participants et de l'analyse du Cerema et réfléchir à l'expérimentation d'un autre prototype d'atelier de recherche-action au regard des enseignements de la première journée d'étude.

Les conditions de l'échange

Une réunion en plénière a été organisée pour débattre sur les conclusions de la première journée d'étude, présentées et commentées par le Cerema, et sur une proposition de programme pour la deuxième journée d'étude.

ENSEIGNEMENTS METHODOLOGIQUES

La cohérence

Pour faciliter le montage de partenariat avec les territoires et la lisibilité de l'action du ministère sur le sujet paysage, une synergie et une complémentarité entre les services les plus concernés du ministère doivent être poursuivies.

Pour conserver et marquer le lien du programme avec l'Europe, un lien avec le Conseil de l'Europe et ses travaux sur le paysage est créé sur la plate-forme.

Les enseignements transversaux de fond

- La spécificité des territoires ruraux à ne pas omettre face aux phénomènes de métropolisation.
- Les croisements entre territoires, source d'innovation et de solutions alternatives positives.
- La place et l'action du citoyen, centrales et pourtant souvent négligées.
- Le besoin de transition à révéler ou démontrer pour rendre les systèmes soutenable, il n'y a pas d'évidence.
- La transversalité impérative des sujets, transcender les thématiques, secteurs, filières et disciplines.
- L'approche sensible à développer pour stimuler du sentiment de paysage et d'appartenance.
- Les paysages, biens communs locaux (cf. *Paysages en commun*. Pierre Donadieu)
- Le paysage, un argument.
- Le paysage, catalyseur de transition.

FRAGMENT D'UNE FEUILLE DE ROUTE

Les qualités des ateliers de recherche-action

Les ateliers doivent reposer sur une démarche collective et collégiale d'échanges. Laboratoires d'expérimentation et d'innovation, ils doivent partir d'initiatives locales et les citoyens (habitants, usagers) doivent y trouver une place. Ces ateliers doivent rendre possible les conditions de la rencontre entre recherche et actions territorialisées. Le terrain est le vecteur principal de la mise en commun.

Proposition d'une grille d'évaluation des ateliers de recherche-action

Un outil a été proposé pour aider à concevoir, suivre, apprécier, éventuellement ajuster au fil de l'eau et finalement rendre compte de la réussite de ces ateliers, c'est-à-dire de leurs apports et de leurs manques ou faiblesses. Ce dispositif doit nécessairement appréhender de façon conjointe et inter-reliée le fond et la forme de la démarche. Il doit reposer sur une analyse collective tout en intégrant les contraintes du contexte local.

Sur le fond (la problématique complexe *Paysages, Territoires, Transitions*) : trois registres

1/ Utilité effective pour la recherche :

- nouveaux sujets ou objets de recherche éclairants
- approfondissement et amélioration de la connaissance, ou des connaissances

2/ Utilité effective pour l'action :

- nouveaux projets à mener, nouvelles actions à conduire, nouvelles politiques à déployer
- projets réactivés, sortis des limbes ou aboutis

3/ Singularité des apports :

- efficacité de la démarche de recherche-action à produire des apports pour la recherche ou pour l'action
- rôle du terrain, comme lieu ou support, et des acteurs, comme agents et facilitateurs, pour l'émergence conjointe de connaissances pratiques et théoriques

Sur la forme (le processus méthodologique, la démarche opératoire et leur animation au sens large) : trois registres

1/ Participation des acteurs

- diversité des familles d'acteurs des territoires et des disciplines de la recherche impliquées
- niveau d'implication et équilibre entre les familles (pilotage, suivi, financement)

2/ Pilotage du dispositif

- places respectives et rôles des acteurs des territoires, des acteurs de la recherche et des services du MEEM
- processus de délibération collective et d'arbitrage entre « science et société », « recherche et action », « savoirs et politique »...

3/ Animation du dispositif (démarches, outils, design des résultats)

- réflexivité (observation, facilitation, tiers médiation, veille, évaluation...) et métissage (hybridation des compétences, des savoirs...) dans la productivité du processus et la progression ou le mûrissement des sujets
- systémique du processus, inscription dans un récit commun
- organisation apprenante (coconstruction, coapprentissage, accompagnement)
- évolution au fil du processus des relations entre acteurs notamment entre ceux de la recherche et ceux des territoires
- performance des outils, techniques de travail collaboratif utilisées, des formes effectives des produits et livrables (comme leur aptitude à être diffusés et utilisés...)



JOURNÉE D'ÉTUDE N°2

du 14 avril 2015

Journée d'étude n°2 :

« EXPÉRIMENTER LE DIALOGUE ACTION-RECHERCHE ET RECHERCHE-ACTION »

« La recherche-action pose comme enjeu central sociopolitique la production de connaissances selon des critères en sciences sociales. Ces deux aspects habituellement opposés, engagement et sciences, implication et réflexivité, non seulement ici ne sont pas vécus de manière contradictoire mais constituent le principe même de la démarche selon laquelle pour connaître une réalité, il faut participer à son changement.

Cette relation indéfectible entre connaissance et transformation, conscience et mouvement, donne à la parole des coopérateurs une consistance et une responsabilité particulière. Cela ne peut être un discours de position ou de rhétorique mais une « parole en acte », dans le sens où elle est toujours liée à un processus effectif de transformation individuelle et sociale.

Bien souvent ceux qui prennent la parole ne sont pas engagés dans un processus et ceux qui le sont vraiment, n'ont pas l'espace pour prendre la parole. Chacun doit veiller de proposer à ceux qui en éprouvent le besoin, l'espace où leurs questions puissent résonner librement de toute posture obligée, et réciproquement d'ouvrir grand le champ du possible pour que cette recherche se traduise en termes de créativité personnelle et d'innovation sociale. C'est une exigence qui comprend une autre manière de penser et d'agir, une interrogation profonde sur la société, sur les modalités de l'engagement face à sa propre existence. »

<http://glossaire.recherche-action.fr/index.php/Glossaire/Recherche-action>

http://recherche-action.fr/labo-social/download/LISRA/plaquette_lisra.pdf

MÉTHODE

Objectifs :

- Simuler un atelier de recherche-action en construisant un prototype associant les apports et points de vue de praticiens et de chercheurs. Affiner les problématiques de la première journée d'étude. Évaluer avec deux témoins cette expérimentation : les conditions favorables à l'échange entre praticiens et chercheurs, identifier les écueils et synthétiser les critères de réussite, les bonnes méthodes.

Formes :

- Le matin : dialogues depuis des expériences de terrain vers des questions de recherche
- L'après-midi : dialogues depuis les points de vue de chercheurs vers des acteurs des territoires
- Une séquence plénière conclusive de synthèse

Le programme des travaux

La plénière action-recherche, le matin

À l'occasion d'un tour de table, les praticiens présentent succinctement leur métier puis détaillent leurs relations aux transitions et aux paysages ainsi que leurs attentes concernant la démarche PTT. Deux discutants chercheurs réagissent et lancent le débat dont les termes sont :

Quelles sont les questions posées à la recherche par les acteurs des territoires, les actions qu'ils conduisent et les situations qu'ils vivent. Quel renouvellement du questionnement scientifique ces actions occasionnent-elles. En quoi l'action territoriale peut-elle appuyer la réflexion scientifique. Quelles sont les conditions et les modalités de cette contribution. De quelles transitions parlons-nous. Quels sont leurs impacts sur le paysage et quel est le rôle du paysage dans ces transitions.

Les ateliers de recherche-action l'après midi

Trois ateliers sont organisés sur les **thématiques transversales : paysages et bien-être ; paysages, valeurs et représentations du commun ; évaluation économique dynamique du paysage** ; introduites par des chercheurs. Un discutant praticien réagit et lance le débat dont les termes sont :

Quel renouvellement de l'action territoriale cette problématique induit-elle. Quel appui apporte-t-elle à la fabrication de l'action territoriale. Comment peut-elle et pourquoi doit-elle être expérimentée. Donne-t-elle déjà lieu à des expérimentations connues des participants. De quelles transitions et de quels territoires parlons-nous. Quels sont les impacts de ces transitions sur le paysage et quel est le rôle du paysage dans ces transitions.

Une synthèse des rapporteurs de la journée : bilan et réflexions sur le contenu de la journée et sur les enseignements en termes de modalités de travail en recherche-action.

Les conditions de l'échange

Cette journée a été l'occasion de tester différentes modalités de dialogue entre acteurs et chercheurs, dans différentes configurations :

- une séance plénière le matin réunissant trente personnes : parole aux acteurs, questions posées à la recherche, écoute active des chercheurs, puis discussion et dialogue ;
- des travaux en atelier l'après-midi en sous-groupe de sept personnes : trois ateliers introduits par des chercheurs, écoute active des acteurs avec une parole prioritaire à un discutant praticien, puis discussion ; avec une variante pour un atelier (sans discutant) : parole aux chercheurs, écoute active des acteurs, préparation des réactions en binômes acteur/chercheur, expression de chaque binôme et réponse du chercheur, puis discussion.

Au fil de la journée, des enseignements et des constats ont émergé :

- les conditions étaient propices à la rencontre mais insuffisantes pour un dialogue équilibré entre acteurs et chercheurs ;
- le choix de thématiques transversales permet d'aller plus loin dans les échanges ;
- les participants ont longtemps cherché leurs marques les uns vis-à-vis des autres ; étaient-ils acteurs ou chercheurs, déjà acteurs-chercheurs ou chercheurs-acteurs, seulement spectateurs-acteurs, chercheurs puis acteurs, acteurs puis chercheurs, etc. ; à quel stade de l'hybridation étaient-ils ?
- force est de constater une nouvelle fois la difficulté de mobiliser le monde des acteurs, praticiens et opérationnels dans une démarche en lien avec la recherche d'autant plus au stade de préfiguration.

LES APPORTS SUR LE CONTENU : RÉCIT

SÉANCE PLÉNIÈRE

PTT : Les thématiques et les préoccupations des praticiens en débat :

- la question de projet et du projet paysage est posée. Il nous faut sortir de la logique du 1 % paysage. Si le paysage permet de questionner les grandes lignes d'un territoire, si le paysage est un enjeu permanent, la question du projet demeure. De quel projet parlons-nous ?
- Même si le paysage participe à la transition, c'est un sujet qui peut isoler des autres acteurs et qui n'est jamais prioritaire par rapport au logement, au développement économique...
- Le travail sur le paysage comme celui sur la transition demande du temps mais nous assistons de plus en plus à des ruptures de gouvernance qui remettent en cause les démarches.
- PTT se doit d'être en avant-garde thématique et méthodologique pour faire face aux difficultés du terrain à faire le lien entre paysage et projet politique.
- Quelles perceptions de ces questions par les habitants qui « habitent leur maison » avant leur territoire ?
- La question du déterminisme du paysage doit être posée. Si le paysage révèle les transitions, faut-il l'adapter aux transitions ? Il faut être méfiant par rapport aux formes de transitions qui « viennent de l'extérieur ».
- Il existe des outils pour le développement des territoires en réseau : observatoires des paysages, portraits de paysage, territorialisation des valeurs patrimoniales... et des questions communes (par exemple, expérimentation sur l'avis éolien unique).
- Les thèmes de la transition, très transversaux et indispensables aux démarches de développement durable, sont-ils compatibles avec des travaux de recherche très pointus ? Comment accepter le regard de l'autre (et notamment du chercheur sur le praticien) dans les ateliers de recherche-action, en toute confiance et avec la même conscience du temps ?

Les premières réactions des chercheurs :

Jennifer Buyck, maître de conférences, chercheure PACTE – territoires, Institut d'urbanisme de Grenoble

Manola Antonioli, professeure, philosophie, théorie du design et de l'architecture

- Dans la relation action recherche et dans la conduite de recherche-action, il faut d'abord que le projet soit réel pour que la recherche puisse s'accrocher. **Projet et sens sont liés.**

Première question sur l'objet technique dans les paysages : de quoi parle-t-on ? : paysage, nature, patrimoine ?

La deuxième sur les liens entre dimension formelle et dimension politique, entre esthétique et politique.

Enfin il faut distinguer dans la réflexion transition et mutation.

L'innovation n'est pas sensible dans les préoccupations évoquées. Le projet, évoqué à de nombreuses reprises, est bousculé par les changements à l'œuvre. Le projet est spatial, de gouvernance, culturel, énergétique mais le programme PTT porte-t-il toutes ses dimensions ? Quel rapport entre projet et transition ? Si le projet doit se réinventer, le paysage est-il un bon sujet ? N'est-il pas trop patrimonial pour porter l'innovation nécessaire pour renouveler la démarche de

projet ? Quels projets sortent des ateliers ? Quels outils de représentation pour associer la population ?

La gouvernance et la notion même de projet et de processus de projet doivent être questionnées dans PTT.

Le projet de paysage est spécifique parce qu'il est un processus sans fin. Il évolue sans cesse et se nourrit de sa propre connaissance. Les thèmes évoqués doivent inclure deux concepts : **bien-être** d'une part et **synergie entre les transitions** d'autre part qui fondent PTT.

Le projet spatial est central dans notre démarche, ce n'est pas une méthode, c'est une dynamique. C'est le pilier qui structure la rencontre. Le projet est d'abord un processus de construction.

Les formes de savoirs et de connaissances pourraient être un atelier de recherche-action. La question du sens, de la représentation, de la vision politique et de l'imaginaire collectif est peu mobilisée. Il existe une distance entre le faire et le penser. La production de connaissances doit se faire « en marchant », en parallèle de l'action, de la création, du projet. Il existe une différence dans la production des connaissances entre acteurs et chercheurs. On pourrait parler de **transition épistémologique** : les conditions socioculturelles des valeurs et savoirs que nous produisons.

La question de la transition nous impose de parler des valeurs. La transition épistémologique doit être pensée par les chercheurs. Il faut analyser les savoirs dominants et s'ouvrir pour cela à d'autres disciplines.

– Pour établir de la proximité entre chercheurs et acteurs le travail **prospectif** est une bonne démarche. Exemple : une TVB c'est beaucoup d'innovations locales et dont certaines fondamentales : quel vivant voulons-nous demain ? Quel bien-être ? Quelle ouverture de la nature ? ... Dans ces questions, le paysage n'est pas toujours central.

– Des mots font débat et sont au cœur des dispositifs de recherche-action : acteur/praticien, chercheur, projet. Certains mots sont absents : innovation, imaginaire collectif, vision politique, bien-être, synergie entre les transitions.



Illustration 10: Travail en atelier. Crédits : S. Lévêque

LES ATELIERS

L'évaluation économique dynamique du paysage.

Laurent Dalmas, maître de conférences en sciences économiques, enseignant-chercheur au Cemotev¹²

Jean-Philippe Ruguet, chargé de mission, parc naturel régional des Landes de Gascogne

L'atelier est organisé en deux temps, un exposé de chercheur sur l'évaluation économique du patrimoine urbain et ses enjeux : une approche par la **soutenabilité**. Il s'agit d'une réflexion méthodologique à finalité opérationnelle, exemple d'application à la clé. Elle procède, par nature, de l'explicitation de concepts qui ont une résonance forte avec le terrain (développement économique, tourisme, investissements, emplois, soutenabilité et pertes patrimoniales irréversibles, estimation économique du non marchand) et de la présentation de cas concrets propices à susciter les débats avec les praticiens de terrain. Suivi d'un témoignage de praticien prenant appui pour partie sur l'exposé du chercheur, ou *a minima* le convoquant pour développer ses propres apports, voire questionner le groupe en se questionnant lui-même.

Des questionnements communs :

Le sujet de recherche est une découverte pour le praticien mais ouvre une réelle interpellation qui fait écho à ce qu'il vit sur le territoire du PNR :

- comment re-dynamiser, réinventer un projet qui s'est appuyé, il y a 30 ans déjà, sur la valorisation du patrimoine du territoire ?
- Quel (nouveaux) projet(s) pour (re)mobiliser les élus, leur révéler la singularité du territoire et le potentiel de développement que recèle encore le(s) patrimoine(s), sachant qu'il peut y avoir conflits entre eux (ex : forêt de production vs tourisme) ?
- Comment associer la population au projet ?
- Comment faire reconnaître la valeur patrimoniale et paysagère du territoire aux habitants ? Quelles sont les questions posées par leur transmission dans la durée ?

Conditions favorables aux échanges :

- le débat s'installe après la mise en commun d'un vocabulaire partagé ensuite tout au long de l'atelier.
- L'exposé du chercheur est proche du terrain, qui illustre la recherche et permet de faciliter le dialogue avec le praticien.

Écueils :

- l'exposé du chercheur est trop long par rapport au temps d'échange disponible.
- On regrette l'absence de visuels (photographies, croquis d'ambiance...) lors des présentations des territoires. Les images facilitent la compréhension des enjeux territoriaux.
- L'aspect trop scientifique (modélisation, formules) d'une partie de la présentation semble trop éloigné du terrain, ce qui déséquilibre les échanges entre recherche et terrain.
- Le praticien a des difficultés à prendre du recul par rapport à son territoire et à ses enjeux, ce qui demande une méthode d'animation particulière de l'atelier pour l'aider.
- La préparation en amont des ateliers (connaissance mutuelle des sites, études, recherche) n'a pas été suffisante.

Réussite :

- le regard extérieur du chercheur facilite la compréhension des enjeux locaux du praticien. Ce nouvel éclairage permet de trouver un sens au projet territorial. Des questions ont été posées :
 - > À quelle échelle penser un tel projet (écomusée, habitat traditionnel landais, PNR, forêt landaise, Aquitaine...) ?
 - > Quelles sont les limites de l'action territoriale ? (par exemple, au-delà d'un seuil d'irréversibilité, le patrimoine disparaît, ce qui ensuite rend toute action à visée patrimoniale inutile)

¹² Centre d'études sur la mondialisation, les conflits, les territoires et les vulnérabilités, université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

> Quelles sont les dynamiques en place ? (par exemple, l'accélération de certaines transformations comme le mitage des espaces naturels modifie le rapport ville/nature)

Les débats ont permis une mise en perspective du triptyque : **paysage, patrimoine, temps**.

Le paysage existe toujours même s'il change au fil du temps. Il suit une dynamique (à l'image de la biodiversité) et la mémoire des hommes n'en garde qu'une image changeante. Le patrimoine se transmet au fil du temps de façon non linéaire, discontinue. Nous avons donc une relation fondamentalement différente aux paysages et aux patrimoines : ainsi sur le territoire des Landes de Gascogne, si les acteurs développent des logiques sectorielles, et parfois antagonistes en matière de patrimoine à transmettre (patrimoine bâti, forêt), ils se posent peu la question de l'évolution des paysages qui en résultera.

Paysages, valeurs et représentations du commun

Recherche : construction des lignes à grande vitesse (LGV)-(programme ITTECOP)

***Guillaume Faburel**, professeur, université Lumière Lyon 2, UFR Temps & territoires, UMR Triangle, LabEx Intelligences des mondes urbains.*

Apports et questionnements :

Bien-être et commun

- Les paysages comme réarmement politique dont le bien-être serait un levier.
- Des définitions du bien-être à partir d'expériences paysagères de groupes d'habitants situés à proximité des LGV : sensation de la « juste distance », absence de nuisances, quiétude, place du « chez soi »...
- Le commun est ce que nous élaborons collectivement pour forger notre rapport aux autres, l'agir en commun.
- La capacité du paysage à représenter le commun, les paysages sont déterminants pour se sentir appartenir à un commun. Trois fabrications d'un commun : **co-présence, co-existence, co-habitation**

Participation et collectif

- La question de la mobilisation dans la participation, nécessité d'un catalyseur (menace, procédure commune...) pour convoquer la conscience politique et faciliter la mobilisation.
- La difficulté et la richesse liées au passage de l'individuel au collectif.

Bien-être et urbanité

- La question de l'urbanité, de l'étalement urbain, de la densité : comment « réenchanter » l'urbain, partir du bien-être pour créer des modes d'urbanisation durables.
- Une transition culturelle : l'avenir de la ville n'est-il pas à trouver dans d'autres formes d'urbanités, comme la péri-urbanité ?
- Le prédicat à la densité imposant des formes de co-existence crée un désir de vivre autrement avec la nature à la juste distance, avec un rôle déterminant de l'expérience sensible de la grande ville ; le paysage recrée de la distance, de la quiétude et des espaces.
- La remise en question de « l'urbanisation planétaire », tous urbains mais pas tous citoyens, le souhait de la proximité des services est paradoxal pour les politiques publiques qui privilégient la localisation des services en hyper-centre des grandes villes.

Le renouvellement de l'action territoriale :

- Le commun renouvelle déjà l'action publique, comment mobiliser l'action territoriale par ce levier ?
- Connaissances situées et savoirs pratiques seraient les nouvelles formes de savoirs-habitants pour renouveler l'action territoriale.
- Les liens possibles entre micro-politique et commun, la puissance publique souhaite-t-elle capter ces micro-

participations ?

Les modalités d'organisation de l'atelier, le sujet de recherche en lien étroit avec un projet opérationnel, la construction des temps de parole ont permis un réel échange entre chercheurs et acteurs, qui a enrichi ou modifié le point de vue mutuel des participants.

Paysages et bien-être

Yves Luginbühl, directeur de recherche émérite CNRS, président du conseil scientifique PDD

Valérie Kauffmann, directrice adjointe CAUE 91, architecte et paysagiste

Réflexions introductives du chercheur

La définition de la transition est précisée. L'ajustement, plus que l'adaptation vers un nouvel équilibre, traduit la période actuelle et la nécessité d'appréhender les interactions et les synergies entre les transitions à l'œuvre. De la même manière intégrer le bien-être dans la réflexion, c'est renouveler notre manière de penser notre développement et donc nos actions. L'économie des aménités et l'évaluation socio-économique du paysage permettent de faire des liens entre bien-être et dynamique économique. C'est une démarche intégratrice qui est facilitée par la notion de bien-être. Elle nécessite d'utiliser des données existantes et de les mettre au service d'un nouveau mode d'analyse du paysage et d'élaboration du projet de territoire comme en témoignent les travaux sur la baie du Mont-Saint-Michel.

Regards du praticien

- La transition nous permet de passer du projet au processus mais avec des points aveugles. Le changement de culture proposé ne repose pas sur un cadre établi. Il est nécessaire de travailler ensemble sur la forme de ce nouveau cadre de travail. Sous quelle forme ? Avec qui ? PTT pourrait permettre d'écrire ce récit commun.
- Le paysage fait-il réellement consensus ? N'est-il pas une représentation fantasmée ?
- Sur quelle échelle de territoire et sur quelle nature de territoire peut s'appliquer une telle démarche ? Le territoire du quotidien est-il ouvert à ce mode de projet ? Le citoyen a-t-il une place ? Le modèle est-il robuste ? Quelles étapes pour construire un projet à partir du paysage et de son temps long alors qu'aujourd'hui la crise oblige à une réactivité immédiate ? Comment y intégrer des opérateurs économiques peu sensibles au paysage ? Quels outils pour mobiliser l'intelligence collective ? Quelle évaluation et sur quels critères ?
- Le bien-être renvoie à l'individu. Comment intégrer le commun dans cette approche ?
- Le bien-être, c'est le bien-être ensemble. Un beau paysage, c'est un îlot de bien-être collectif. Attention au couple paysage/protection. C'est un faux-ami qui permet le laisser-faire dans les territoires du quotidien.
- Le paysage c'est aussi du sensible, de l'esthétique, de l'émotionnel que la notion de bien-être permet d'inclure.
- La question est aussi de préciser si la notion de bien-être est considérée comme un service à rendre à la population. Si oui, qui le porte et qui le finance ?

FRAGMENT D'UNE FEUILLE DE ROUTE

Propositions d'axes de recherche-action

- Quels leviers et paramètres rendraient les questions de paysages et de transitions plus accessibles, plus appropriables par les acteurs, et prioritaires dans les projets ?
- Le processus de traduction (formelle) des projets politiques en projets opérationnels et le rôle des représentations graphiques dans l'adhésion des porteurs de projets potentiels restent à investir.
- Le pouvoir de la forme dans la communication et le sens porté par les objets techniques dans le paysage (exemple du design des panneaux photovoltaïques dont la forme « ne parle pas du soleil ») doivent être travaillés.

CROISEMENT DES REGARDS

L'objectif de la préfiguration est de réfléchir à une organisation et des processus adaptés à la gestion et la compréhension de la complexité territoriale et du paysage, dans un contexte d'incertitude et de controverses, pour concevoir, expérimenter et déployer des politiques territoriales et paysagères adaptées aux enjeux contemporains.

« Aussi les interactions entre [les transitions, énergétique, écologique et économique] militent-elles en faveur de l'engagement d'expériences innovantes dans quelques territoires qui seraient alors des lieux d'exemplarité : il s'agirait de contribuer, en associant scientifiques, professionnels de l'aménagement et élus des collectivités territoriales à l'élaboration de projets territoriaux qui prennent en charge ces trois objectifs sur des espaces choisis en fonction des enjeux d'aménagement. Sachant que le bien-être constitue un facteur désormais reconnu par les spécialistes de l'économie des aménités¹³, la démarche consisterait à mettre en place des projets expérimentaux dont cette notion serait l'un des critères déterminants. [...] En outre, les projets pourraient s'appuyer sur des méthodes participatives. Ces lieux d'expérimentation pourraient servir à la fois de territoires d'innovation exemplaires et de cadres de débat centrés sur les transitions énergétique, écologique et économique. » Yves Luginbühl

Pour prendre en compte cette complexité territoriale et son caractère dynamique et évolutif, lié notamment au contexte de transition, la démarche PTT propose un croisement des regards entre praticiens, décideurs et chercheurs, dans un premier temps affranchi des disciplines académiques et partant de territoires, de pratiques ou de concepts, pour permettre, en favorisant la contribution de tous les savoirs, le développement d'une pensée complexe au bénéfice des politiques devant accompagner une transition des territoires, comprise et assumée.

La deuxième journée d'étude a permis, en partie, de simuler un atelier de recherche-action en croisant points de vue de chercheurs et d'acteurs dans une double dynamique, des praticiens vers les chercheurs puis d'un chercheur vers des praticiens. Si les conditions de la rencontre entre chercheurs et praticiens commencent à être réunies grâce à l'émergence d'une communauté de pratique et de pensée et au renforcement de la confiance entre les participants, l'exercice reste artificiel, frontal entre chercheurs et non-chercheurs, bilatéral, linéaire et insuffisamment systémique.

L'exercice demeure par ailleurs hors sol : les territoires restent difficiles à mobiliser, à attirer vers la démarche, l'apport de la recherche (dans l'absolu) à leur action quotidienne n'apparaissant pas explicite. Des remarques d'ordre méthodologique ont été formulées lors de cette deuxième journée sur la nécessité de constitution de référentiels communs et de partage sur le sens ou la signification des vocables utilisés par les uns et les autres, en particulier : projet, innovation, territoire, transition, acteur, valeur, animation, processus, connaissance, savoirs, imaginaire, esthétique. La journée a permis de mettre en évidence le besoin de déconstruction des représentations de chaque partie prenante et la nécessité de pouvoir bénéficier d'une animation robuste du débat avec des cadres réfléchis en amont et adaptés à la communauté et aux sujets.

En conclusion et pour l'organisation de la dernière journée d'étude, nous avons retenu qu'il convenait de partir d'études de cas réels, que l'exercice requerrait un minimum de connaissances (présentation, visite, etc.) sur le territoire support de débat, qu'une médiation était nécessaire, que l'intelligence collective dont il était ici question pouvait s'enrichir d'une exposition des trajectoires personnelles des participants discutants (parler des récits de vie plus que des projets). Enfin, au lieu de rechercher des territoires intéressés par la démarche, par un échange entre chercheurs et acteurs, nous avons conclu sur le fait qu'il fallait identifier des projets existants en cours sur des territoires et proposer à leurs acteurs de bénéficier de la démarche sous la forme d'une offre de service dans laquelle la recherche serait rendue explicite dans son appui aux politiques et à l'action locale.

13 Stiglitz Joseph, Sen Amartya, Fitoussi Jean-Paul, 2009, *Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social*, Paris, 324 pages.



ÉQUIPE PROJET # 3

du 19 mai 2015

ÉQUIPE PROJET # 3 :

« CONCEVOIR LE CADRE DES ATELIERS DE RECHERCHE-ACTION »

« Il convient de réfléchir, avec l'appui de la recherche, à une organisation et des processus adaptés à la gestion de la complexité territoriale, dans un contexte de profonde incertitude et de controverses multiples, pour concevoir, expérimenter et déployer des politiques territoriales adaptées aux enjeux contemporains. La recherche, dans un premier temps affranchie des disciplines et partant des territoires, pourrait permettre, en favorisant la contribution de tous les savoirs, le développement d'une pensée complexe au bénéfice des politiques devant accompagner une transition des territoires, comprise et assumée, vers le développement durable. »

Magali Pinon-Leconte MEDDE/CGDD/DRI/SR Transition territoriale, territoires en transitions : penser la complexité pour la durabilité des territoires

RÉCIT

Une évaluation de la journée d'étude du 14 avril, avant-dernière du cycle de préfiguration, est réalisée par l'équipe projet :

Les atouts

Des échanges :

- Le bricolage intellectuel entre scientifiques et professionnels du paysage : des échanges pas toujours en phase mais qui donnent des idées.
- La richesse des échanges.
- Les discussions autour du terme « projet ».

Des participants :

- Qui commencent à mieux se connaître et à bien travailler ensemble.
- La richesse des rencontres avec de nouvelles personnes.
- Une meilleure préparation en amont sur les projets et les sujets de recherche des participants.

De l'organisation :

- La bonne humeur et la bienveillance.
- Les différentes modalités d'échanges entre le matin et l'après-midi : la parole a bien circulé entre chercheurs et praticiens. Chacun se sentait à l'aise pour partager son point de vue.
- La volonté de décloisonner le rôle chercheur/acteur.

Du matin :

- Donner la parole en premier aux acteurs de terrain.

De l'après-midi :

- Le format en sous-groupe : il favorise les échanges et la prise de parole (nombre plus restreint de participants).
- L'exposé d'un chercheur suivi du témoignage d'un praticien.
- Les quatre questions posées pour lancer les débats dans les sous-groupes.
- La discussion en binôme pour préparer le questionnement et les débats (très utile, fluide, constructif).
- L'approfondissement de la question du bien-être.

Les manques

Sur l'organisation :

- Manque de temps.
- Donner davantage la parole aux territoires.

Sur le contenu de la journée :

- Encore trop peu d'acteurs de terrain.
- Peu de finalités opérationnelles comme les perspectives sur le long terme en direction de la formation et l'enseignement, etc.
- Des méthodes à rendre encore plus opérantes pour faire « ATELIER » de recherche-action

Sur le contenu de la matinée :

- Une étude de cas aurait été préférable à des expériences trop nombreuses et pas assez explicitées pour échanger.
- Présenter des territoires concrets autour desquels le « langage commun » puisse se construire ou s'affiner.
- Entendre le témoignage d'autres acteurs de terrain que les CAUE et les PNR.
- Permettre aux acteurs du terrain de présenter leurs expériences plus en profondeur.
- Trouver une meilleure entrée pour susciter l'intérêt des territoires sur-sollicités.

Sur le contenu de l'après-midi :

- Les binômes acteurs-chercheurs n'ont pas toujours fonctionné.

Les propositions pour la prochaine journée d'étude

Sur la forme :

- Faire venir davantage d'acteurs du terrain.
- Mixer les praticiens et les chercheurs lors des discussions et avoir « quelque chose » à produire ensemble.
- Réussir à mieux croiser les regards pour faire émerger à partir d'exemples concrets des pistes de réflexion à visée opérationnelle.
- Mettre les chercheurs et les praticiens sur le même plan : ne pas chercher à identifier ou à forcer l'identification.
- Éviter au maximum les temps d'échanges en grand groupe.
- Trouver des méthodes d'animation et de travail plus ludiques, qui mettent les participants en situation de prise de parole.
- Imaginer des dispositifs de construction qui soient davantage collaboratifs et qui permettent de réguler les débats.
- Pouvoir travailler en amont sur les projets, les recherches et les études de cas.

Sur le fond :

- Exposer moins d'expériences (2 ou 3 au plus).
- Faire une description précise du processus, une autoévaluation et un débat.
- Présenter des terrains potentiellement porteurs de projets pertinents pour le PTT suivant les différentes transitions en cours : économique, énergétique...
- Expliciter plus précisément les modalités de présentation des propositions d'atelier.

Les propositions pour la plate-forme collaborative

Des débats à ouvrir :

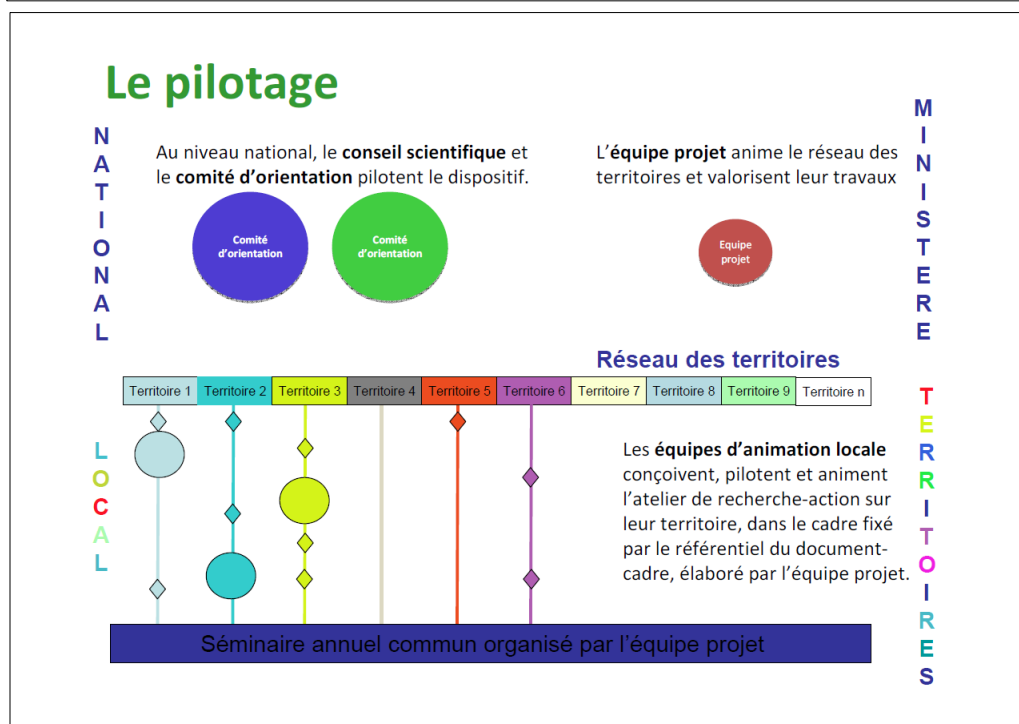
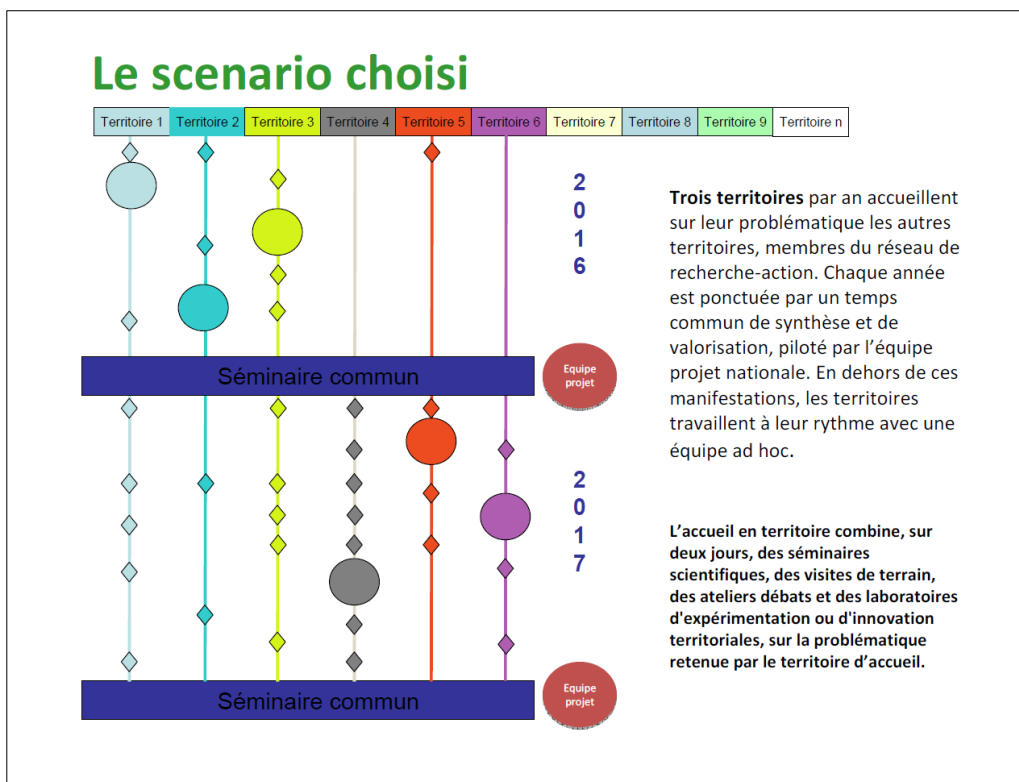
- Le vocabulaire : demander à chacun de donner sa définition des principaux termes pour comparer le sens qui leur est donné par la recherche et par les praticiens :
 - Projet
 - Processus
 - Espace
 - Société...
- Le projet en tant que processus avec boucles de rétro-action.
- Quelle est la place du concepteur de projet, ou du médiateur dans le projet, dans la production de connaissance scientifique ?
- Les questions participatives, la place des habitants.
- De quelle manière peut-on faire émerger une recherche d'un territoire ? Les habitants sont-ils en recherche d'un projet, d'une vision ?
- Les liens entre évolution du patrimoine et évolution du paysage.
- À partir d'expériences concrètes de terrain, comment la pluridisciplinarité permettrait-elle de faire des propositions d'évaluation de projet ?

Des contenus à ajouter :

- Proposer à chacun de compléter son profil sur la plate-forme : décrire sa trajectoire professionnelle et donner des éléments de son parcours personnel.
- Mettre en ligne une ou deux expériences de recherche-action intéressantes.

Partant de ces enseignements et recommandations, la troisième et ultime journée d'étude de la phase de préfiguration a été construite sur la base d'un atelier organisé *in situ*, sur un terrain en vraie grandeur.

Enfin, à partir de l'examen de cinq scénarii élaborés par l'assistance scientifique et technique, trois groupes de travail ont été formés, au sein de l'équipe projet, avec des chercheurs et des praticiens. Chaque groupe a analysé deux propositions et fait des suggestions aux autres groupes. Un débat général assez consensuel a permis de proposer le cadre d'organisation décrit dans la première partie.





JOURNÉE D'ÉTUDE N°3

du 11 juin 2015

Journée d'étude n°3 :

« ARPENTER LE TERRITOIRE :

DES MÉTHODES POUR UN DIALOGUE RÉFLEXIF »

« Renvoyant au reflet, au réflexe ou à la réflexion de la pensée, le préfixe « re- » de la notion polysémique de la « réflexivité » indique toujours, d'une façon ou d'une autre, un retour du sujet sur l'objet par lequel le sujet se tourne vers ses propres opérations pour les soumettre à une analyse critique. (...) Dans les sciences humaines, la notion classique de réflexivité, centrale dans l'idéalisme allemand (Kant, Fichte, Hegel), a connu un certain regain d'intérêt, d'abord, dans la sociologie de la connaissance des années 1930, qui l'utilise pour analyser les déterminations sociales à partir d'une perspective dialectique, et ensuite, à nouveau dans les années 1980, dans la nouvelle sociologie et anthropologie des sciences pour déconstruire les prétentions à la vérité des sciences. »

Frédéric Vandenberghe

http://www.puf.com/Dictionnaire:Dictionnaire_des_sciences_humaines/RÉFLEXIVITÉ_ET_MODERNITÉ

RÉFLEXIVITÉ

« En un premier sens, la réflexivité est le mécanisme par lequel le sujet se prend pour objet d'analyse et de connaissance. Pour le sociologue, cette posture consiste à soumettre à une analyse critique non seulement sa propre pratique scientifique (opérations, outils et postulats), mais également les conditions sociales de toute production intellectuelle. Gouldner plaide ainsi pour une sociologie réflexive¹⁴, comme Bourdieu à sa suite¹⁵ : le sociologue ne peut produire une connaissance rigoureuse du monde social sans se livrer à une entreprise de connaissance de soi (de son travail, de sa position sociale, de sa vie).

Compte tenu de son objet – et même si c'est à des degrés divers selon les approches –, la sociologie appartient à la science réflexive. Elle joint en effet ce que la science positive sépare : « l'acteur et l'observateur, le savoir et la situation sociale, le contexte d'enquête et son champ d'inscription sociale, les conceptions du sens commun et la théorie savante. »¹⁶. Cette posture apparaît d'autant plus nécessaire que le sociologue est confronté à des individus eux-mêmes réflexifs. »

Rui Sandrine, « Réflexivité », in Paugam Serge (dir.), Les 100 mots de la sociologie, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que Sais-Je ? », p. 21-22.

Pour la troisième et dernière journée d'étude, il est proposé d'investir la question de la réflexivité :

en partant d'actions ou de projets conduits par la Ville de Paris autour de la nature en ville et en organisant les échanges selon trois modalités différenciées :

1. méthode SPIRAL par le Cérema
2. coaching par le SPES
3. démarche TRANSECT par le laboratoire PACTE-territoires

En parallèle, nous proposons aux membres de l'équipe projet de débattre sur la plate-forme autour de vocables (projet et transition), chacun à partir de sa trajectoire personnelle, pour « Prendre conscience de la perspective depuis laquelle on parle, avec quels présupposés (postulats, hypothèses), quels a priori, suivant quelles valeurs implicites, selon quelles normes (notamment de communication) intégrées, qu'il s'agit d'interroger, dont il s'agit de prendre conscience. » Mélodie Faury.

MÉTHODE

Le programme de la rencontre

- Expérimenter un prototype d'atelier de recherche-action à partir de la visite et de l'analyse du projet d'écoquartier de la Ville de Paris : Fréquel Fontarabie, Paris 20^e ¹⁷.
- Évaluer cette expérimentation, identifier les écueils, synthétiser les critères de réussite et en tirer tout enseignement utile pour les futurs ateliers de recherche-action.

Les conditions de l'échange

- Le matin : visite de l'écoquartier, et du quartier plus étendu dans lequel il s'inscrit, en deux sous-groupes :

14 Alvin Ward Gouldner, *The Coming Crisis of Western Sociology*, New-York, Avon Books, 1970.

15 Pierre Bourdieu, Loïc Wacquant, *Réponses*, Paris, Seuil, 1992.

16 Michael Burawoy, « L'étude de cas élargie. Une approche réflexive, historique et comparée de l'enquête de terrain » in Daniel Cefai (dir.), *L'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 2003, p. 438

17 Voir la description du projet sur le site de la Mairie du 20^{ème} arrondissement de Paris : http://www.mairie20.paris.fr/mairie20/jsp/site/Portal.jsp?document_id=13758&portlet_id=2644

- > visite commentée par **Fabienne Giboudeaux**¹⁸
- > visite libre à partir de parcours élaborés dans le cadre de la méthode Transect (voir récit ci-dessous).
- L'après-midi : travaux en trois sous-groupes à partir de trois méthodes réflexives de coconstruction :
 - > la méthode SPIRAL, construction collective d'un territoire de co-responsabilité, animée par **Stéphane Lévêque** et **Karine Lancement** du Cerema, évaluée par **Dominique Leguy**, Adage environnement.
 - > la méthode du co-développement professionnel appliquée à une mise en débat d'un territoire à enjeux, animée par **Gildas Branellec**, du MEEM/SG/SPES évaluée par **Élisabeth Heyler**, Complémentterre.
 - > la méthode TRANSECTS, exploration d'un territoire de projet, animée par **Jennyfer Buyck**, PACTE-territoires, Institut d'urbanisme de Grenoble évaluée par **Gilles Vrain**, DAC communication.
- Séquence conclusive de synthèse en plénière et évaluation de la journée (grille élaborée par l'équipe d'animation).

La grille d'évaluation des méthodes

Sur le fond :

Les apports sur les trois questions abordées dans les ateliers :

- *Quelles évolutions des usages dans le quartier et quelles adéquations ou défaillances par rapport au programme initial ? Comment mieux gérer le temps dans les projets d'urbanisme ?*
- *Comment la prise en compte des éléments constitutifs du paysage évoqués par les habitants ont-ils été traduits dans le projet ?*
- *Comment la multiplicité des formes architecturales (existant et neuf) s'inscrit-elle dans le contexte paysager local ?*

Les apports pour les ateliers recherche-action PTT :

- *Utilité effective pour la recherche : sujets de recherche éclairant PTT ; amélioration de la connaissance concernant PTT.*
- *Utilité effective pour l'action : projets à mener, nouvelles politiques à déployer ...*
- *Singularité des apports : le terrain comme lieu ou support d'émergence conjointe de connaissances pratiques et théoriques.*

Sur la forme :

Pilotage du dispositif et participation des acteurs :

- *Places respectives de chacun : acteurs des territoires, de la recherche et des services du MEDDE.*
- *Niveau d'implication.*
- *Processus de délibération collective et d'arbitrage entre « science et société », « recherche et action », « savoirs et politiques ».*

Animation du dispositif :

- *La méthode favorise-t-elle la réflexivité (métissage, hybridation des compétences, le sujet/l'objet...), la productivité du processus et la progression ou le mûrissement des sujets ?*
- *La place de la coconstruction, du co-apprentissage.*
- *L'évolution au fil du processus des relations entre acteurs notamment ceux de la recherche et ceux des territoires.*
- *L'adaptation, la performance, l'innovation des outils, des techniques de travail collaboratif utilisées et des formes effectives des produits (comme leur aptitude à être diffusés et utilisés,...)*

¹⁸ Ancienne adjointe au maire de Paris chargée des espaces verts, actuellement chargée de mission « ville intelligente » à la Ville de Paris

APPORTS MÉTHODOLOGIQUES ET RÉCIT

Le récit de cette journée d'étude concerne les enseignements issus de la visite et des ateliers qui ont suivi. La journée entière étant consacrée à l'observation de méthodologies de coconstruction et de fertilisation croisée entre la recherche et l'action, le récit tout entier est centré sur l'évaluation de ces méthodologies, à partir d'une grille élaborée en amont et testée à cette occasion.

LA VISITE COMMENTÉE

Le format classique de la visite guidée utilisé le matin est toujours singulier par le statut des guides qui l'encadrent. Leur personnalité et leur position, au regard du projet, déterminent le regard proposé dans la visite. Ici, le guide est Fabienne Giboudeaux, ancienne élue qui a participé à la coconstruction du projet dans la durée, aux côtés des divers acteurs : techniciens, concepteurs, aménageurs, gestionnaires, habitants, riverains... L'itinéraire, suivant le plan du projet, permet de suivre par le récit le processus de coconstruction du renouvellement du quartier et ses enjeux thématiques : le jardin partagé, l'imbrication des formes urbaines, le dialogue public-privé et la polarité du bâti sur l'espace public, les passages traversants, le jardin et la placette, le réaménagement de la place de la Réunion, la construction de logements sociaux « performants », etc.



Illustration 11 : Visite ecoquartier Frequel Paris. Crédits : S. Lévêque

Cette méthode permet de placer la visite de terrain comme support d'émergence conjointe de connaissances pratiques et théoriques.

L'une des singularités de cet écoquartier réside dans une transition écologique qui n'a pas été programmée en amont du projet de renouvellement urbain ; elle est issue du processus de coconstruction entre les acteurs (techniciens, concepteurs, aménageurs, gestionnaires, habitants, riverains...). Ainsi, la qualité environnementale n'est pas subie, elle s'impose en résultante d'exigences économiques et sociales, construites au fil du projet. L'écoquartier trouve son origine dans la résistance citoyenne au renouvellement urbain tel qu'il avait été réalisé jusqu'ici dans le quartier, relayée par des politiques (en lien avec le changement de majorité de 2001). On assiste à la transformation constructive et féconde d'une résistance politique ascendante d'habitants du quartier, vers un projet visionnaire.

Le projet illustre ainsi la rencontre de plusieurs transitions : sociale, urbaine, économique et écologique. Ce sont d'abord les exigences sociales qui ont produit le projet, puis économiques, puis énergétiques et ensuite seulement environnementales au sens large.

La visite illustre une approche environnementale très ouverte : la performance énergétique est au centre des préoccupations, mais ne peut s'affranchir des réflexions autour de questions majeures et complémentaires que sont la lumière, la quiétude, les circulations, l'eau... sujets plus proches des préoccupations quotidiennes des habitants.

La labellisation en écoquartier est venue couronner cette construction progressive dont la production majeure est un quartier d'habitat social innovant et exemplaire tant sur le plan urbain, qu'architectural et environnemental.

Ce projet est apparu comme le fruit de rencontres décisives pour sa conception, notamment sur le plan environnemental. On observe un processus de co-apprentissage, chemin faisant, des élus et des habitants au contact des équipes de techniciens, des gestionnaires et de concepteurs, sur le modèle des organisations apprenantes.

L'aménagement réalisé conserve la mémoire des débats, suivis de compromis entre les attentes de la société civile, principalement en termes de qualité de la vie, et les exigences de qualité environnementale motivées par la législation, les élus et les concepteurs. C'est ainsi que la noue de récupération des eaux de pluie traverse le jardin en dépit de craintes d'attirer les moustiques ; la palette végétale améliorant la biodiversité locale s'est enrichie d'essences horticoles ; le tracé du cheminement a dérogé aux règles formelles de perméabilité urbaine pour éviter les conflits d'usage avec les scooters ; les passages ouverts circulés l'ont emporté sur les impasses plus calmes mais moins sécurisées et le jardin public reste ouvert.

Plusieurs questions restent à creuser, elles sont motrices tant pour la recherche que pour l'action.

Sur le processus :

- > Comment concilier les différences culturelles et la diversité des pratiques des acteurs sur un même site : habitants, élus, concepteurs, techniciens, et souvent plusieurs aménageurs ?
- > Comment rester au plus près des préoccupations des futurs habitants qui ne sont pas encore connus au moment de la coconstruction du projet ?
- > La gestion des transitions urbaines et sociales croisées : comment concilier les rythmes humains avec ceux de l'opération, les arbitrages et transmissions entre le départ des habitants attachés au lieu actuel et ceux en attente du lieu futur (démolitions, relogements, pression des listes d'attente...)

Sur un plan plus technique et opérationnel, la question des limites administratives des innovations techniques reste centrale dans la construction des écoquartiers :

- > Quelle place accorder aux innovations encore utopiques portées par la parole habitante, l'expertise d'usage, comme la question de la mutualisation d'espaces contigus pour divers usages permettant de bénéficier d'espaces plus vastes (cour d'école maternelle et cour de crèche par exemple) ?
- > Comment optimiser et mutualiser les innovations techniques (panneaux solaires, gestion des eaux de pluie ...) sur différents bâtiments n'appartenant pas aux mêmes aménageurs ou propriétaires, se transformant ainsi en innovations administratives ?

LES ATELIERS METHODOLOGIQUES

TRANSECT

La méthode

Le terme transect désigne un dispositif d'observations de terrain et de représentations d'un espace, le long d'un tracé linéaire et selon la dimension verticale, destiné à mettre en évidence une superposition, une succession spatiale ou des relations entre phénomènes. Ici la méthode permet à des groupes, suivant des itinéraires de découvertes différents mais tracés à l'avance, de découvrir un territoire. Par des paroles reçues, par des dialogues au sein des groupes, par des images photographiques ou des dessins, par des perceptions sensorielles, il s'agit de capter toutes les informations utiles à la connaissance du site, à ses ambiances architecturales et urbaines, à son environnement, à ses paysages, à ses nuisances, à ses flux, à ses temporalités, à ses échelles... Le « *in situ* » libre permet une attention à la ville ordinaire, le recueil de paroles habitantes, l'énonciation d'enjeux.

Les coupes réalisées par les sous-groupes « *n'impliquent pas de dominante disciplinaire ni d'exhaustivité des données pour un lieu ; bien au contraire, elles sélectionnent tout ce qui se trouve sur leur fil et autorisent, précisément, les rencontres entre les dimensions paysagères, sensibles et sociales, entre ce qui relève du privé et ce qui relève du public, entre le mobile et le construit, etc. Si l'on prend un peu du recul, la coupe peut permettre la lecture des strates historiques autant que des répartitions programmatiques, rendant possible l'inscription des récits. Le transect peut devenir alors un mode d'interrogation et d'expression de l'espace sensible et des pratiques vécues prometteur pour l'analyse autant que pour la conception. Le transect est une posture autant qu'un mode de représentation et d'expression qui peut devenir un lieu de débats et de rencontres entre les acteurs (habitants, usagers, techniciens, élus et concepteurs) et entre les disciplines* ».

Laboratoire CRESSON/ENSA Grenoble et Collectif Bazar Urbain.

À la suite de la visite active en sous-groupes, les « visiteurs » produisent des synthèses dessinées et écrites, des récits de leurs découvertes suivant leur transect. Elles sont ensuite exposées et mises en débats collectifs.



Illustration 12 : Résultat de la méthode du transect. Crédits : S. Lévêque

Les apports de la méthode, sur le fond

Cette méthode permet des analyses circonstanciées à partir des usages, du ressenti personnel et des analyses croisées des membres du groupe. En cela, elle est particulièrement réflexive puisqu'elle met chacun dans une position contributive et à une distance de l'objet d'étude que chacun peut choisir individuellement.

C'est d'abord une méthode analytique et collective où le regard porte sur l'existant. Le terrain d'étude constitue le point de focalisation des analyses. En facilitant en permanence le dialogue au sein du groupe ou avec les habitants et les usagers, elle est très intégratrice et structurante pour la formation d'un groupe de recherche-action notamment dans le temps de synthèse et de partage des informations.

Sa limite est d'intégrer plus difficilement la dynamique temporelle, l'histoire d'un quartier et de sa transformation sociale. Les échanges de terrain ont tendance à privilégier l'image positive du passé.

Basée sur l'échange, la méthode laisse une place assez faible à la controverse en additionnant des avis individuels.

Les apports de la méthode, sur la forme

Cette méthode exige des participants une curiosité et un goût pour la rencontre et l'échange. Elle peut paraître peu scientifique si les méthodes d'analyse ne sont pas précisées au départ.

En fonction des thèmes définis en amont, tous les champs professionnels mobilisés peuvent être mis à profit. Elle exige des consignes préalables précises mais limitées, ce qui permet aux participants de se sentir très rapidement acteurs du travail collectif.

Son point fort est de créer des outils de restitution parlants qui facilitent l'échange et les débats.



Illustration 13: Extrait d'une coupe réalisée après une visite de terrain. Crédits : J. Champres

LE CO-DEVELOPPEMENT PERSONNEL

La méthode

Il s'agit d'un dispositif d'accompagnement et d'apprentissage par l'action en petits groupes de pairs, de quatre à huit personnes, ayant pour finalité d'améliorer les pratiques professionnelles en travaillant sur des situations réelles et actuelles, proposées par les membres du groupe. Le co-développement personnel favorise une culture de coopération et d'ouverture, base des ateliers de recherche action. Le co-développement est animé par une personne formée spécifiquement à cet exercice et repose sur un processus très structuré de consultation en six étapes. Une séance dure deux à trois heures.

Les apports de la méthode, sur le fond

L'adaptation de cette méthode d'animation au temps court de l'atelier a permis d'adopter une posture d'observation « à distance », de prise de recul vis-à-vis du cadre d'origine dans une variante « en accéléré ».

Le dialogue est organisé à partir de la problématique posée par une paysagiste-conceptrice qui interrogeait la (faible) place du paysage au sein des projets d'aménagement, et plus particulièrement dès la phase de programmation.

Au fil de l'atelier, les interventions se sont centrées autour de la question du paysage comme commun : sens, vocabulaire, perception et place dans les processus d'aménagement du territoire. Le sujet de la visite du matin n'a pas été posé comme objet d'étude, néanmoins, cette expérience collective a constitué la toile de fond des échanges.

La visite de l'écoquartier a confirmé le décalage existant entre la perception du paysage par les habitants et les professionnels et leurs aspirations pour les projets d'aménagement et d'insertion paysagère. Le paysage est un commun pour différentes catégories professionnelles mais le mot « paysage » ne fait pas sens pour tous les métiers et fait appel à des définitions différentes. Les termes « expériences sensibles », « ressourcement », « paysages vécus » semblent plus précis et porteurs de commun. Pour les non professionnels, il semblerait ainsi plus judicieux d'approcher les paysages sans même utiliser ce terme. Il en va de même pour le « bien-être », qui fait appel aux notions d'harmonie, aux sensations par rapport aux lieux, aux ambiances, en lien avec les usages, notamment les circulations.

Les bénéfices et services rendus par le paysage sont porteurs d'un langage commun : les aspects économiques, l'écologie dans sa dimension « santé publique » ou « trame verte et bleue » sembleraient être des porte-paroles pour le paysage, dans la mesure où il s'agit de paramètres objectifs du paysage.

Pour tous les participants, la place du paysage en termes quantitatifs est liée à son stade d'apparition dans le processus ; sa présence est d'autant plus forte qu'elle intervient en amont des projets.

Les apports de la méthode, sur la forme

(Pilotage du dispositif et participation des acteurs : places respectives de chacun, niveaux d'implication, processus et niveau de co-responsabilité entre ces acteurs)

Cette méthode permet une participation équilibrée de chacun, dans la mesure où, hormis le « sujet du jour », tous les acteurs occupent la même place de conseil et d'expert de sa problématique, sans distinction hiérarchique.

En dehors du cercle professionnel et de ses codes habituels, la parole est libérée, amenant une implication progressive des participants, à leur mesure et à leur rythme. Par ailleurs, le « sujet du jour » n'a pas d'obligation de réponse. On observe ainsi une circulation de la parole assez naturelle, rapidement constructive, à partir des règles posées au départ.

Cette technique nécessite une écoute attentive et bienveillante des acteurs, condition de la qualité des échanges, favorisant le dialogue et un exercice de pédagogie vis-à-vis du groupe interdisciplinaire.

(Animation du dispositif, réflexivité, place de la coconstruction, du co-apprentissage, de coopération)

La méthode favorise la réflexivité dans la mesure où chaque participant est amené à réinterroger son expérience professionnelle pour éclairer la question posée. En effet, au cours de l'atelier, la personne « sujet du jour » questionne les participants sur leur expérience professionnelle en lien avec le sujet travaillé.

Le principe du collectif se penchant sur le problème singulier de l'un de ses membres encourage l'émergence de communs ; durant l'atelier, la visite de terrain du matin est apparue comme expérience commune et une référence qui a permis d'illustrer et de fonder les propos. Elle est apparue finalement comme le premier commun du groupe.

Il s'agit d'un processus de coopération permettant la coconstruction de solutions et de réponses à la problématique posée au départ par l'un des acteurs. Le principe même de la méthode repose sur un processus collaboratif dont le sujet et l'objet changent à chaque réunion.

Au fil des réunions, on assiste à un métissage des points de vue et à une convergence des avis en parallèle des liens qui se tissent dans le groupe. Le dialogue évolue de temps en temps vers la controverse pour élargir le champ des possibles. Malgré le temps court de l'atelier, de telles évolutions ont pu être observées dans la dynamique du groupe.

Le livrable n'est ni spectaculaire ni didactique, et difficilement diffusable dans la mesure où les sujets débattus sont variables, imprévisibles et parfois confidentiels.

Dans l'atelier réalisé, le sujet principalement en lien avec la visite de l'écoquartier Fréquel Fontarabie, à partir de la problématique de la place du paysage dans les projets, a abouti à un certain nombre d'enseignements qui pourraient cependant constituer un livrable diffusable.

La méthode est légère sur le plan logistique, sans outils particuliers, hormis un lieu calme. Elle mobilise cependant les compétences d'un animateur ayant l'expérience et la connaissance de l'outil.

La diversité disciplinaire des acteurs a permis d'aborder les liens entre le paysage et d'autres sujets sous-jacents : l'aménagement, le renouvellement urbain, les usages, le bien-être, l'importance de la sensibilisation des acteurs, la beauté des paysages, la place du paysage et sa communication.

La technique d'animation est centrée sur la problématique amenée par l'un des membres du groupe sans lien avec sa profession ou son statut (acteur ou chercheur), base du dialogue organisé, entraînant un métissage naturel.

La méthode part des acteurs pour aller vers les sujets.

SPIRAL

La méthode

SPIRAL, « Sociétal Progress for Responsibility of All » est une méthode robuste, adaptable, développée par l'union européenne, enrichie en permanence par ceux qui l'utilisent et finalement la développent (wiki), elle peut être utilisée pour définir des concepts, des projets, des politiques, les évaluer...

Elle est supportée par un outil en ligne, qui permet de normer ses productions, d'en disposer rapidement, d'en tirer des statistiques et observations comparables d'un site à l'autre, et dont l'assemblage constitue une base de données riche et partagée.

Son principe est de mettre en œuvre une co-responsabilité entre grands acteurs publics, privés et citoyens, pour le bien-être de tous.

C'est une autre manière de parler du développement durable, de travailler à sa définition « ici et maintenant » de porter un autre regard. C'est une autre clé d'entrée pour parler des transitions en associant les « bénéficiaires - citoyens » à la problématisation des questions et à la recherche des réponses.

Concrètement, c'est une démarche progressive déployée, en format réel, sur deux jours, qui part d'une définition coconstruite du bien-être, puis identifie les actions à mener pour le faire progresser (et reculer le mal-être) dans un contexte donné.

On part de la perception, de l'avis de chacun, que l'on enrichit et confronte au sein d'un groupe homogène d'acteurs, puis de l'ensemble des groupes d'acteurs participants.

Lors de l'atelier, la méthode a d'abord été présentée au groupe (film, diapos), puis expérimentée « en modèle réduit », en s'appuyant sur le vécu commun qu'a constitué la visite du matin, selon le déroulement suivant :

- 1- Deux groupes ont été constitués : chercheurs et non chercheurs.
- 2- Chacun a individuellement exprimé ses ressentis du matin en termes de bien-être (sur post-it vert) et de mal-être (sur post-it rouge).
- 3- Chaque groupe a construit sa carte collective en positionnant ses post-it sur une méta-carte préétablie proposant neuf dimensions (individuelles, collectives...) et soixante-huit composantes.
- 4- Chacun des groupes a découvert la carte de l'autre.
- 5- Chacun a ensuite proposé (sur post-it jaune) les deux actions possibles ou nécessaires à conduire pour améliorer le bien-être, actions que le participant prend l'engagement de porter.
- 6- Chaque groupe a enrichi sa carte collective avec les actions proposées.
- 7- Chacun a découvert les propositions d'actions des autres.

Cette succession de séquences, rapides, ludiques, conviviales et le passage progressif de sa propre réflexion à celle du groupe puis à celle de l'inter-groupe, offre une série d'occasions de débats et d'échanges qui enrichissent tant le collectif que chacun.

Ce processus de co-production simple, mais codifié, offert à des acteurs aux histoires, cultures et profils différents fonctionne bien. Chacun contribue pour et par ce qu'il est, à égalité, sans que le processus n'écrase ou ne nivelle aucune des expressions formulées. La richesse du produit obtenu, « les méta-cartes » renseignées, en atteste.

Les apports de la méthode, liens entre le fond et la forme

L'observation de la façon dont chaque groupe s'est approprié l'exercice montre clairement que les neuf dimensions proposées par les méta-cartes n'ont pas été investies de la même façon. Le groupe des chercheurs a réparti ses post-it sur un grand nombre d'entre elles, alors que le groupe des non chercheurs les a plutôt concentrées sur celles qui visaient le cadre de vie.

Au final, on note que les constats des groupes sont parfois semblables, mêmes si les registres sémantiques employés sont distincts. Ils sont souvent jugés complémentaires par les participants eux-mêmes, et en tous cas dans cette expérimentation symbolique, non conflictuelle ; la méthode a produit du commun.

Derrière la force du concept : rentrer dans les questions complexes de PTT, de développement durable, par la notion plastique, poreuse, intégratrice, de bien-être permet à chacun d'entrer vite dans le jeu, en étant à l'aise.

Ceci permet d'emblée de faire tomber les barrières, d'inclure ; la convivialité des échanges et le respect des consignes des animateurs en attestent, animateurs dont la présence et le professionnalisme sont essentiels au bon fonctionnement d'une telle méthode.

Pour autant quelques interrogations et critiques ont été formulées :

- La notion de groupe homogène a fait débat : qu'est-ce qu'un groupe homogène ?
- Les neuf dimensions et les soixante-huit composantes de la méta-carte également : pourquoi celles-là et pas d'autres ? Pourquoi sont-elles formulées comme cela ? Pourrait-on imaginer les faire évoluer ? Et même pourquoi cette entrée « bien-être » ? N'est-elle pas trop « molle » justement ?
- La consigne de positionner les post-it sur les dimensions ou composantes proposées également : comment fait-on quand clairement l'idée exprimée sur le post-it est à la croisée de plusieurs dimensions ou composantes éloignées sur la carte ?
- Les propositions d'actions sont encore plus difficiles à positionner que les constats +/- sur cette même carte : par nature les actions ne sont-elles pas à la croisée de plusieurs dimensions qu'elles intègrent et dépassent ?

- L'entrée par le « bien-être », éminemment qualitatif et le traitement statistique quantitatif qui est fait des expressions des participants posent une question de méthode voire de déontologie.

On a bien avec cette expérimentation une illustration flagrante du lien entre la forme de la réflexion (l'outil) et ce qu'il produit (le fond).

Opportunités de la méthode

Cette méthode peut être utilisée pour sa capacité de mise en culture commune, de convivialité, de fluidité, de rapidité, de simplicité. Elle est particulièrement adaptée dans le cadre d'un atelier de recherche-action qui comprendrait une phase d'évaluation par les habitants, plutôt sur des petits territoires, où le partage des dimensions sensibles serait essentiel, en tout état de cause avec des gardes fous ou des vigilances fortes :

- nécessité d'une contextualisation claire, d'un terrain commun, pour éviter l'instrumentalisation des participants ;
- nécessité de pouvoir faire évoluer le cadre trop rigide des neuf dimensions et soixante-huit composantes (au risque de sortir de SPIRAL, de son côté collaboratif, incrémenté à l'échelle UE et de pouvoir bénéficier de l'outil de capitalisation en ligne ?) ;
- faut-il traiter statistiquement des expressions provenant de réflexions sur la notion de « bien-être » ?
- les expressions « simples » sur les post-it, sont souvent précédées d'une réflexion plus riche, plus subtile, dont le post-it ne peut pas rendre compte et qu'il serait pourtant utile de pouvoir valoriser également (méthode / outillage / consignes à compléter ?)
- la méthode n'est clairement pas utilisable dans toutes les situations de recherche-action, ni à toutes les échelles ;
- la méthode n'est pas suffisante pour conduire une démarche de recherche-action ; elle peut en revanche permettre d'animer un temps des ateliers et de recueillir du matériau utile, au sein d'un processus plus complet et plus stratégique.



ÉQUIPE PROJET # 4

du 04 juillet 2015

ÉQUIPE PROJET # 4 :

**« PREPARER LES CONCLUSIONS POUR
LE CONSEIL SCIENTIFIQUE »**

RÉCIT

Le programme des travaux

Sur la base de la première version du document cadre et de la présentation d'un exemple de recherche-action, il s'agit de préparer la réunion du conseil scientifique en finalisant les principales recommandations pour les futurs ateliers de recherche-action.

Les conditions de l'échange

La journée commence par la présentation d'une démarche de recherche-action suivie d'un débat. L'ensemble de la journée a lieu sous la forme de discussions et de débats en plénière.

Concrétisation d'un dispositif de recherche-action, prototype et vigilances

Une présentation d'un projet de recherche-action FACT (fabrique active du paysage), consécutif à un projet de recherche dans le cadre du programme PDD2 sur le territoire de l'île-Saint-Denis fait l'objet d'une courte présentation. (Une fiche descriptive de ce projet figure dans les **Ressources inspirantes** de ce document cadre).

Les questions soulevées lors du débat suivant la présentation sont centrées sur **l'exemplarité ou non de cette expérience** pour les futurs ateliers de recherche-action et **l'influence des sites et des territoires** sur la diversité des démarches de recherche-action.

Cette présentation ne se veut en aucun cas modélisante ; elle permet au groupe, à partir d'un exemple concret, de débattre sur des sujets de fond en vue des futurs ateliers de recherche-action :

- Cet exemple de recherche-action est singulier dans la mesure où il a bénéficié d'un acquis de trois ans de recherches financés dans le cadre du programme PDD2 ; ce qui a permis de tisser des liens avec le territoire et ce qui constitue un gain de temps et de confiance pour le démarrage de l'atelier de recherche-action qui en découle.

Ce préalable est-il une recommandation pour PTT ? Dans le cas présenté, le fait de prendre le temps de l'acculturation et de la construction d'une confiance mutuelle apparaît essentiel.

La question de l'imbrication de la recherche et de l'action est posée :

- La recherche crée-t-elle l'action ? (Les chercheurs sont aussi des acteurs, s'ils l'assument.)
- Comment situer la recherche comme action, en dehors d'une logique de projet, tout en se situant dans des temps courts ? PTT se reconnaît plutôt dans cette logique. (La recherche-action présentée a pour objectif la réalisation d'œuvres d'artistes sur l'espace public ; très liée au projet, elle fait débat au sein du groupe.)

Le débat souligne la nécessité de partager la définition du concept de recherche-action et la nécessité de présenter une diversité de démarches de recherche-action, notamment des exemples qui ne seraient pas basés sur des projets et où la recherche ne précéderait pas nécessairement l'action.

Il existe plusieurs manières d'aborder les imaginaires, dans des temps courts, de la même façon qu'il existe d'autres logiques d'intervention que le projet et l'opérationnel.

Les ateliers d'expérimentation sont-ils une solution nouvelle à des impensés de la recherche ?

Les territoires en transition, de la préfiguration à l'action

Le débat se prolonge sur la question du choix des sites d'études et des caractéristiques des territoires de l'action :

- L'important pour le dispositif PTT est de viser des territoires ayant une dynamique en cours, que les ateliers de recherche-action pourraient approfondir, quelle que soit l'origine de cette dynamique : projet, recherche, planification, etc.
- La question des territoires en déprise est évoquée : ces territoires pourraient convenir à la démarche PTT dès lors qu'ils

se trouvent dans une dynamique d'évolution positive, celle-ci pouvant être catalysée voire accélérée par un atelier PTT.

– Quelle répartition envisager entre :

- > des structures porteuses de type « top down » (type institution) ou « bottom up » (type association, consortium...) ?
- > parmi des structures institutionnelles, celles établies ou celles en émergence ?
- > des territoires où l'ingénierie technique est forte, mais où sa politisation présente un frein ?
- > des territoires moins structurés mais dont la dynamique et le volontariat des acteurs sont avérés (SCoT ruraux ou certains territoires Tepos) ?

La liste des territoires identifiés par les membres de l'équipe projet ou au cours des journées d'études depuis le début du dispositif de préfiguration est examinée par les participants. Un débat sur les critères de choix des territoires à retenir suit.

Ces critères sont encore susceptibles d'évoluer dans les prochains mois.

ENSEIGNEMENTS METHODOLOGIQUES

Les conditions de la réussite

Les retours sur la journée du 11 juin conduisent aux propositions pour les ateliers de recherche-action suivantes :

– Commencer les journées d'études par une visite sur site et une méthode de coconstruction de type « co-développement professionnel » peut être la garantie de belles transversalités et synergies au profit d'un projet commun.

La journée suivante peut s'attacher à des méthodes offrant davantage de livrables à partager et ouvrir vers l'extérieur.

– L'un des objectifs des ateliers de recherche-action serait une évaluation des méthodes employées pour rendre opérante l'intrication acteurs/chercheurs. Le document cadre liste quelques outils en identifiant ce qu'ils permettent, en insistant sur la nécessaire diversité du bouquet méthodologique.

En effet, les outils de l'imaginaire architectural et paysager ne sont pas neutres, ce sont les outils de la pensée politique du projet, dont le choix doit ainsi être soigneux et conscient.

Un bouquet méthodologique diversifié est nécessaire, comprenant des méthodes de coconstruction plus ou moins actives et participatives, dont certaines centrées sur les discours, sont utiles pour énoncer des réalités qui ne peuvent pas être rapportées par des outils de conception ou de représentation graphique.

Il est proposé également de donner une chance à l'expérimentation de savoirs logico-formels qui ne sont pas encore mis en œuvre dans les métiers.

Les habitants doivent également constituer une source de collecte d'informations.

Le débat qui suit porte sur les critères d'élection des catégories de méthodes :

- > le rapport au terrain : les méthodes actives autant que les méthodes moins actives y font référence.
- > Les « petits je ne sais quoi » : il s'agit d'expérimenter également des méthodes et savoirs logico-formels qui ne sont pas encore mis en œuvre dans les métiers.
- L'organisation des temps d'échanges est importante tant dans la durée, que dans la chronologie et dans le choix des intervenants. Il est nécessaire de prévoir un dispositif formel et des instances pour faciliter les échanges et maîtriser les temps d'acculturation entre les acteurs d'univers différents.

Par ailleurs, la multiplicité des intervenants semble parfois faire perdre l'objectif du projet initial. Malgré la nécessaire distribution de parole aux partenaires, l'addition de courtes interventions devient une vraie perte de qualité, notamment si les interventions ne sont pas orientées vers une recherche commune.

FRAGMENT D'UNE FEUILLE DE ROUTE

À l'issue de cette journée, les principaux jalons de la feuille de route pour la mise en œuvre des ateliers de recherche-action apparaissent :

- Publier et diffuser le document-cadre et la plaquette de présentation de la démarche ;
 - Organiser des rencontres préparatoires en région : à Paris, Angers, Lyon et Toulouse ;
 - Rédiger un appel à manifestation d'intérêt faisant apparaître engagements réciproques, montage technique et financier
- ...
- Faire parrainer les territoires par des personnes ressource (membres de l'équipe projet, voire du conseil scientifique ou du comité d'orientation).
 - Définir et stabiliser le dispositif d'accompagnement par le MEEM (rôle des différentes parties, séminaire de lancement, outils) pour rendre la démarche robuste et pérenne.



Illustration 14: Extrait galerie d'images commentées. Intégration de panneaux solaires thermiques sur les toits devant le parc Joan-Miró à Barcelone (Espagne). Crédits : J. Champres

4 ● IDEES, DEBATS ET CONTROVERSES, CONSTRUCTION

DYNAMIQUE

« La recherche-action est un processus dans lequel les acteurs sociaux ne sont plus considérés comme de simples objets passifs d'investigation, deviennent de plus en plus des sujets conduisant une recherche avec la collaboration de chercheurs professionnels. Ce sont donc les groupes sociaux concernés qui vont identifier les problèmes qu'ils veulent étudier, en réaliser une analyse critique et rechercher les solutions correspondantes. »

Guy Le Boterf. La recherche-action : une nouvelle relation entre les experts et les acteurs sociaux ? Pour n° 90, juin-juillet 1983, p. 44

Les réflexions initiales

Alors que le programme paysage et développement durable (PDD) s'achevait en 2015, Yves Luginbühl a souhaité, en tant que président du conseil scientifique, proposer au service de la recherche un texte en vue d'un éventuel nouvel appel à projet de recherche (APR) sur le thème du paysage. Ce texte, validé alors par le conseil scientifique de PDD, s'est principalement construit sur un bilan des acquis mais également des faiblesses des travaux issus du programme PDD ; les questions relatives, notamment, aux interactions entre paysage et économie ou énergie ayant été insuffisamment investies voire délaissées.

En contrepoint de ce texte, Magali Pinon-Leconte a rédigé, en tant que chargée de mission scientifique et pour le compte du service de la recherche, un document investissant d'autres questionnements ouverts vers de nouveaux champs disciplinaires et intéressant le ministère au titre du paysage et de son actualité politique, particulièrement sur les synergies entre les paysages, les territoires et les transitions ; document qui a donné naissance à la démarche de préfiguration PTT.

Ces deux documents initiaux ont servi de base de lancement à la réflexion, sans avoir d'autre visée que de servir de support aux premiers échanges au sein de l'équipe projet nationale. L'objectif des ateliers de recherche-action, tels qu'ils ont été finalement définis tout au long de cette phase "pré-opérationnelle", est bien en effet non pas de répondre à ces textes, à l'instar d'un APR, mais de les nourrir pour les dépasser en partie grâce à de nouveaux processus de recherche-action. L'ambition de ces ateliers étant en effet d'insuffler de nouvelles modalités de production de la connaissance et de contribution de cette connaissance à l'action, les équipes ne peuvent par conséquent se satisfaire de répondre à un questionnement initial sans le réinterroger voire même le contredire.

Les textes qui suivent, produits pendant la phase de préfiguration, compilés dans ce chapitre, annoncent déjà toute la richesse de cet exercice. Le relais est désormais remis aux ateliers afin de poursuivre la réflexion dans une production dynamique et chaque fois renouvelée.

Transitions énergétique, écologique et économique, gouvernance territoriale et paysagère : T3EGTP

Cette note a été rédigée par Yves Luginbühl le 10 janvier 2014 avec les contributions des membres du comité scientifique. Elle fait partie des documents initiateurs de la démarche PTT.

Si la préservation de la biodiversité est devenue un objectif primordial des politiques d'environnement aux côtés de la transition énergétique, celle de la diversité des paysages est affirmée également dans la future loi qui associe biodiversité et paysage, bien qu'elle ne tienne qu'une place secondaire dans les politiques environnementales ou d'aménagement du territoire. Ces trois objectifs sont abordés le plus souvent séparément, mais ils ont pourtant en commun de nombreux points : les disciplines scientifiques qui en font leurs objets privilégiés de recherche en ont généralement bien conscience, telle l'écologie qui utilise le plus souvent le paysage comme outil de territorialisation des flux d'espèces, telle la géographie qui tente d'insérer le fonctionnement des formations végétales dans les mosaïques paysagères issues des effets des activités sociales sur les milieux, telle l'anthropologie qui cherche à comprendre l'usage des ressources biologiques par les populations dans leurs dimensions pratiques et symboliques. La plupart des disciplines ne sont pas en reste et l'on pourrait multiplier les exemples de croisements interactifs entre les processus biophysiques et les processus sociaux, qui peuvent se produire sous divers angles, que ce soit celui de la gouvernance territoriale, celui des effets des dynamiques économiques ou du changement climatique et des énergies renouvelables sur les paysages.

D'une certaine manière, les précédents appels à propositions de recherche formulés autour du paysage [\[1\]](#) ont cherché à répondre à ces objectifs tout en mettant l'accent sur la durabilité des processus d'évolution des paysages en relation avec les questions économiques, le changement climatique et les énergies renouvelables, la participation citoyenne et la qualification des dynamiques paysagères [\[2\]](#). Dans les résultats qu'ont acquis les équipes de recherche subventionnées par ces programmes, il est manifeste que les interactions entre toutes ces dimensions ont été soulevées, de manière diverse et sans toutefois être totalement précisées et déclinées dans toute leur ampleur.

C'est précisément à cet objectif que souhaite s'attacher le présent projet de programme, qui n'est pas vraiment centré sur le paysage, mais qui cherche à établir des liens avec les questions des transitions énergétique et écologique, c'est-à-dire de la préservation de la biodiversité ainsi qu'avec les formes alternatives de l'économie. Il est en effet indéniable qu'il existe des interactions entre la question de la transition énergétique et le paysage, comme il en existe avec la biodiversité ou l'économie. Ce que cherche à engager ce projet de programme, c'est une nouvelle réflexion entre ces divers champs de la connaissance et l'action politique afin d'en servir les orientations dans une approche globale et non sectorielle. Il est évident que cet objectif n'est pas aisé, mais il est aussi évident que les recherches réalisées dans le cadre des programmes évoqués ont, d'une certaine manière frôlé ces interactions sans jamais aller jusqu'à leur élucidation ni à leur mise en œuvre. Une approche globale est donc nécessaire, et l'on tentera ici de l'engager selon des axes transversaux et une conception systémique qui assurent l'interaction entre les dimensions économique, écologique et énergétique.

Les diverses approches par la dimension économique développées récemment ont tenté de l'articuler avec les dimensions écologique et énergétique à travers le concept de soutenabilité : c'est notamment le cas du « Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social » [\[3\]](#) animée par Joseph Stiglitz,

Amartya Sen, et Jean-Paul Fitoussi, plus communément dénommé « Rapport Stiglitz ». Celui-ci aborde cette question par la notion de bien-être qui constitue une voie déjà explorée par ailleurs et notamment par le Conseil de l'Europe dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention Européenne du Paysage[4]. D'autres travaux ont critiqué l'approche économiste du bien-être qui s'appuie sur le PIB. Il est nécessaire de revenir sur ces approches qui constituent incontestablement une innovation, mais qui ne vont pas au bout de la démarche et restent inscrites dans la logique de l'offre et de la demande, alors que d'autres logiques interviennent dans les relations entre les sociétés et la nature.

Les axes du programme de recherche pourraient donc contribuer :

- 1) À la compréhension et l'explicitation des interactions et synergies entre les transitions écologique, économique et énergétique.
- 2) Aux effets de ces synergies et interactions dans le champ culturel et conceptuel et en particulier sur la pensée des rapports sociaux à la nature.
- 3) À aborder la question des relations entre bien-être individuel et social et transitions écologique, économique et énergétique et en particulier à travers l'approche par les paysages et/ou le patrimoine.
- 4) À une approche par les échelles spatiales et temporelles orientée vers les effets du changement climatique et vers les interactions local/global.

Il faut encore préciser que ce programme s'adresse aux spécialistes de diverses disciplines des sciences sociales ou des sciences écologiques, s'ouvre également aux professionnels de ces domaines et porte autant sur les espaces urbains que sur les espaces ruraux.

1. Transitions écologique, énergétique et économique : interactions et synergies

L'alternative de la production énergétique par le recours au pétrole et l'uranium s'est orientée vers plusieurs formes qui mobilisent des techniques ayant des effets puissants dans les paysages comme les grandes éoliennes, notamment off-shore et les fermes photovoltaïques. En France, ces techniques sont souvent contestées par les populations locales qui y voient une intrusion dans leur cadre de vie. Ces contestations peuvent s'expliquer par la très forte densité de répartition de l'habitat sur le territoire français ou par les modes de négociation peu clairs et peu ouverts. En Allemagne, malgré une répartition également dense de l'habitat, voire un taux d'urbanisation supérieur, les contestations sont moindres en raison de dispositifs de négociation plus ouverts avec les acteurs locaux. En Espagne, la répartition de l'habitat est très concentrée au sud de la chaîne cantabrique, laissant de vastes espaces libres de constructions et propices à l'installation de très vastes équipements éoliens ou photovoltaïques. C'est notamment l'un des enseignements du premier programme Paysage et Développement Durable.

Le paradoxe qui apparaît entre des objectifs de réduction des coûts de l'énergie et la contestation des équipements de production d'énergie renouvelable met en lumière la question de l'articulation entre ces objectifs et ceux de l'écologie ou du paysage qui ne sont pas vraiment pensés en synergie. Ici se pose la question des échelles d'intervention, comme le révèlent les expériences de l'usage des techniques de production énergétique à l'échelle domestique, peu développé en France[5], mais qui, dans certains pays (Autriche, Californie, Allemagne...) se montrent pourtant d'un grand intérêt.

Ces réflexions sont cependant encore trop sectorielles et n'incluent pas suffisamment la dimension écologique et la dimension économique. Il s'agit donc de les penser ensemble, et de s'interroger sur l'intérêt économique et l'intérêt pour

la biodiversité que représentent des solutions alternatives en matière de production d'énergie à diverses échelles. L'intérêt économique interroge le secteur de la production des équipements innovants et leur place dans l'économie globale. Dans quelle mesure cette filière peut-elle contribuer à dynamiser les petites et moyennes entreprises – davantage propices à la création d'emplois – face à la concurrence des grands opérateurs multinationaux ? L'intérêt écologique questionne la contribution de solutions alternatives en matière de production d'énergie qui ne participent pas à la production de CO₂ et de gaz à effets de serre, ou qui ne participent pas à l'érosion de la biodiversité. Dans quelle mesure la même filière peut-elle contribuer à diminuer la production de CO₂ et de gaz à effets de serre et l'érosion de la biodiversité, à créer ou maintenir des emplois, et à concourir à un développement local par rapport aux injonctions des institutions supranationales et développer des stratégies de marketing territorial ?

Il est alors nécessaire de revenir sur les formes d'économie d'énergie à diverses échelles en articulant les réflexions avec l'urbanisme et l'aménagement du territoire. La future loi sur la biodiversité et les paysages propose en effet une insertion des questions posées par ces deux dimensions de l'aménagement du territoire dans les documents d'urbanisme mais n'exclut pas une réflexion plus approfondie sur le développement des économies d'énergie à l'échelle domestique susceptible de conjuguer les efforts en faveur de la qualité du cadre de vie et d'un habitat plus économe en énergie. Des mesures existent déjà pour l'isolation des habitats, mais il est possible d'imaginer des formes d'urbanisme individuel ou collectif[6] qui prennent en compte ces deux objectifs et qui diversifient les techniques de production énergétique à cette échelle et qui les insèrent dans les objectifs de qualité paysagère prévus dans la future loi.

Le projet de programme de recherche se propose de revenir sur ces questions en mobilisant des équipes susceptibles :

- a) D'expliciter le sens des expressions actuellement utilisées : transitions écologique, énergétique et économique qui paraissent souvent évidentes alors qu'elles recouvrent des champs de signification flous soutenus par des discours parfois incantatoires.
- b) D'analyser les expériences actuelles qui se multiplient en Europe ou ailleurs.
- c) D'imaginer, avec le concours des ingénieurs, des professionnels de l'architecture et du paysage des dispositifs techniques nouveaux et avec des chercheurs géographes, sociologues ou anthropologues des formes de négociation sociale qui permettent d'allier sociabilité avec procédés de production d'énergie[7].
- d) D'étudier les formes d'aménagement du territoire qui ont pu, dans l'histoire, contribuer à des interactions et synergies entre les diverses dimensions écologique, économique et énergétique.
- e) D'analyser les manières dont les acteurs et surtout les habitants se représentent ces modes innovants d'habiter, parce que la réussite de telles formes d'urbanisme est liée à leur reconnaissance sociale. La « maison passive » qui ne consomme pas d'énergie, mais qui, au contraire, en produit, n'est plus un mythe. Des expériences le montrent, mais elles ne sont pas encore totalement insérées dans un tissu urbain ou rural qui, en même temps fasse la preuve de l'adhésion des populations concernées. En France, ces formes sont très en retard sur des expériences que l'on peut constater en Autriche ou en Allemagne, notamment.

L'enjeu est également d'infléchir les documents d'urbanisme comme les PLU ou les SCot ou d'inventer d'autres formes de dispositifs de gouvernance territoriale qui intègrent ces dimensions économique, énergétique et écologique, articulées avec des objectifs de qualité paysagère. Si ces derniers sont déjà envisagés dans la future loi

sur la biodiversité et le paysage, celui d'allier des objectifs de qualité paysagère à des objectifs d'économie – voire de production – d'énergie dans les documents d'urbanisme n'est pas encore vraiment affiché, alors qu'il peut représenter une réelle innovation. Les équipes de recherche sont donc invitées à répondre à ce triple objectif en analysant d'une part les principes théoriques et d'autre part les dispositifs méthodologiques qui pourront conduire à cette diversité opérationnelle tout en élargissant l'analyse à des expériences concrètes et aux méthodes mises en œuvre. On explorera ici, par exemple, les diverses techniques d'économie d'énergie qui présentent des compatibilités dans le champ de préservation de la biodiversité comme de l'utilisation de la biomasse tout en analysant leur capacité à dynamiser le secteur économique des PME. Ou de même, on pourra explorer les formes de production alimentaire qui contribuent non seulement à la biodiversité et à la qualité alimentaire, mais également à l'économie d'énergie et à une économie agro-alimentaire plus productrice d'emplois et plus solidaire avec le secteur de la production. Plus généralement, la logique qui part de la question énergétique peut être également renversée en partant de la question écologique ou de la question économique. Dans les trois cas, il s'agit bien de tenter l'interaction et les synergies entre ces trois dimensions tout en apportant un appui aux politiques publiques.

On tiendra compte également des aides apportées par les États aux diverses filières de production énergétique alternative et de leurs variations dues à la crise financière. On pourra aussi s'inspirer de la notion de services écosystémiques pour articuler les trois dimensions écologique, économique et énergétique de l'aménagement du territoire, tout en analysant ce que recouvre cette expression parfois controversée.

2. Bien-être et mal-être individuels et sociaux et transitions écologique, économique et énergétique.

Les théories de l'économie des aménités reposent notamment sur la mesure de la qualité de vie ou du bien-être. C'est sur cette voie que se sont engagés plusieurs spécialistes économistes en particulier et notamment les auteurs de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social présidée par Joseph Stiglitz [8]. On connaît les critiques qui ont été adressées aux méthodes assimilant la mesure du bien-être à celle du PIB, qui ne tient pas compte des valeurs non marchandes [9]. C'est précisément sur cette question des valeurs non marchandes – et plus exactement sur l'interaction entre valeurs marchandes et valeurs non marchandes – que le programme souhaite innover en renversant les théories de la mesure économique des aménités et en partant du postulat que tout paysage et le patrimoine également constituent des produits de l'économie. Dès lors, il ne s'agit plus de mesurer la valeur économique d'un paysage ou d'un patrimoine, mais d'évaluer le bien-être procuré par un paysage ou un patrimoine soumis à des dynamiques économiques, mais aussi écologiques et énergétiques.

L'évaluation du bien-être, individuel et social, met en jeu non seulement l'accès aux biens matériels, mais également la prise en compte de diverses valeurs non marchandes comme la reconnaissance de la place du citoyen dans les procédures d'aménagement ou celle des perceptions sensorielles et des représentations sociales des éléments naturels ou artificiels du paysage considéré comme cadre de vie. Les perceptions et/ou représentations sociales des paysages peuvent constituer l'un des moyens d'articuler la mesure du bien-être aux composantes naturelles du paysage et donc de la biodiversité mais aussi des productions alimentaires. De même, l'accès aux biens matériels peut renvoyer aux activités économiques et à leurs capacités d'offrir des biens procurant du bien-être aux individus et à la société. Mais surtout, la prise en compte des dynamiques des paysages peut être le moyen de mesurer les emplois créés ou perdus par les

activités économiques. La notion de bien-être appelle a contrario celle de mal-être qui pourra constituer le versant opposé des recherches, ces deux versants de la qualité de vie interrogeant autant les anthropologues, les historiens, les géographes que les sociologues ou les économistes associés en équipes interdisciplinaires.

Dans les nouvelles approches de la mesure du bien-être individuel ou social mentionnées auparavant, la dimension territoriale se réduit le plus souvent à la consommation de terres et aux effets positifs ou négatifs sur les milieux « naturels ». Elles ne prennent pas en charge les procédures d'aménagement du territoire ni la question du paysage ou du patrimoine et de leur gestion ou préservation, ou indirectement sous la forme plus générale des aménités. Tout en évitant une démarche déterministe, on sait que les relations entre le paysage et le patrimoine et le bien-être ne sont ni simples ni univoques. Le bien-être dépend de nombreux facteurs parfois contradictoires qui relèvent d'une part de l'accès aux biens matériels, comme la qualité de l'alimentation ou des soins médicaux, mais aussi à des biens immatériels et en particulier des valeurs comme la liberté de circuler ou de s'exprimer, comme un système d'éducation permettant l'accès à des diplômes valorisants, ou encore comme l'estime et le respect que les autorités et institutions politiques accordent à l'individu ou aux groupes sociaux.

Ici, on cherchera ainsi à préciser les liens qui existent entre le bien-être individuel ou social et les transitions que la crise – ou la succession de crises – nécessite dans les domaines de l'écologie, de l'énergie et de l'économie tout en s'appuyant sur des situations concrètes puisées dans l'histoire actuelle comme dans les siècles passés. Dans quelle mesure la préservation de la biodiversité est-elle un facteur de bien-être ou une voie pour lutter contre les situations de mal-être (stress, violence, délinquance, pathologies, etc.) ? Et dans quelles conditions et selon quelles modalités ? Comment les solutions alternatives à l'usage des énergies fossiles ou nucléaires peuvent-elles contribuer au bien-être social et individuel tout en abondant au développement d'économies plus propices à la création d'emplois ? Comment de nouvelles formes d'économie – solidaires en particulier – peuvent-elles entrer en synergie avec un fonctionnement écologique ou environnemental favorables au bien-être ?

Indiscutablement, la réflexion ne peut se passer du recours à l'interdisciplinarité : si l'écologie du paysage est reconnue comme une spécialité de l'écologie, le paysage qu'elle utilise n'est pas le même que celui des disciplines des sciences sociales ; il sert à comprendre ou organiser dans l'espace les flux de biomasse et la distribution des espèces et de leurs habitats alors que le paysage de la géographie, de la sociologie, de l'anthropologie ou de l'histoire est davantage compris comme le produit des interactions entre les processus biophysiques et les processus sociaux, ou des interrelations entre la dimension matérielle et la dimension immatérielle des rapports sociaux à la nature. Pourtant, si les relations entre biodiversité et organisation sociale des paysages, enjeu essentiel de la préservation de la diversité des espèces et de la qualité de vie humaine, l'une et l'autre s'alimentant mutuellement, pouvaient constituer un programme de recherche en soi, les recherches envisagées ici doivent s'y inscrire et ne pas les quitter de vue.

En poussant le raisonnement plus loin, on peut aussi se demander si la préservation de la biodiversité n'a pas notamment pour objectif aux yeux des spécialistes de l'écologie de contribuer au bien-être ou au mal-être des animaux (et des végétaux ?), avec comme but ultime d'apporter son tribut au bien-être de l'humanité et de s'opposer à la dégradation de la qualité de vie, bien que certaines approches radicales de l'écologie considèrent que l'agent essentiel de la dégradation des milieux naturels est l'homme avant tout. Cette assertion mobilise évidemment les représentations sociales que les acteurs de l'aménagement mais aussi les simples habitants d'un lieu se construisent

du bien-être et du mal-être humain, animal (et éventuellement végétal ?) par rapport aux dynamiques des paysages et des territoires et des facteurs qui interviennent dans les processus de production énergétique et économique. Les récentes propositions de certains « intellectuels » pour faire passer le statut de l'animal du simple objet à celui d'un être vivant sensible pourront ainsi être analysées au regard de la question du bien-être et du mal-être humain et de ses relations avec la biodiversité et de l'énergie et de l'économie.

De nombreuses propositions théoriques et méthodologiques ont été avancées pour la mesure du bien-être individuel et social : c'est le cas de l'indice de bien-être économique soutenable (Nordhaus et Tobin, 1973) qui mesure la richesse publique et privée totale comprenant le capital reproductible et le capital non reproductible (les terres par exemple), le capital éducatif et le capital santé, après déduction du coût estimé des pollutions de l'eau, de l'air et sonore et de la disparition des zones humides, des terres agricoles et des forêts primaires, ainsi que des dommages issus du CO2 et de la dégradation de la couche d'ozone. C'est aussi le cas de l'empreinte écologique^[10] qui mesure la part de la capacité de régénération de la biosphère absorbée par les activités humaines (consommation), en calculant les surfaces de terre et d'eau biologiquement productives qui sont nécessaires à une population donnée pour maintenir indéfiniment son rythme de consommation^[11]. Ces méthodes ont été souvent critiquées sur divers points de vue et en particulier sur les scénarios hypothétiques pour la première ou sur l'absence de prise en compte du progrès technique pour la seconde qui assimile en outre le déficit en terres cultivées au déficit commercial.

On pourra donc s'interroger sur ces diverses méthodes et sur la capacité des disciplines en sciences sociales à s'engager sur une autre voie qui consiste donc à renverser la théorie classique de l'économie en évaluant le bien-être procuré par un paysage ou un patrimoine soumis à des dynamiques économiques, mais aussi écologiques et énergétiques (cf. infra). Le paysage est un produit de l'économie ou plus exactement des formes des économies sectorielles qui le font évoluer. Lorsque les économies changent d'orientations, les paysages changent avec elles. Les exemples historiques de l'économie agraire et agro-alimentaire et du développement industriel sont assez éloquentes pour se passer d'une démonstration plus approfondie.

Précisément, le développement industriel du 19^{ème} siècle a entraîné des effets radicaux dans les activités agraires et a poussé l'agriculture dans le productivisme inspiré de l'accélération de la vitesse de la nature que représentait l'invention de la machine à vapeur et des lois de la thermodynamique^[12]. Produire plus et plus vite, s'affranchir des lois de la nature est devenu un objectif qui a été rempli par la rationalisation des activités agricoles, la mécanisation, l'agrandissement des structures des exploitations agricoles et en bout de course l'aboutissement aux flux tendus actuels du marché. D'une certaine manière, il est possible d'affirmer que l'économie agricole et agro-alimentaire et l'économie fondée sur la production industrielle ont suivi les mêmes logiques : elles ont été solidaires. Mais avec quelles conséquences sur la qualité de vie, sur les paysages, sur la biodiversité ? Les exemples de ces effets sont nombreux et ne méritent pas que l'on s'y attarde. Il faut cependant souligner l'accélération des déplacements individuels et collectifs qui a provoqué également une métamorphose des paysages et de l'occupation des territoires ; à cet égard, on notera que ce programme concerne autant l'urbain que le rural et en particulier les spécificités fonctionnelles de ces deux types d'espaces ou de paysages que certaines théories ont estimés quasi identiques dans leurs modes de vie. La question des transitions écologique, économique et énergétique et du bien-être ou du mal-être qui y sont associés interroge précisément le fonctionnement de tels territoires urbains ou ruraux.

Une autre manière d'envisager les solidarités économiques est possible : jusqu'à présent, l'économie a été fondée sur la concurrence des marchés, sur la loi de l'offre et de la demande alors que les sociétés ne fonctionnent pas sur ces principes théoriques. Si la compétition existe, ne serait-ce que dans l'éducation et l'enseignement pour accéder aux diplômes supérieurs, il y a aussi une place pour le partage des bénéfices de la productivité agricole et industrielle ou des services et la redistribution des richesses que produisent ces secteurs économiques. Les solidarités économiques peuvent s'exprimer autrement, dans la complémentarité des activités et surtout dans leurs apports mutuels à l'aménagement du territoire et à la qualité de vie que les populations sont en droit d'attendre. Les effets de la crise actuelle et en particulier ceux qui émergent violemment dans l'agriculture et le secteur agro-alimentaire[13] montrent que les solidarités économiques ne fonctionnent plus[14], qu'elles ont été anéanties par la mise en œuvre de modèles économiques productivistes, confrontées à la concurrence mondiale et à la course aux profits rapides obtenus sans considération des problèmes environnementaux et sociaux.

L'enjeu de cet axe de recherche consiste ainsi à analyser les facteurs qui interviennent dans les évolutions actuelles et passées des économies agricoles, industrielles et les services tout en s'interrogeant sur les formes innovantes qui pourraient contribuer à un meilleur partage des richesses produites et à de meilleures complémentarités territoriales et écologiques ou paysagères et par là même au bien-être individuel et social[15]. Il ne s'agit pas de se centrer uniquement sur les activités dites « bio » mais d'étudier les bénéfices apportés par les activités économiques dans les secteurs qui entretiennent avec les territoires des relations étroites et bénéfiques dans les domaines de l'écologie et du paysage dans le cadre d'un développement durable[16]. C'est-à-dire de chercher à repenser l'inscription des activités économiques dans des solidarités territoriales qui prennent en compte les dimensions écologiques et paysagères.

Bien évidemment, les interactions avec les deux autres axes sont attendues ici tout particulièrement. Par solidarités économiques, on pourra penser à celle qui s'exerce entre le secteur de la production agricole et celui de l'agro-alimentaire autrement que par la logique des filières et des groupes commerciaux qui enserrant les producteurs agricoles dans un étau en réduisant progressivement leurs marges de manœuvre et financières et en les canalisant dans une orientation d'où ils ont des difficultés grandissantes à s'échapper ou à trouver de nouvelles formes alternatives de production. De même, le secteur industriel qui est lié à ces secteurs de la production et de la transformation peut chercher des solutions innovantes de complémentarités ou d'apports mutuels : on peut ainsi penser à la production de machines destinées à la transformation de produits plus écologiques, à la mécanisation moins dispendieuse d'énergie de l'activité agricole ou des transports des marchandises agricoles, à l'usage des intrants, etc., et à leurs effets territoriaux, environnementaux et paysagers.

Le programme de recherche invite donc les équipes susceptibles de répondre aux questions suivantes :

- a) Comment mesurer le bien-être individuel et social ou à l'inverse le mal-être dans le cadre de perspectives des transitions écologique, énergétique et économique par rapport à la situation actuelle et aux défis du développement durable ? Quels sont les facteurs qui interviennent dans l'élaboration du bien-être ou dans celle du mal-être ? Quelle est la part de ces facteurs qui relèvent de l'accès à des biens matériels ou immatériels, du domaine écologique, de l'énergie ou de l'économie ?
- b) Quel est le rôle des représentations que les acteurs de ces secteurs se construisent des modes de production et de services rendus par leurs activités à la qualité de vie et au bien-être ou au mal-être individuels et sociaux et à celle

des territoires envisagés tant dans leur dimension paysagère qu'écologique ?

c) Quels sont les effets des pratiques professionnelles sur les paysages et les écosystèmes en insistant sur les perceptions des complémentarités sociales et des partages envisageables entre les divers groupes sociaux ?

d) Quel pourrait être le rôle de l'animal (et du végétal ?) et de son bien-être ou de son mal-être dans celui de l'individu humain et de la société ? Peut-on faire le lien entre bien-être et mal-être animal (ou végétal ?) et les dimensions écologique, énergétique et économique des territoires et des paysages ?

Mais il est clair qu'en dehors de ces questions, d'autres peuvent être abordées et compléter le cadre des relations entre dimension écologique, énergétique et économique et bien-être individuel et social. Il ne fait pas de doute cependant que ces questions ne peuvent pas éviter le problème des échelles auxquelles elles sont posées et auxquelles les dynamiques économiques et écologiques sont pertinentes par rapport aux dynamiques paysagères et patrimoniales.

3. Transitions écologiques, énergétiques et économiques, et échelles territoriales et temporelles : du changement climatique aux interactions local/global.

Il est en effet évident que le problème des échelles est essentiel, ne serait-ce qu'en raison du fait que les grandes théories de l'évaluation économique du bien-être se sont exercées à l'échelle planétaire et non à des échelles locales. Mais il est également vrai que les études concernant des espaces restreints en superficies se sont multipliées ces dernières années[17]. Il existe cependant de multiples échelles et en particulier celles qui renvoient à la diversité des acteurs intervenant dans l'aménagement du territoire :

- celle de l'habitant, du citoyen qui peut s'emparer à un niveau individuel des dispositifs d'économie d'énergie proposés par le marché et soutenus par les pouvoirs publics (chauffage aux énergies renouvelables, maison passive...) ;
- celle de l'acteur économique ou de l'entrepreneur qui conduit de vastes projets de type industriel en rapport avec les nouvelles énergies (parc éolien, parc photovoltaïque...) là encore encadrés par l'action publique
- celle du planificateur qui imagine d'autres façons de penser le développement urbain et son organisation dans l'espace (densification urbaine, transports doux et propres, éclairage, covoiturage, etc).
- celle de l'aménageur qui met en œuvre des projets d'aménagement à l'échelle collective de portions de territoire, comme les écoquartiers, les tramways, les aires de stationnement pour covoiturage...

Ces échelles ne sont pas évidemment celles du réchauffement climatique[18] ni forcément celles de l'érosion de la biodiversité qui est pensée le plus souvent selon une division de l'espace en corridors, îles, taches ou en mosaïque. Il s'agit donc de tester la pertinence de ces échelles spatiales qui ont une signification sociale évidente et des questions théoriques auxquelles elles répondent. Quelles peuvent être les relations entre ces diverses échelles et comment peuvent-elles s'articuler dans l'aménagement du territoire ? En particulier on pourra s'interroger sur la mise en œuvre de la trame verte et bleue à l'échelle des collectivités locales qui a pour objectif le maintien, voire l'enrichissement de la biodiversité ; mais l'on sait que cette mise en œuvre se confronte à de nombreux obstacles de la part des acteurs sociaux et en premier lieu des élus qui y voient souvent davantage un moyen de contenir l'urbanisation que de préserver la diversité des espèces. Ou d'agréments le cadre de vie des populations – humaines, et non animales ou végétales – par des réseaux d'arbres ou de végétation aptes à la circulation pédestre ; ou encore d'offrir un cadre « naturel » pour les

nouvelles constructions.

Mais les échelles peuvent être aussi territoriales et renvoyer aux découpages de l'espace selon les divisions administratives ou géographiques (communes, communautés de communes, pays, régions, nations, continents, planète). L'enjeu est ici d'analyser les jeux d'interaction entre le local et le global : comment raisonner les diverses transitions évoquées précédemment dans le passage du local au global et inversement ? Quels peuvent être les effets des processus de négociation sociale et en particulier de participation citoyenne dans ces transitions et comment les analyser[19] ? Le jeu d'interactions entre le global et le local implique des mouvements dans les deux sens qui font migrer des informations ou des idées de l'un des niveaux à l'autre. Peut-on identifier ces informations et ces idées et peut-on préciser par quels processus et dispositifs ils migrent et s'échangent entre le niveau global et le niveau local ? À cet égard, il faut s'interroger sur la correspondance des niveaux de biodiversité globale et locale et la même question se pose pour les niveaux de production énergétique (globaux et locaux) ou encore pour les processus économiques : ce qui revient à se demander si ce qui est envisageable à l'échelle globale peut l'être au niveau local et inversement.

L'un des enjeux de cet axe de recherche est donc d'analyser dans quelles conditions, sous quelles formes sociales d'organisation territoriale, à quelles échelles spatiales et dans quelles modalités de mise en œuvre des objectifs de préservation de la biodiversité[20], cette dernière et la qualité des paysages peuvent se renforcer mutuellement et concourir à un objectif commun. Les attendus peuvent être de deux ordres tout en s'appuyant tous les deux sur des études de cas concrets : d'une part une modélisation conceptuelle sur le plan théorique et en particulier sur le défi cognitif que pose l'emboîtement des échelles, d'autre part des propositions de méthodes pratiques dans une perspective finalisée. On sait que la biodiversité et par exemple la préservation des insectes pollinisateurs contribuent à la diversité de l'alimentation humaine, ou que la qualité de cette dernière dépend de la diversité des espèces cultivées. Inutile d'insister sur les bénéfices réciproques de l'un et de l'autre. Mais les échelles spatiales auxquelles fonctionne la biodiversité ne sont pas forcément les mêmes que celles auxquelles il est possible d'évaluer la qualité paysagère. On cherchera donc à analyser les correspondances entre les échelles spatiales pertinentes pour la biodiversité, l'économie d'énergie et les processus économiques et celles auxquelles la qualité des paysages, corrélative du bien-être individuel et social est pertinente.

Il existe également plusieurs échelles temporelles auxquelles ces questions peuvent être posées :

- l'échelle historique en est une qui peut constituer une voie d'interrogation pour les historiens : est-il possible de trouver dans l'histoire des exemples de transition énergétique ou écologique qui correspondent à une transition économique ? Et inversement, les exemples de transition économique historique, comme le 18^{ème} siècle (instauration du libéralisme économique) correspond-il à une transition écologique ou énergétique ? Les enclosures anglaises ont-elles contribué à une nouvelle écologie et une autre biodiversité ou à une transition énergétique (passage de l'usage du bois à la houille par exemple) ?
- Une autre échelle historique peut être une projection dans l'avenir, avenir plus ou moins lointain (réchauffement climatique) qui interroge le devenir des infrastructures de production énergétique du passé : qu'en sera-t-il ? Sont-elles vouées à disparaître, abandonnées, reconverties et alors vers quels usages ? Ce qui interroge aussi le devenir des paysages et les valeurs qui peuvent être attribuées à ces infrastructures. De la même manière, il est possible de s'interroger sur les échelles de temps auxquelles l'évolution de la

biodiversité se produit, dans leurs relations aux évolutions économiques et énergétiques. Sont-elles concordantes ? Enfin, on pourra analyser les effets d'échelle spatiale et temporelle afin de tester l'efficacité des divers dispositifs et schémas de préservation de la biodiversité par rapport à ceux qui tentent de protéger, gérer ou améliorer la qualité des paysages, notamment à travers le concept de projet.

Ces trois axes ne doivent pas être conçus séparément. S'ils l'ont été ici, c'est davantage pour organiser la lecture des interactions et synergies entre les divers facteurs qui interviennent dans leurs champs d'application. Mais il est clair que les approches pourront s'engager sur l'un d'entre eux tout en développant progressivement ces interactions et synergies qui s'établissent avec les autres. Autrement dit, il s'agit de démarches pragmatiques qui pourront peu à peu s'interconnecter entre elles tout en veillant à la rigueur scientifique nécessaire et apporter au champ conceptuel les enseignements théoriques correspondants.

[1] Voir les programmes de recherche « Paysages et politiques publiques » (PPP), « Paysage et développement durable » (PDD1 et PDD2) et « Infrastructures de transport terrestre, écosystèmes et paysages » (ITTECOP) qui se sont échelonnés entre 1998 et 2013.

[2] Voir notamment LUGINBÜHL (Y.), TERRASSON (D.), dir., 2012, Paysage et développement durable, Editions QUAE, Paris, 300 pages, et la critique de la notion de durabilité.

[3] Stiglitz Joseph, Sen Amartya, Fitoussi Jean-Paul, 2009, Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social, Paris, 324 pages.

[4] Luginbühl Yves, 2003, Bien-être individuel et social et paysage, Rapport sur le Thème 2 des Ateliers 2003, par le Professeur Yves Luginbühl, Expert auprès du Conseil de l'Europe, Strasbourg, 19 pages. Voir aussi les travaux de recherche qu'a entrepris Guillaume Faburel dans le cadre du programme de recherche ITTECOP.

[5] Pour de nombreuses raisons qu'il n'est pas utile de détailler ici, mais qui tiennent notamment au poids politique des grands opérateurs de production d'énergie.

[6] Voir l'exemple encore timide et parfois controversé des écoquartiers ou des dispositifs d'habitat collectif coopératif, comme le « village vertical ».

[7] Le précédent programme de recherche sur le paysage PDD2 ayant notamment porté sur la participation citoyenne à l'élaboration de projets de paysage, cette orientation ne sera ici pas privilégiée, sauf si elle est justifiée par rapport aux objectifs affichés de synergie entre les diverses dimensions écologique, énergétique et économique.

Voir également : <http://developpementdurable.revues.org/9208>,

et http://villessentransition.net/transition/pages/resilience/quest-ce_que_la_resilience

[8] Op cit.

[9] Voir notamment : Patrick Viveret : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/024000191/0000.pdf>

[10] Voir notamment la carte de répartition par pays de la planète dans Global Footprint Network, données pour 2005. L'empreinte écologique a été initialement proposée par Wackernagel et Rees (1995).

[11] Côté demande : surface totale requise pour produire alimentation, fibres et bois, absorber les déchets et fournir l'espace nécessaire à ses infrastructures ; côté offre : capacité productive de la biosphère et son aptitude à fournir un flux de ressources biologiques et de services utiles à l'homme.

[12] Voir notamment : Luginbühl Yves, 2012, La mise en scène du monde, Construction du paysage européen, CNRS Editions, Paris, 430 pages.

[13] Rappel : on évoquera ici notamment, les formes de solidarités économiques entre le secteur de la production alimentaire et celui de la distribution avec les dispositifs de circuits courts comme les AMAP.

[14] La crise bretonne récente a montré les limites du système de solidarité économique entre le secteur de la production et le secteur agro-alimentaire. Les opérateurs agroalimentaires ont cherché à s'autonomiser de la production en installant leurs abattoirs et leurs usines de conditionnement dans des pays émergents à moindre coût salarial comme le Brésil et les producteurs bretons – notamment de volailles – se sont trouvés face à une concurrence mondiale inégalitaire, ne pouvant plus ainsi écouler leur production.

[15] On peut penser notamment aux effets négatifs comme le stress au travail et aux nombreux cas de suicide chez les agriculteurs qui ne sont évidemment pas des facteurs éminents de bien-être.

[16] On n'évitera pas de s'interroger sur les formes « classiques » de la distribution marchande qui entretiennent des relations de solidarité avec le secteur de la production.

[17] Voir notamment l'étude du CGDD sur l'évaluation socio-économique des zones humides, l'analyse par consentement à payer du lac de Der par l'équipe du master d'AgroParisTech, etc. Voir également sur internet les travaux sur l'économie des aménités.

[18] Pour autant les nouveaux documents de planification SRCAE, SRCE, PCET sont conçus pour être élaborés sur une échelle institutionnelle (région, département, commune, intercommunalité)

[19] Notamment pour le réchauffement climatique.

[20] Et des objectifs de qualité paysagère prévus par la future loi biodiversité et paysages actuellement en cours d'élaboration.

Transition territoriale, territoires en transitions : penser la complexité pour la durabilité des territoires

Note de réflexion préalable à la démarche de préfiguration, rédigée par Magali Pinon-Leconte

TRANSITIONS

La controverse du développement durable

Bien que véhiculant, selon Jean-Pierre Le Goff¹⁹, l'utopie d'une cité-monde réconciliée avec la nature et pacifiée, annihilant les contradictions et les conflits, la notion de développement durable est loin d'être consensuelle. Idéal régulateur et nouvelle utopie pour Jean-Pierre Le Goff, projet commun de nature transcendante pour Yannick Rumpala²⁰, projet salvateur et pont vers un nouveau monde pour Lucie Sauvé²¹, cette notion, par son statut heuristique et messianique, porte en elle des imaginaires collectifs et par conséquent ambivalence, paradoxes, controverses, contradictions voire malentendus.

Utilisée pour promouvoir la vision d'un monde meilleur, les acteurs s'en sont saisis pour donner un sens à leur action. Elle sert cependant des intérêts spécifiques tout en se présentant comme une valeur consensuelle comme le rappelle Lucie Sauvé. Alors que certains y voient un processus vers un projet de société, au sens de visée et d'intention, une démarche humaniste et éthique, d'autres, plus pragmatiques ou opportunistes, y répondent par des solutions technologiques voire des adaptations accessoires, des mesures alibi ou du marketing. Pour Jean-Pierre Le Goff en effet, la notion s'avère difficile à délimiter, floue, globalisante ; elle donne lieu à surenchère permettant à ceux qui en sont dépositaires d'intervenir dans tous les domaines au nom du bien commun et d'intérêts supérieurs.

Jacques Levy²² rappelle par ailleurs l'existence d'une opposition dans les consciences écologiques. Ainsi explique-t-il, le rapport Brundtland fait clairement l'hypothèse qu'il est possible de concilier les différents objectifs affichés par la notion de développement durable : croissance économique, cohésion sociale et préservation de l'environnement naturel, ces trois piliers étant posés non pas comme contradictoires mais comme compatibles entre eux, alors que le rapport Meadows affirme à l'inverse que, quels que soient les choix et orientations des sociétés contemporaines, seule une stricte limitation, et si possible réduction, de la croissance démographique et de la production pourrait permettre d'éviter une catastrophe écologique. Pour Jean-Pierre Le Goff, le développement durable contribuerait même à maintenir l'indécision dans la mesure où réconcilier écologie, économie et social, les traiter à égalité comme si chacun était gagnant, lui semble une impossible gageure, à l'instar d'André Gide pour qui « choisir c'est renoncer ».

Après avoir mis le développement durable au centre de sa stratégie, notamment au moment de la création du ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables en 2007, grand ministère intégrateur de

19 IDHES CNRS

20 ERMES Université de Nice

21 Centr'ERE Université du Québec Montréal

22 Chôros Ecole fédérale de Lausanne

politiques sectorielles, le ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer priorise désormais son action autour des transitions énergétique et écologique avec un prisme résolument environnemental et l'ambition de développer une filière économique « verte »²³. Par exemple, la conférence environnementale de 2013 a permis d'identifier cinq chantiers :

1. l'économie circulaire
2. les emplois et la transition écologique
3. la politique de l'eau
4. la biodiversité marine, la mer et les océans
5. l'éducation à l'environnement et au développement durable.

Cette tendance à la segmentation va-t-elle s'accroître face au renforcement des enjeux climatiques et à ceux relatifs à l'accès aux ressources naturelles jusqu'à définitivement affaiblir le concept de développement durable ? Reiner Keller²⁴ va plus loin. Pour lui, à l'exception de la question du climat, l'environnement ne figure plus à l'agenda des médias et des urgences politiques. La complexité de nos sociétés modernes, leur faiblesse de décision politique affirmée et leur dynamique économique capitaliste constituent des facteurs contre-productifs pour la stratégie du développement durable.

De quelles transitions, de quelles transformations, de quel changement s'agit-il ?

Si la transition évoque le passage d'un état à un autre encore faut-il définir de quels états il est question.

Deux transitions sont aujourd'hui portées par le ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer : les transitions énergétique et écologique vers un développement durable.

La transition énergétique vise à préparer l'après-pétrole et à instaurer un modèle énergétique plus robuste et plus durable face aux enjeux d'approvisionnement en énergie, aux évolutions des prix, à l'épuisement des ressources, aux impératifs de la protection de l'environnement.

Plus globale et intégrative, la transition écologique vers un développement durable se présente comme un chemin vers le développement durable, couplant innovations technologique et sociale pour permettre une transformation d'ampleur, mettant le progrès au service d'un nouveau modèle de société reposant sur le mieux consommer et le mieux vivre ensemble, pour une croissance économique écologique source d'opportunités pour tous et vecteur de progrès social.

Le ministère considère ainsi que le développement durable reste un modèle de développement à construire en passant notamment par les transitions énergétique et écologique. L'objectif de la transition écologique, dont la transition énergétique fait partie, est de permettre le développement durable.

Jacques Lévy précise pour sa part que le développement durable est avant tout une démarche contenant une composante procédurale essentielle et indissociable du projet. Le développement durable doit être compris selon lui comme un cadre de débats dont seuls les principes généraux sont explicités, un cadre de débats non seulement sur sa mise en œuvre mais également sur les schèmes d'actions qui peuvent découler de ses valeurs fondatrices, un cadre de débats pour permettre l'appropriation par tous les acteurs, à toutes les échelles, d'un questionnement mondial sur la question du développement. Pour Jacques Lévy, le débat public contemporain fait apparaître trois paradigmes, agro-industriel, néo-naturaliste et post-matérialiste, qui illustrent parfaitement la difficulté à trouver un consensus à partir de trois conceptions

23 Loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte

24 Université Koblenz-Landau, Allemagne

sociétales souvent opposées et qui aujourd'hui coexistent²⁵. Tout en s'interrogeant sur le devenir du développement durable, Jacques Lévy estime que le débat reste ouvert et que les modalités de la transition restent à définir pour tendre vers le modèle post-matérialiste qui lui semble des trois le plus respectueux des principes de développement durable.

Edgar Morin, plus radical, parle quant à lui de nécessaire bien qu'improbable métamorphose, processus d'auto-destruction et d'auto-reconstruction de nos sociétés, car pour lui l'histoire est épuisée et non les capacités créatrices de l'humanité. Des voies multiples, selon lui, se développent conjointement et se conjuguent en une pluralité de chemins réformateurs. Il faut, d'après Edgar Morin, nous dégager d'alternatives bornées auxquelles nous contrainst le monde de la connaissance et de la pensée hégémoniques. Il faut ainsi à la fois mondialiser et démondialiser, croître et décroître, développer et envelopper.

Les crises et les mutations majeures que nous connaissons et connaissons mettent en effet en évidence l'extraordinaire complexité et diversité de notre environnement global et nécessitent de recourir à des approches polymorphes et systémiques pour les anticiper, s'y adapter, s'en prémunir, les éviter voire les accompagner. Ainsi en appelle-t-on alors au développement durable pour nous inciter à évoluer vers une meilleure construction collective des questionnements intégrant des référentiels, des valeurs et des intérêts différenciés de l'ensemble des acteurs sur des territoires repensés dans leur tension entre local et global, temps long et temps court, pour une mise en œuvre des politiques publiques plus efficace et pertinente.

Pour répondre à ces enjeux, et en particulier pour accélérer la transition écologique en proposant des perspectives et des orientations dans une cohérence d'ensemble, le ministère a élaboré la stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable afin que la transition écologique devienne l'objectif partagé et structurant des stratégies et des actions des acteurs publics et privés autour de neuf axes transversaux :

1. Développer des territoires durables et résilients
2. S'engager dans l'économie circulaire et sobre en carbone
3. Prévenir et réduire les inégalités environnementales, sociales et territoriales
4. Inventer de nouveaux modèles économiques et financiers
5. Accompagner la mutation écologique des activités économiques
6. Orienter la production de connaissances, la recherche et l'innovation vers la transition écologique
7. Éduquer, former et sensibiliser à la transition écologique
8. Mobiliser les acteurs à toutes les échelles
9. Promouvoir le développement durable aux niveaux européen et international.

La stratégie nationale mise sur une adhésion collective et le partage de ces objectifs par l'ensemble des acteurs, ce qui est loin d'être gagné au regard des arguments du chapitre précédent. Jacques Lévy, s'interrogeant sur le devenir du développement durable, se demande ainsi si la dimension participative du développement durable, parce qu'elle est cohérente avec le cadre cognitif de ses concepteurs, se développera ou si au contraire elle peinera à s'imposer en raison du poids des experts, des résistances corporatistes en tout genre et de la difficulté pour la scène politique mondiale à se construire. Jean-Pierre Le Goff va même jusqu'à conclure son article « au nom du développement durable » par la conviction qu'une nouvelle avant-garde militante et bureaucratique s'est mise en place qui entend façonner les générations nouvelles selon sa propre conception du bien, creusant ainsi un peu plus la fracture sociale et le fossé entre gouvernants et gouvernés.

25 Voir tableau dans ressources inspirantes

Propositions / suggestions de questions pour les ateliers :

Comment piloter et animer la controverse autour du développement durable des territoires en appui des politiques publiques du ministère.

De quelles transitions territoriales s'agit-il, quels en sont les moteurs et leviers, quels en sont les acteurs. Quels en sont les effets négatifs indirects et comment s'en prémunir. Quelle est la nature concrète des changements à l'oeuvre.

Comment accompagner les transitions sur les territoires en termes de gouvernance, d'expertise, d'ingénierie territoriales. Quels processus mettre en place sur les territoires avec quels acteurs et quels outils.

Comment construire le processus de transition avec les acteurs des territoires. Quelle pédagogie déployer pour l'explicitier.

Que revêtent et révèlent ces concepts émergents tels que territoires résilients, territoires apprenants, qui apparaissent comme des conséquences ou des réponses aux transformations.

À quelles transformations assistons-nous dans les relations entre l'homme et la nature, territoire anthropisé et naturel, l'urbain et le rural ?

TERRITOIRES

La polysémie du territoire

Tout comme le développement durable, la notion de territoire (durable) au mieux fait débat, au pire se vide de son sens au fur et à mesure de la généralisation de son utilisation et des concepts ou qualificatifs qui lui sont associés : systémique, apprenant, résilient, écologique, intégré...

D'après Frédéric Giraut²⁶, l'usage social du mot territoire tend en effet à proliférer sur fond de mondialisation, la géographie francophone en faisant un usage immodéré.

Au centre national de ressources textuelles et lexicales du CNRS, on ne recense pas moins d'une quinzaine de définitions :

Partie de la surface terrestre.

Étendue de terre, plus ou moins nettement délimitée, qui présente généralement une certaine unité, un caractère particulier.

Étendue de la surface terrestre où est établie une collectivité humaine.

Espace borné par des frontières, soumis à une autorité politique qui lui est propre, considéré en droit comme un élément constitutif de l'État et comme limite de compétence des gouvernants.

Espace géographique ne constituant pas un État souverain, mais qui forme une partie d'un tel État et jouit d'un statut particulier.

Subdivision d'un pays sur laquelle s'exerce une autorité, une juridiction particulière ; par extension, espace où une personne exerce sa fonction.

Étendue de pays formant une circonscription politique.

Région ayant un caractère propre, province.

Étendue de terre, espace où sont circonscrits une activité, un phénomène.

Lieu, espace où se produit quelque chose, réservé à quelque chose.

Lieu, espace qu'une personne considère comme sien, où elle se sent à l'aise.

Ce sur quoi porte, s'applique quelque chose, ce qui en constitue le contenu, la matière.

Domaine d'intimité d'une personne.

Espace d'étendue variable dont un animal, un couple, un groupe interdit l'accès à ses congénères et parfois à d'autres espèces, pendant une période plus ou moins longue selon les activités qui y sont déployées.

26 Université de Genève département géographie environnement

Dans son ouvrage « Archéologie du territoire, de l'Égée au Sahara », Georgia Kourtessi-Philippakis²⁷ en donne une définition très riche et relativement complète. Elle nous explique que le comportement territorial humain est un phénomène d'écologie éthologique avec un fond instinctif qui se manifeste à propos des espaces plus ou moins exclusifs délimités par des frontières, marqueurs ou autres structures, espaces que les individus ou les groupes occupent émotionnellement et où ils se déploient afin d'éviter la venue d'autres individus ou groupes²⁸. La territorialité exprime donc la tentative par un individu ou un groupe d'affecter, d'influencer ou de contrôler d'autres personnes, phénomènes ou relations et d'imposer son contrôle sur une aire géographique, appelée territoire.

Le territoire témoigne d'une appropriation à la fois économique, idéologique et politique de l'espace par des groupes humains qui se donnent une représentation particulière d'eux-mêmes, de leur histoire, de leur singularité²⁹. Le territoire est un investissement affectif et culturel que les sociétés placent dans leur espace de vie. Le territoire s'apprend, se défend, s'invente et se réinvente. Il est lieu d'enracinement, il est au cœur de l'identité. On apprend aussi qu'un territoire, c'est d'abord une convivialité, un ensemble de lieux où s'exprime la culture, ou encore une relation qui lie les hommes à leur terre et dans le même mouvement fonde leur identité culturelle³⁰. Un territoire est un lieu de vie, de pensée et d'action dans lequel et grâce auquel un individu ou un groupe se reconnaît, dote ce qui l'entoure de sens et se dote lui-même de sens, met en route un processus identificatoire et identitaire. Ces territoires humains peuvent être un espace villageois, un espace urbain, mais aussi un mythe fondateur ou un livre (la Bible, le Coran) qui suscitent des comportements de type religieux. D'une certaine manière, tout territoire social est un phénomène immatériel et symbolique. Tout élément, même physique ou biologique, n'entre dans la composition d'un territoire qu'après être passé par le crible d'un processus de symbolisation qui le dématérialise en quelque sorte. Tout territoire social est un produit de l'imaginaire humain³¹.

Elle ajoute que la notion de territoire chez l'homme a tenu une place particulièrement importante dans la géographie moderne : la géographie humaine a mis l'accent sur des facteurs historiques et culturels et la géographie politique a développé une réflexion importante sur la notion de limite, thème central de la territorialité³². Si la géographie est la science maîtresse de tout ce qui a un rapport avec l'espace, la psychologie est la discipline principale qui traite les phénomènes du comportement, discipline incontournable, de ce fait, pour l'étude de la notion de territoire. Les implications de la psychanalyse et de la psychiatrie ont soulevé des questions importantes dans le domaine de la relation du comportement des individus et des groupes avec l'environnement social.

C'est pourquoi les sociologues se sont intéressés à leur tour à ce phénomène. Au début, l'objet des recherches a été orienté vers les sociétés urbaines et la discipline a été qualifiée d'écologie humaine. Ce dernier concept a été restreint à la sociologie urbaine, mais il a été aussi utilisé en médecine, pour explorer les relations environnementales des maladies.

En fait, le territoire, aussi bien chez les animaux que chez l'homme, est un phénomène écologique puisqu'il se réfère aux relations des organismes avec leur milieu³³.

Pour Georgia Kourtessi-Philippakis, beaucoup pensent que l'étude du territoire, une science des territoires, devrait être une discipline à part où l'éthologie, la psychologie animale et l'écologie se combineraient avec succès et où l'ethnologie, l'anthropologie physique et la sociologie auraient beaucoup à gagner, spécialement depuis que le comportement humain n'est plus étudié de façon isolée³⁴.

27 Université d'Athènes département histoire et archéologie

28 D. R. Sack, *Human Territoriality...*

29 G. Di Meo, *Géographie sociale...*

30 J. Bonnemaïson, « Voyage... ».

31 Y. Barel, « Le social et ses territoires ».

32 S. N. B. Jones, « Boundary concepts... »

33 F. Pitelka, « Numbers, breeding schedule... ».

34 T. Malmberg, *Human Territoriality...*

On retrouve ces concepts dans les définitions données au territoire par des géographes comme Jacques Lévy et Michel Lussault³⁵ qui le définissent comme un agencement de ressources matérielles et symboliques capable de structurer les conditions pratiques de l'existence d'un individu ou d'un collectif social et d'informer en retour cet individu et ce collectif sur sa propre identité, ou dans celle de Maryvonne Le Berre³⁶ qui le définit comme une portion de surface terrestre appropriée par un groupe social pour assurer sa production et la satisfaction de ses besoins vitaux.

Pour Alexandre Moine³⁷ dans « Le territoire comme un système complexe. Des outils pour l'aménagement et la géographie » le territoire est avant tout un système, une construction intellectuelle mouvante, évolutive, floue, dont les caractéristiques correspondent à celles que l'on peut attribuer au principe de complexité³⁸. Le territoire serait un tout composé de trois sous-systèmes et de relations multiples, notamment des boucles de rétroaction positives ou négatives :

1. l'espace géographique, approprié par l'homme, aménagé et au sein duquel apparaissent des organisations spatiales et de multiples interactions fondées sur les interrelations entre les sous-systèmes qui le composent (naturel, anthropisé, social et institutionnalisé) ;
2. le système des représentations de l'espace géographique, ensemble de filtres (individuel, idéologique, sociétal) qui influence les acteurs dans leurs prises de décisions et les individus dans l'ensemble de leurs choix, selon deux temps :
 - lors de l'observation de ce qu'est l'espace géographique ;
 - lors de la projection de ce que sera l'espace géographique après le choix d'une action ;
3. le système des acteurs qui agissent consciemment ou inconsciemment sur l'espace géographique, influencés par leurs filtres, et suivant leur position au sein de ce système.

Nouveau conseil aux territoires, égalité des territoires, schéma de cohérence territoriale, observatoire des territoires, analyse territoriale, grand territoire, échelle territoriale, aménagement du territoire, projet de territoire, territoire de projet, diagnostic territorial, territoires ruraux, territoires urbains, territoires périurbains, économie des territoires, « Territoires 2040 », « Territoires durables 2030 », pôle territorial, etc., on notera que la référence au territoire est pléthorique au sein des deux ministères, de l'environnement et du logement, sans pour autant que cette notion soit clairement et précisément définie au préalable, comme si « elle allait de soi ». Les débats sans fin dans l'administration sur la question du périmètre pertinent illustrent en outre parfaitement la difficulté à définir le territoire sur lequel doit s'appliquer telle ou telle politique, tel ou tel outil, telle ou telle compétence. Pour Éric de Fenoyl³⁹, il n'existe d'ailleurs pas de périmètre pertinent pour la mise en œuvre d'un projet ou encore pour l'exercice de compétences. Les progrès technologiques ont selon lui en effet permis aux hommes de surmonter les obstacles géographiques ou topographiques, prenant pour exemple le fait que, les bassins de vie correspondant rarement aux bassins versants, le périmètre pertinent pour le développement économique n'est souvent pas le périmètre pertinent pour la prévention du risque d'inondation.

Refonder l'action publique sur des territoires réinventés

Pour Frédéric Giraut, le territoire des géographes est accusé d'être réducteur, obsolète et mystifiant.

Réducteur, parce qu'il ne rend pas compte des réalités hybrides, des faits de transition⁴⁰, de la nature mobile des rapports

35 *ENS lettres et sciences humaines*

36 *CNRS Théma*

37 *CNRS Université de Franche-Comté*

38 *De Rosnay*

39 *Avocat, FIDAL*

40 *Painter*

sociaux dans l'espace⁴¹ et parce qu'il prend en compte de façon exclusive les pratiques et comportements dominants⁴².

Obsolète, parce qu'il disparaît au profit des réseaux dans un contexte de mondialisation et de métropolisation⁴³. En effet, comme le décrit Arjun Appaduria⁴⁴, la mondialisation crée une nouvelle circulation de l'information et de la culture, propagation qu'il catégorise en cinq « paysages » ou « scapes » :

1. Ethnoscapes : la circulation des personnes avec l'avènement d'un transport facilité (migration, diaspora).
2. Mediascapes : le développement des médias de masse à travers le monde donnant à voir toutes les cultures d'un bout à l'autre de la planète.
3. Technoscapes : la production technologique dans un environnement sans limite grâce aux sociétés internationales ou transnationales.
4. Financescapes : le mouvement de l'argent dont la traçabilité est de plus en plus faible.
5. Ideoscapes : la circulation des idées politiques d'une région à l'autre du globe.

Chacun de ces « paysages » est, d'après Arjun Appaduria, fluide. Il construit un monde imaginaire, éloigné des réalités tangibles, désiré et imaginé par des individus dispersés à travers le monde.

Mystifiant enfin, parce que certains enjeux sociaux et économiques majeurs ne peuvent être perçus ou compris dans le cadre étroit d'un territoire circonscrit. Ainsi par exemple, les transferts financiers issus de la spéculation sur la production s'effectuent en se jouant des frontières territoriales ; la fluidité du capital lui permet de s'accumuler indépendamment de la localisation de la production⁴⁵.

Cette complexité territoriale ne doit pas cependant nous conduire à la conclusion que Jacques Lévy faisait en 1993 : « avons-nous encore vraiment besoin du territoire ? ». Il nous faut au contraire considérer comme Frédéric Giraut que cette complexité est l'expression spatiale des mutations sociales et des différentes facettes de la postmodernité, que l'enjeu territorial existe et que les modèles territoriaux ne sont pas neutres dans la mesure où ils peuvent accroître la capacité ou l'incapacité régulatrice territoriale. Ce sont finalement, d'après Frédéric Giraut, les vertus potentielles, en termes de justice ou d'injustice socio-spatiale⁴⁶, d'inclusion-exclusion⁴⁷ du territoire politique intégrateur qui ressortent mais aussi les enjeux de ses recompositions et les risques de sa fragmentation, de sa dislocation ; restant conscient que l'enjeu est autant dans la nature des territoires pluriels et leurs agencements que dans leur articulation avec l'englobant.

Le ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer prépare et met en œuvre la politique du Gouvernement dans les domaines du développement durable, de l'environnement et des technologies vertes, de la transition énergétique et de l'énergie, notamment en matière tarifaire, du climat, de la prévention des risques naturels et technologiques, de la sécurité industrielle, des transports et de leurs infrastructures, de l'équipement, de la mer, à l'exception de la construction et de la réparation navales, ainsi que dans les domaines des pêches maritimes et de l'aquaculture. Il promeut une gestion durable des ressources rares.

Le ministère du Logement et de l'Habitat durable prépare et met en œuvre la politique du Gouvernement en matière de logement, de développement équilibré du territoire et de solidarités entre les territoires. Il concourt à la cohésion

41 *Retaillé, Stock, Cattan*

42 *Hancock, Cattan*

43 *Veltz, Castells, Lévy, Söderstrom*

44 *Université de Chicago, Modernity at Large*

45 *Cox, Davezies*

46 *Reynaud*

47 *Agamben*

économique et sociale de la région capitale et des autres territoires. Il veille à la réduction des inégalités territoriales, notamment en matière de logement.

Comme on le voit pour ces deux ministères, les territoires représentent des enjeux essentiels devant toutefois être pris en compte dans toute leur complexité, ce qui est trop peu souvent le cas. Ces enjeux renvoient en effet à des questionnements larges et difficiles, tant du point de vue disciplinaire que temporel ou scalaire, et doivent tenir compte du nécessaire changement de paradigme autour de l'action territoriale collective et du rapport au cadre de vie induit par les objectifs de durabilité et de soutenabilité. Ainsi, sans pouvoir et vouloir être exhaustif, les interactions entre espaces agricoles et milieux urbains, espaces ouverts et espaces fermés, connectés ou isolés, nature et artefacts, espaces urbanisés, périurbains et non bâtis, réseaux physiques et flux numériques, la participation citoyenne à la construction d'un cadre de vie partagé, les organisations politiques des territoires et leurs évolutions, la prise en compte des paysages en tant que lecture de la complexité du monde, l'inscription de l'urbain dans le grand territoire voire dans l'immensité, bien que finie, d'un environnement planétaire (versus l'introduction de la nature en ville), les mises en réseau systémiques des métropoles, l'impact du numérique sur l'aménagement des territoires, les effets des transitions énergétiques, économiques et écologiques sur les territoires et les paysages⁴⁸, etc., sont autant de sujets à défricher dans le cadre d'une réflexion sur les territoires en appui des politiques publiques et, rendant la tâche encore plus ardue, à investir de façon systémique.

Pour autant, des résultats de la recherche existent déjà sur ces sujets. Ils ne sont toutefois pas toujours le fruit de regards croisés et de travaux pluri ou transdisciplinaires. Par ailleurs, ils irriguent insuffisamment la décision et l'action publiques pour les objectiver et les légitimer. Les questions que se posent les acteurs des territoires (dont les citoyens) et les décideurs publics, et les situations qu'ils vivent, ne sont pas toujours relayées vers les équipes de recherche pour qu'elles nourrissent leur questionnement et orientent leurs réflexions. Les travaux des équipes de recherche font en outre l'objet de peu d'expérimentations avec les acteurs des territoires et de peu d'évaluations qui permettraient pourtant d'évaluer, de renouveler et de réorienter les questionnements, en s'inspirant par exemple des laboratoires d'innovation territoriale ou du design de politiques publiques comme la 27^e Région⁴⁹.

La recherche, s'affranchissant des disciplines dans un premier temps, pourrait davantage partir des territoires, ou d'un territoire spécifique, pour analyser et comprendre comment les problématiques se fabriquent pour monter en généralité et recouvrer un champ disciplinaire dans un second temps donnant lieu à des résultats faisant à leur tour l'objet d'expérimentations territorialisées.

Propositions / suggestions de questions pour les ateliers :

nb : certaines questions listées précédemment concernent également les territoires.

Y-a-t-il une acception spécifique du terme territoire selon la politique dont il est l'objet. Que révèlent ces nuances sémantiques.

Quels types de territoires les transitions à l'œuvre façonnent-elles.

Comment tenir compte des caractères physique, virtuel ou numérique des différents espaces dans la conception des politiques territoriales, comment s'articulent-ils.

Quelles sont les valeurs données aux différents territoires en fonction des politiques mises en œuvre. Quelles sont les interactions entre ces différentes conceptions.

Comment combiner local et global, articuler les échelles temporelles et spatiales dans l'action territoriale. Quelles sont les tensions entre ces différentes échelles, existe-t-il des concurrences entre elles, des complémentarités.

48 Yves Luginbühl

49 Voir ressources

Quels seront les impacts environnementaux sur les territoires de la réforme territoriale ?

Comment tenir compte de l'effacement de la réalité physique des territoires par leur mise en réseaux (de toutes natures) notamment et l'effacement induit des organisations territoriales dont l'État.

Quels champs disciplinaires convier pour définir le concept de territoire et pouvoir embrasser toute sa complexité pour élaborer des politiques adaptées tant aux contextes locaux qu'aux enjeux planétaires.

PAYSAGES

« Transitions énergétique, écologique et économique, gouvernance territoriale et paysagère »

Voir article rédigé par Yves Luginbühl : Transitions énergétique, écologique et économique, gouvernance territoriale et paysagère : T3EGTP

COMPLEXITÉ

Une nécessaire réflexivité, une prise en compte de l'incertitude et de la complexité

Face à cette complexité et à la montée des incertitudes, la tentation peut être grande de faire appel à la fragmentation, au réductionnisme, à la simplification, à la segmentation comme en attestent l'organisation et le fonctionnement de nos institutions comme récemment la courte vie du grand ministère d'État du développement durable.

Or, comme l'écrit Edgar Morin, quand la spécialisation atteint un niveau où la relation entre le global et le local n'est pas perçue, où la pensée de l'ensemble du contexte n'est pas présente, l'organisation devient aveugle, se bureaucratise, se compartimente en secteurs qui ne communiquent plus ; chacun acceptant alors la responsabilité de son secteur minimise tout en perdant de vue le sens de l'ensemble et le sens de la solidarité avec l'ensemble. Edgar Morin milite pour une pensée complexe, pour la complexité prise au sens de son étymologie « complexus » qui signifie « ce qui est tissé ensemble » dans un enchevêtrement d'entrelacements « plexus » car, pour lui, « à la base de toute connaissance ce n'est pas l'objet isolé, c'est le système ». Il propose de développer une connaissance comme une symphonie là où il n'existe pas de fondement de certitude à partir duquel on puisse développer une connaissance vraie. On ne peut pas parler selon lui de la connaissance comme d'une architecture avec une pierre de base sur laquelle on construirait une connaissance vraie, mais on peut lancer des thèmes qui vont s'entre-nouer d'eux-mêmes.

Mael Le Briand⁵⁰ identifie des pistes pour aborder la complexité. Plusieurs chercheurs proposent la solution du dialogue ouvert qui doit nous aider à prendre conscience de nos modèles individuels et collectifs et reconnaître cette image de l'univers où tout est interdépendant. Outre le dialogue, d'autres pratiques peuvent modifier les modèles mentaux comme les organisations apprenantes⁵¹, les approches holistiques ou la pensée systémique qui permettent de remédier aux limitations d'une pensée linéaire, réductionniste et mécaniste⁵².

Pour Reiner Keller, la connaissance scientifiquement construite des faits de la réalité et de ses processus est bien sûr indispensable et ne doit pas être dissoute dans un pluralisme de salon. D'un autre côté, ajoute-t-il, il n'y aura pas, non plus, un savoir objectif comme par le passé. Il faudra plutôt faire avec des fictions de savoir socialement objectivées, à durée limitée. Le caractère nécessairement provisoire et l'ambiguïté du principe des connaissances scientifiques doivent être reconnus, de même qu'une place importante doit être accordée à d'autres types de savoir et de valeur.

50 *Journaliste France 24*

51 *Chris Argyris*

52 *Peter Senge*

Le ministère de l'Environnement doit réfléchir pour sa propre administration à la mise en place d'une organisation et de processus propices à la gestion de la complexité territoriale.

Penser la complexité dans un nouveau rapport entre science et politique

Reiner Keller constate une fuite du politique et une prégnance de la science dans le bilan qu'il fait des actions collectives de développement durable en Allemagne et en France. Selon lui, au cœur du développement durable, nous retrouvons une renaissance forte du grand mythe moderne de la science et de l'expertise scientifique. Cependant, compte tenu de l'urgence et de l'ampleur du problème, le consensus scientifique sur le diagnostic des causes et sur les actions à mener ne doit pas être une condition préalable aux réponses politiques et sociales. Bien au contraire, la politique doit contribuer à délivrer le savoir scientifique dans ce défi impossible.

Ainsi selon lui, l'idée directrice de développement durable crée une nouvelle relation entre la science et la politique. Le développement durable ne fonctionne que comme un processus de délibération permanent, comme une politique en mouvement. L'existence de conflits à propos de la revendication des connaissances scientifiques apparaît alors comme une « normalité » dans une nouvelle perspective : il n'est plus question des problèmes d'un savoir incomplet, mais des conflits qui lui sont inhérents et qui résultent systématiquement de la complexité de sa production, conclut-il.

Ce point de vue est partagé par Yves Le Bars⁵³, dans son article « Le nouvel âge de la décision publique » dans lequel il décrit trois âges de la décision publique en France. Expert et décideur commencent par se confondre avant que les pouvoirs publics ne s'appuient sur plusieurs experts ; les uns et les autres apprennent aujourd'hui à tenir compte des autres acteurs. C'est selon lui à un changement culturel que les experts et les scientifiques, les pouvoirs publics et leurs partenaires sont appelés, pour tenir leurs rôles dans un mode d'élaboration et de mise en œuvre des politiques publiques adapté à la situation sociale et économique d'aujourd'hui. C'est un cadre stratégique qu'il s'agit d'élaborer pour la cohérence des actions des acteurs autonomes, répondant à des rationalités différentes. La décision contemporaine est ainsi un « récit multi-rationnel » marqué par la reconnaissance de plusieurs buts simultanés⁵⁴.

L'expertise et la recherche conduites en appui des politiques des ministères de l'Environnement et du Logement doivent par conséquent désormais se doubler d'une culture de la controverse, favoriser l'émergence et la contribution de tous les savoirs, des plus profanes aux plus experts, et permettre la concomitance des différents domaines scientifiques et courants de pensée, pour penser la complexité du monde⁵⁵.

Propositions / suggestions de questions pour les ateliers :

nb : certaines questions listées précédemment concernent également la complexité.

Comment mettre l'expérimentation au service de la conception des politiques publiques ?

Quels outils concevoir et déployer pour gérer et évaluer la complexité ?

Comment conduire la controverse et tenir compte des conflits sans les ignorer dans la fabrication de l'action publique ?

Comment faire interagir territoires et politiques ?

Comment rendre compte de la complexité territoriale dans l'information donnée aux citoyens ?

Comment cartographier la complexité territoriale ?

53 AFPCN

54 Lucien Sfez

55 Cf Programme REPERE : <http://www.programme-repere.fr/>

Paroles d'acteurs,

membres de l'équipe projet nationale

On trouvera ci-dessous trois témoignages de membres de l'équipe projet nationale, qui font un retour sur la démarche de préfiguration du premier semestre 2015.

Élise Soufflet-Leclerc

Paysagiste, je travaille actuellement en service déconcentré du MEEM (DREAL) comme chargée de mission paysage et inspectrice des sites. J'étais membre du comité d'orientation du programme Paysage et développement durable (PDD). J'ai pu constater au cours de mes différents postes combien les univers de la recherche et des services techniques (centraux ou déconcentrés) peuvent être éloignés : différences de temporalité de travail, de méthodes, d'objectifs, de langages, de références, de réseaux. Pour moi, suivre un programme de recherche, c'est prendre le temps de la mise à distance nécessaire avec le quotidien, questionner les pratiques et mes pratiques, le sens des politiques, tant dans leurs objectifs que dans les moyens mis en œuvre. Je le considère presque comme une démarche de formation continue personnelle.

Quelle place des acteurs de terrain dans les projets de recherche « classiques » ?

Dans le programme PDD2, chaque projet de recherche était suivi par un membre du conseil scientifique (CS) et du comité d'orientation (CO). L'intention était positive, mais on restait dans un suivi à distance qui a créé peu d'interactions. En revanche, lors du colloque final de PDD2 en juin 2014, une matinée était consacrée à une visite sur la commune de l'île-Saint-Denis, organisée par des binômes CS-CO. Appréhender ensemble un terrain, mettre en place ensemble un protocole de visite et une restitution, voilà une belle occasion de s'enrichir mutuellement. Ce processus était propice à de vrais échanges. En bref, les conditions de la rencontre et de l'enrichissement mutuel doivent être repensées, au-delà des rencontres interpersonnelles. J'ai donc accueilli avec un grand intérêt cette démarche de recherche-action.

Quels bénéfices attendus à la mise en place d'ateliers en région ?

La mise en place d'une préfiguration des ateliers intégrant des expérimentations a permis d'identifier une palette d'outils et de méthodes susceptibles d'apporter des bénéfices mutuels. La production du document-cadre « Paysages, Territoires, Transitions. Invariants, enseignements, récit et ressources inspirantes d'une démarche de préfiguration » vise à transmettre plus largement ces enseignements.

1- une équipe locale, ferment d'un réseau d'acteurs du paysage durable

Le ministère encourage la mise en place de réseaux paysage en région, à l'image du réseau de Midi-Pyrénées actif et fécond depuis plus de dix ans. En Pays-de-la-Loire, la DREAL essaye de constituer un réseau mais pour qu'il vive, il faut se donner des objectifs à atteindre collectivement, qui engagent les différents partenaires vers des bénéfices mutuels. Après un séminaire « Paysages, tous acteurs ! » en janvier 2014, un atlas des paysages sur les cinq départements, il faut entrer davantage dans les défis auxquels sont confrontés les territoires pour rendre utiles et plus efficaces l'approche paysagère et le travail en réseau. Ces ateliers de recherche-action seraient une occasion d'accompagner les

partenaires des ateliers et ainsi structurer un réseau local durable, fort d'expériences partagées et de défis relevés. Les services déconcentrés connaissent des évolutions importantes. La cohérence des politiques publiques mises en œuvre est un défi quotidien, surtout sur les mutations écologiques et énergétiques, et les réflexions sur les modèles économiques sont peu présentes. Les fusions de Régions en cours réinterrogent les missions et les modalités de mises en œuvre des politiques publiques. L'accompagnement sur le terrain des collectivités sur les différentes transitions pourrait être un positionnement judicieux et positif, mais aussi fédérateur des DREAL de « deuxième génération ».

2- Le besoin de démarches innovantes pour créer des sites pilotes exemplaires

En période de crise et de grandes transitions, on a besoin de territoires, urbains, ruraux, grands, petits... qui osent, qui expérimentent. C'est plus facile pour convaincre « les autres » que l'on peut faire autrement. Rien ne vaut le dialogue d'élus à élus, de techniciens à techniciens. On a besoin de ces émergences pour fédérer et accompagner les territoires.

Et quels bénéfices pour le paysage ?

Les liens entre paysage et démocratie, paysage et bien-être, paysage et projet, paysage comme produit de l'économie, ont été identifiés et qualifiés par les premiers programmes de recherche (PPP, PDD1, PDD2...). Le mot paysage est peu présent dans les premiers écrits de PTT. Après avoir étudié le paysage comme objet de recherche en soi, le mot paysage s'efface un peu et « retournerait » comme matrice des territoires. Le mot paysage aurait acquis peut-être une légitimité suffisante, une maturité, pour ne plus être un objet dissocié, mais un processus intégrateur des dynamiques à l'œuvre, un vecteur d'accompagnement des acteurs des territoires dans le défi des transitions et du bien-être de leurs populations.

Richard Raymond

Je suis chargé de recherche au CNRS. Ingénieur agronome et ingénieur civil du GREF, docteur de l'université Paris 1, je m'intéresse aux processus de coordination entre acteurs à partir du partage de convictions et de la création d'épistémès⁵⁶. Mes recherches portent sur les modes de diffusion des idées concernant la biodiversité et la nature.

Je pense que le paysage est une forme d'expérience au territoire... Si le paysage est bien cette forme d'expérience, alors il est lié à la visée de celui qui la mène. Cette visée, pour le scientifique que je suis, dépend sans aucun doute des questions auxquelles je tente d'apporter quelques réponses... Ainsi, en suivant la présentation de ce qu'est une démarche de recherche-action qui nous a été faite lors des séances de travail « Paysages, Territoires, Transitions », il convient, d'abord, de préciser qui je suis, d'explicitier mon regard sur le paysage pour décrire ce que je peux offrir au collectif engagé dans cette démarche. Puis, pour préciser cette offre, je proposerai quelques interprétations des travaux et réflexions que nous avons partagés depuis six mois.

Depuis quel point de vue est-ce que je regarde le paysage ?

Ingénieur agronome, j'ai réalisé une thèse en géographie. Mais, au-delà de ces disciplines, ma formation scientifique est marquée par la biologie, la philosophie analytique et les sciences cognitives. Je suis, aujourd'hui, chercheur au CNRS, recruté dans une section non-disciplinaire dont l'activité se structure autour de trois mots clefs : Espaces-Sociétés-Territoires. Au vu de ces croisements disciplinaires (et peut-être aussi de mon caractère), on a pu dire, parfois, que je suis indiscipliné. Je le suis sans doute sans pour autant renoncer à l'exigence de rigueur nécessaire à l'activité scientifique. Je tente, avec d'autres, de saisir les facteurs qui structurent les différentes manières dont les acteurs sociaux se coordonnent pour définir, ensemble, leurs aspirations sur le devenir de leurs territoires et pour agir sur leurs

⁵⁶ Epistémès : ensemble de convictions partagées par un collectif

environnements. Parmi ces facteurs, je me concentre sur le partage d'idées, de savoirs ou de convictions. Ces idées et ces savoirs, vrais ou faux, partiels ou globaux, vont dessiner les objectifs de gestion et les manières de les atteindre. Je considère ainsi que le partage de savoirs est une forme efficace de coordination des différents acteurs sociaux.

Dans les processus de partage d'idées, de savoirs ou de convictions, je travaille plus particulièrement la question de la référence. Je m'interroge ainsi sur ce qui est désigné par des catégories englobantes, comme « nature », et sur la place qu'occupent les possibilités d'éprouver, par l'expérience, une idée. Les partages de ces savoirs et les processus de construction des épistémès suivent diverses modalités de justification/légitimation dont les jeux de pouvoir sont rarement absents.

Ainsi, je m'intéresse au paysage parce que c'est une forme de rapport importante aux territoires et au cadre de vie, mais aussi parce que c'est le support d'expériences cognitives diverses mais toujours situées (dans le temps, dans l'espace, dans la société). Cette forme d'expérience participe, c'est l'hypothèse que je formule, à la « mise à l'épreuve » des idées et croyances et à la construction de ces épistémès.

Ainsi un projet de recherche s'est intéressé aux territoires et aux paysages marqués ou articulés autour de discontinuités morphologiques qui marquent (de manière franche ou sous la forme de transitions douces) les bords de la ville, de l'urbain, et le début de son environnement. Ce projet, dont j'ai assuré la coordination, a été conduit dans le cadre du programme « Paysages et Développement Durable 2 » financé par le MEEM. Il a permis, entre autres, de saisir les représentations/idées qui guident des relations des urbains à leur environnement immédiat. Ces résultats réaffirment la dimension politique du paysage et des projets qui s'en réclament.

Mes interprétations de six mois de travaux, d'expériences, d'échanges

Ce que je retiens des travaux engagés dans le cadre de « Paysages, Territoires, Transitions », c'est, d'abord, la richesse des questionnements produits. Ces questionnements ont émergé d'une mise en relation permanente entre théorie et réalité. Ils ont été structurés à partir d'un double mouvement. Le premier part de l'analyse de situations (l'agglomération rennaise, les jardins partagés parisiens, un écoquartier, un site d'implantation d'éolienne...). Dans ce cas, le terrain est premier, les conclusions et interprétations en découlent (nécessaire engagement citoyen, autonomie alimentaire...). Mais ce premier mouvement a son pendant qui part de constructions théoriques (les possibles modalités d'implantation de chaudières bois, l'intérêt des circuits courts...). Ces constructions sont alors éprouvées à l'aune de diverses situations concrètes. La réalité des terrains est alors convoquée pour éprouver, vérifier, affiner les analyses. Ainsi, les apports de ces six mois de travaux sont bien le fruit d'une interaction féconde entre analyses et expériences, entre terrains et constructions intellectuelles, entre pratiques et recherches. Que retenir de ces apports en ce qui concerne les trois mots clefs de « Paysages, Territoires, Transitions » ?

De Transitions (au pluriel) à transition (au singulier)

Commençons par la fin du triptyque que nous avons travaillé, par la notion de transition. D'évidence, elle nous a posé problème dès lors que nous l'avons interrogée. Si une transition est le passage d'un état à un autre, nous avons buté sur la définition de l'état vers lequel cette transition conduit. L'idée séduisante de faire « comme si » ce vers quoi nous irions était évident, nécessaire, s'est trouvée bousculée par les réalités de terrain convoquées dans nos ateliers. Les contingences locales limitent l'application de modèles prédéfinis et, en même temps, c'est dans ces contingences, c'est à partir de ces contingences que des alternatives aux modes de penser habituel émergent... Ainsi, s'il y a transition, si cette transition est souhaitable, il est délicat de prédire, aujourd'hui, ce que sera demain...

En revanche, nous avons identifié que, en de nombreuses situations, de nombreux groupes sociaux étaient à un seuil (les citadins veulent changer leur mode d'approvisionnement alimentaire, les agriculteurs se rendent compte de la nécessité de produire autrement...). Il existe une aspiration au changement, même si ce changement reste mal défini. Les raisons de ces aspirations sont nombreuses : quête de mieux-être, problèmes environnementaux,

questionnements éthiques, interrogations fonctionnalistes... De même, les manières de franchir ce seuil, d'engager le changement sont diverses. Parfois encouragées par les institutions en place qui font la promotion de projets nouveaux, parfois à l'initiative d'acteurs locaux qui se saisissent d'une question, d'une aspiration, d'une opportunité. Derrière cette diversité se cachent parfois des innovations, parfois des alternatives redécouvertes. Mais, innovations ou alternatives, ces objectifs articulent tous et dépassent souvent les transitions habituellement appelées : économique, énergétique, écologique... pour leur adjoindre une dimension politique, scientifique, sociale, agricole...

Ainsi, il s'agit moins d'interroger une transition particulière, même en lien avec d'autres transitions, que d'observer, de suivre, d'initier une transition globale, complexe, qui mêle et entremêle diverses dimensions. Ces objectifs et les modèles de développement qui les portent, restent à dessiner, à construire, à inventer... Mais cette invention doit se faire, afin d'éviter les constructions utopiques, en lien étroit avec l'espace que nous habitons : avec le territoire. Les territoires.

Les Territoires, lieux de rencontre et d'engagement, scènes de responsabilité

L'ensemble des territoires convoqués lors de nos échanges a été, lui aussi, marqué par la diversité. Nous nous sommes référés à des territoires urbains et à des territoires ruraux ; des territoires considérés comme remarquables ou des territoires moins remarquables. Nous avons évoqué de vastes territoires, rassemblant des populations nombreuses ou des territoires plus petits, parfois centrés sur une famille. Nous avons travaillé des territoires riches ou des territoires marqués par des difficultés sociales... De même, ces territoires apparaissent à diverses échelles.

Parmi ces territoires, certains s'approprient les transitions à venir marquant ainsi une forme de résilience, résistant aux changements. D'autres émergent de ces changements, marquant des recompositions socio-spatiales radicales. De nouvelles organisations politiques se créent et s'inscrivent dans l'espace que nous habitons. Des alternatives aux territoires existants se font jour... Ces nouveaux territoires transcendent les découpages administratifs. Ils se surimposent et révèlent de nouvelles formes d'appropriation de l'espace, de nouvelles lignes de responsabilité pour de nombreux acteurs... Des acteurs dont la mobilisation dépasse le triptyque habituel science-opérationnel-public. Ces acteurs sont, en particulier, mis en relation par les perceptions du territoire qu'ils partagent, les paysages.

Paysages, ferments de projets

Bien sûr quand on aborde les paysages, dès que le mot est prononcé, des positions de principe s'affirment. Des autorités se lèvent. La diversité des paysages serait irréductible. Celle des valeurs et des représentations associées aux paysages serait incommensurable. La complexité même du paysage s'imposerait. Sa réduction serait impossible. Et aux simplifications explicites, on préfère la confusion d'une rhétorique rodée... Ces positions rendent délicates les tentatives de comparaisons et de mises en perspective. Elles confortent l'immobilisme et la répétition incessante d'un discours bien rodé regrettant, in fine, que le paysage ne soit pas mieux pris en compte...

Mais il y a eu au cours de ces six mois d'échanges, une sorte de renouveau. De nombreuses questions, posées aux perceptions que les populations ont des territoires qu'elles habitent ou parcourent, ont émergé des expériences rapportées. Au-delà des injonctions ou des discours promouvant la participation et la différence, il y a en germe dans les travaux entrepris une envie, un défi, un devoir de se confronter à la réalité des changements à l'œuvre ou des changements espérés. Le paysage rassemble alors ce qui existe en un territoire : l'espace perçu, ceux qui le perçoivent et l'acte perceptif lui-même ; il rassemble faits et interprétations, il convoque états et dynamiques, passé et avenir... Il devient à la fois le socle et le ferment de projets.

En conclusion, des apports de « Paysages, Territoires, Transitions » à la recherche

Parce que le paysage est complexe, il rend visible un ensemble de propriétés émergentes. À l'évidence, un paysage rend compte de faits insaisissables lorsqu'on s'intéresse à chacune des parties qui le composent : il permet, en particulier, de deviner les formes de transitions, ce qui les motive, ce qui les guide... Parce que le paysage est un lien, une expérience au territoire, il oblige à se confronter à la réalité, à accepter de tester les discours et théories, d'éprouver nos assertions. Le paysage permet ainsi d'observer et de tenter de comprendre comment, dans ces territoires, les différents savoirs, représentations et projets s'articulent, luttent, s'effacent, dominent, et, finalement, construisent des épistémès cohérentes. Comment ces savoirs, ces représentations, ces projets et ces pratiques coexistent, s'imposent, sont sélectionnés ?

Pour ce faire, le choix de s'engager dans un processus de recherche-action sur des territoires-ateliers offre des opportunités et s'impose, pour finir, comme un défi pour dépasser les positions de principe, confortables mais inopérantes. Cette démarche s'impose parce qu'elle permet aux questions d'émerger des situations. Ascendante, cette démarche est, en définitive, propice à la découverte d'innovations, d'alternatives aux discours et pensées savamment orchestrées par ailleurs. C'est aussi dans ces ateliers « en vrai », ces ateliers grandeur nature que le scientifique pourra tester, éprouver ses analyses et ses interprétations. C'est enfin dans ces ateliers que cette mise à l'épreuve se fera de façon collégiale en rassemblant tous les acteurs concernés par ces transitions. Ces apports lient recherche et action en un même mouvement. L'engagement de chacun est nécessaire, guidé par un impératif, celui de ne pas décevoir. Ainsi, l'articulation entre recherche scientifique et action apparaît.

Valérie Kauffmann

Paysagiste et urbaniste, je suis directrice adjointe du CAUE de l'Essonne. Notre CAUE considère depuis longtemps le paysage comme une matrice de réflexion pour l'aménagement du territoire, du point de vue économique, écologique, social et culturel. Les CAUE sont présents sur le terrain depuis plus de trente ans, témoins de l'évolution des pratiques liées à l'aménagement. Depuis 2007, je suis impliquée dans le réseau fédéral sur le paysage, notamment autour du thème agriculture et paysage. Je suis une des représentantes « paysage » de la fédération nationale des CAUE et c'est à ce titre que j'ai été sollicitée pour participer à la préfiguration des ateliers « Paysages, Territoires, Transitions ».

Opportunité de la recherche-action : un outil au service des territoires

J'ai tout de suite été emballée par le titre tout d'abord, liant paysage et transition et par la perspective d'une recherche-action appliquée aux territoires. Les textes introductifs à la démarche d'Yves Luginbühl et Magali Pinon-Leconte entraient complètement en résonance avec les questions que l'on se pose quotidiennement sur le terrain ; notamment les questions d'interactions et de synergie pour aller vers la transition, et l'importance de placer l'individu au cœur de la démarche pour une approche plus sociale, tout comme l'entrée paysage considérée comme une opportunité pour aborder ces mutations. Le paysage est une entrée douce pour initier le débat sur le vivre ensemble.

Les territoires sont sous pressions

Ils doivent faire face à une crise écologique, économique et sociale. Ils sont soumis à de multiples injonctions contradictoires que tous les acteurs ont du mal à évaluer. Les entités institutionnelles et leurs représentants sont en pleine incertitude et les finances publiques en raréfaction. Devant l'urgence, il me semble important de prendre du recul par rapport aux modes d'élaboration des « projets ». Les élus eux-mêmes sont en demande de processus différents, plus participatifs. L'idée de recherche-action était donc pour moi particulièrement opportune tant au niveau du contenu qu'au niveau de la méthode de recherche de dialogue avec les territoires.

La participation aux ateliers comme un test de la méthode

La participation depuis janvier à la démarche de préfiguration a été extrêmement enrichissante, et c'est pour ça que mon implication y a été croissante ! J'ai trouvé particulièrement intéressant le fait de devoir se questionner sur la méthode.

Le dialogue

Le croisement avec le monde de la recherche, qui était pour moi jusque-là assez distancié, a été très enrichissant. J'ai apprécié de voir le dialogue se tisser au fil des rencontres, pour arriver à une réelle complicité. Ce qui n'était une évidence pour personne. Une vraie réussite de la préfiguration ! Le fait d'être « représentant des acteurs de terrain » dans cette mission de préfiguration m'a permis aussi de me questionner sur l'apport de la recherche aux attentes des territoires, ce qui m'a permis par ricochet de réfléchir à notre propre manière d'intervenir, en tant qu'acteur de terrain. Si nous revendiquons, au sein des CAUE, l'expérimentation comme outil d'intervention sur le terrain, nous avons conscience d'être encore dans le bricolage, le coup par coup. L'apport d'une réflexion méthodologique s'avère extrêmement opportune. Cela m'a questionnée sur la possibilité de rationaliser nos interventions et de passer du coup par coup à la méthode.

En conclusion

Ce temps de préfiguration m'a confortée dans l'idée que le moment est particulièrement pertinent, par rapport aux attentes des territoires, de proposer ces ateliers de recherche-action. Il est évident que l'on a à faire à un désenchantement par rapport aux modes d'interventions classiques ; nous sommes dans un moment de transition économique où les modes de faire doivent évoluer vers plus de légèreté, de frugalité. Les élections ont montré souvent une pression des habitants pour, *a minima*, conserver leur « cadre de vie » et une méfiance vis-à-vis du changement lié à la densification. Les ateliers peuvent aider les collectivités à s'engager dans la transition qu'ils revendiquent, en les aidant à écrire le récit commun de la transition, en favorisant une synergie d'acteurs, en permettant aussi de commencer par le processus de la mise en débat.



Illustration 15 : Visite terrain. Crédits : S. Lévêque

Quelques concepts discutés lors de la préfiguration

La plate-forme est un site extranet qui avait été mis en place lors de la préfiguration de PTT. Le forum a permis aux membres de l'équipe projet nationale d'échanger sur les concepts. Dans cette partie, des extraits de ces échanges sont retranscrits.

Le concept de « projet »

Contribution de Jennifer BUYCK, architecte, maître de conférences en aménagement de l'espace & urbanisme, Chercheure à l'UMR PACTE – TERRITOIRES, institut d'urbanisme de Grenoble

Le projet : propos liminaires

De l'espace à la politique en passant par la culture, le projet est un terme courant que l'on retrouve dans de nombreux domaines. Mais tout changement fait-il projet ?

Rattaché à une situation – commande, réglementations, enjeux sociaux, données géographiques... –, le projet mobilise des savoirs – scientifiques et techniques –, des références et s'appuie sur des idées communément appelées concepts ou hypothèses. Loin de reposer simplement sur ces impondérables, le projet construit un système d'interactions, un équilibre dynamique, entre ces différentes polarités.

Au commencement de chaque projet, une anomalie qui interroge. L'une des ambiguïtés du terme projet réside dans le fait que le projet est à la fois la réponse apportée au problème initial et la manière de répondre à ce problème. Ni purement inductif ou déductif, le projet est une reformulation du réel, un changement de point de vue qui pousse à l'action. Le projet, qui ne peut se résumer aux transformations qu'il induit, est tout autant une invention qu'une destruction. Il opère par témoignage comme par création, par description comme par invention. Fortement intriqué au réel, le projet crée – trouve – quelque chose qui était déjà là, latent. En d'autres termes, le projet construit pour donner à voir ce qui est là et permet ainsi de comprendre autrement la réalité.

Confronté aux enjeux du monde contemporain, de nouvelles questions apparaissent : en temps de crises, quelle place pour le projet ? Quels jeux d'acteurs ? Quelles échelles ? Quelles utopies ?

Contribution de Magali Pinon-Leconte, chargée de mission scientifique « paysages et territoires durables »

« UN CONCEPT VAGABOND MAIS ATTRACTIF Chaque langue au regard d'une époque déterminée choisit son lot de concepts privilégiés. Le projet en ce qui le concerne fait partie dans notre parler actuel de ceux-là ; en effet, à quelques très rares exceptions près, ses emplois possèdent des vertus attractives ; il a de ce point de vue acquis le même statut que certains de ses devanciers, avec lesquels d'ailleurs il entretient une étroite parenté : les concepts d'identité, de développement, de modernité, de créativité, d'innovation, pour nous limiter au vivier des sciences et des pratiques sociales, appartiennent à cette catégorisation des heureux élus linguistiques. Le projet, parce qu'il valorise l'inédit, l'idéal recherché, l'inexistant désiré, devient justement ce concept incantatoire. Il va imposer peu à peu sa légitimité tout au long du développement de la culture moderne et ce depuis son apparition au Quattrocento ; mais c'est avec l'avènement de l'ère postmoderne voici à peu près une vingtaine d'années que la référence au projet est devenue incontournable dans les différentes sphères de notre existence tant individuelle que sociale. De ce point de vue le projet apparaît comme un révélateur à expliciter de ce que vivent aujourd'hui aussi bien les individus que les organisations sociales. »

(Jean-Pierre Boutinet, Un concept vagabond mais attractif, Presses Universitaires de France « Psychologie des conduites à projet », 2004, p. 22)

Le psychosociologue Claude Coquelle considère que la pratique de projet est erronée et dangereuse. Le projet en se

présentant comme une sorte de cadre, de planification de l'action enferme l'individu dans la construction d'objectifs et l'empêche de saisir les opportunités, d'agir ou plutôt de réagir selon le contexte, de s'adapter au circonstanciel.

Cette critique concerne en fait davantage les pratiques, les usages qu'on fait du projet que le projet lui-même.

Pour François Cros, professeur en sciences de l'éducation au CNAM, à propos du livre de Jean-Pierre Boutinet « Anthropologie du projet » : « on peut mettre en évidence les enjeux de pouvoir véhiculés par le projet, véritable fait de société, véritable forme emblématique de notre modernité occidentale. Car, par exemple, comment parler de projet pour des individus qui sont exclus de notre société ? N'y a-t-il pas gageure à penser qu'un chômeur, privé de travail et de perspective d'avenir serait en mesure de se construire un projet personnel ? N'est-ce pas un moyen de se donner bonne conscience et d'éviter d'analyser les maux de notre société en les parant de termes aussi connotés positivement que le mot projet ? Pour constituer un projet, il convient de rencontrer les conditions institutionnelles, organisationnelles propices à des marges de manœuvre possibles dans une perspective démocratique. Et tous les individus ne sont pas égaux face au projet ; les « sans projet », les « hors projet » sont des individus voués à la marginalité sociale actuelle ».

Contribution de Jean-Pierre Thibault, inspecteur général, responsable plan national d'actions « Paysage », membre de la commission permanente des ressources naturelles

Enseignements personnels de la 2e journée d'étude de préfiguration (14 avril 2015)

Le paysage est évidemment, non seulement un facteur de développement économique (le lien avec l'attractivité touristique a été maintes fois mesuré), mais aussi un produit de l'économie elle-même, une traduction spatiale de l'évolution de cette dernière : c'est vrai pour l'agriculture, dont la mécanisation et l'industrialisation ont modifié avec brutalité les structures paysagères depuis les années 50, mais aussi du commerce et de l'industrie désormais regroupés dans des « zones » qui leur sont dédiées aux périphéries des villes, avec toutes les déqualifications spatiales et les conflits d'usage que cela entraîne...

Le terme « projet » dans une telle évolution, suppose une maîtrise du réel qui est à la fois passablement outrecuidante et surtout antinomique avec l'idée que le paysage, lié au vivant, ne saurait être figé : il est plus pertinent de parler d'un processus dont on peut valablement infléchir le cours par des actions judicieusement ciblées. Se créent ainsi de nouvelles formes d'espaces qui continueront elles-mêmes d'évoluer par leur dynamique propre (les arbres poussent !) et celle de leurs acteurs multiples. Le « projet de territoire » que permet l'approche paysagère doit se démarquer avec force de l'approche parfois quasi-démiurgique de certains concepteurs d'espaces ou de bâtiments.

Ces évolutions seront d'autant plus maîtrisables que le processus mené (ou canalisé) aura été participatif, c'est-à-dire qu'il résultera d'un choix collectif, et non de la juxtaposition de décisions extérieures subies. Cette participation suppose pour le décideur une acceptation de l'incertitude : on ne sait pas sur quoi débouchera la concertation entreprise, au contraire des certitudes politico-techniques que supposait la réalisation d'un « projet ». En outre cette concertation peut engendrer un immobilisme si elle ne donne la parole qu'à des acteurs spontanément attachés à la conservation des éléments familiers de leur espace de vie (NIMBY). À l'inverse, le débat peut vite être confisqué par des orateurs dont l'aplomb ou le savoir-faire leur permet de monopoliser la parole. Tout cela demande une organisation qui laisse peu de place à la spontanéité mais doit au contraire faire appel à des techniques permettant l'expression du pluralisme des acteurs.

Si l'un des facteurs ressentis du « bien-être » est pour le citoyen, l'impression que sa voix a compté dans le débat et dans la décision finale sur -par exemple- son cadre de vie, alors, pour peu que le processus en ait été convenablement géré en termes de participation publique, le paysage est sans aucun doute un facteur important d'atteinte de ce « bonheur » dont on poursuit aujourd'hui la recherche.

Contribution de Guillaume FABUREL, Professeur – université Lumière Lyon 2 – UMR Triangle

Le projet : nouveau moyen d'encadrement politique de l'agir

La notion de projet ne fait pas l'unanimité, comme l'ont révélé les débats de la 2e journée d'étude de préfiguration de la démarche PTT (14 avril 2015) ainsi que les échanges initiés sur le site. Il est vrai que cette notion investit bien des champs, que ce soit de la vie des individus (projet de vie, projet résidentiel, projet professionnel ...) ou de l'action, depuis le management (ex : conduite et gestion de projet) jusqu'à l'aménagement (ex : PADD : projet d'aménagement et de développement durable). Mais toujours avec le changement comme véhicule symbolique : projet de société, projet de territoire, projet de paysage... Cette notion affirme « *une anticipation opératoire, individuelle ou collective, d'un futur désiré* » (Boutinet, 2007, p. 68).

Or, l'investissement de cette notion dans les champs territoriaux apparaît révélateur d'un imaginaire vivace d'une rationalité de la maîtrise, toutefois dorénavant située dans un monde plus incertain. Face à des projections de l'avenir de moins en moins stables du fait notamment des crises, le projet permet de s'écarter d'horizons et finalités qui échapperaient aux politiques pour alors privilégier moyens (opérationnels) et programmation de l'action. En cela, il serait en meilleure adéquation avec le monde actuel plus labile.

Mais aucun moyen opératoire ou opérationnel quel qu'il soit n'est neutre, non seulement en pratique (ex : une ballade urbaine arraisonne toujours les imaginaires habitants), mais plus encore axiologiquement (ex : choix de proposer ou non des espaces de débats sur les valeurs impliquées par la décision initiale d'entrer en projet). En fait derrière des modalités dialogiques affichées, ici comme ailleurs, derrière le mot d'ordre d'une maîtrise d'usage et de son expertise d'usage visant d'abord à rasséréner la maîtrise d'ouvrage, les moyens de tout projet, présentés comme souples, adaptatifs, flexibles... participent de l'encadrement politique de décisions dont sens collectif et rationalité technique sont de plus en plus questionnés. Car, « *Bien sûr, les milliers d'enquêtes publiques annuelles associées aux études d'impacts relèvent de situations très diverses. Cependant, il me semble que l'on peut dégager une tendance dans la conduite de projet, où le sens de l'action est de plus en plus difficile à dégager* » (Soubeyran, in Maumi, 2010, pp. 152-153).

Ainsi, comme bien d'autres outils de l'agir, toute conduite de projet engage des procédures visant à contenir l'essor du concernement habitant, et à son corollaire, des contestations croissantes. Pour rappel, dans le champ des transports, du tourisme, de l'agriculture ou encore du commerce, Notre Dame des Landes, No Tav, Stuttgart 21, Roybon, Europa City, Testet, Malconche... sont aussi des projets. À sa grande heure, la planification pouvait être considérée comme une prophétie autoréalisatrice. À ce jour, le projet actualise cette fonction politique par des modalités managériales propres au New Public Management et à la « nouvelle » culture du risque. Car, « *Ce qui importe, c'est de développer de l'activité, c'est-à-dire de n'être jamais à court de projet, à court d'idée, d'avoir toujours quelque chose en vue, en préparation, avec d'autres personnes que la volonté de faire quelque chose conduit.* » (Boltanski et Chiapello, 1999, éd. 2011, p.180). Et l'innovation (ex : technique), l'inventivité (ex : démocratique) ainsi que la créativité (ex : artistique) constituent les critères premiers de jugement de cette pro-activité.

Or ce caractère dit proactif dans les discours de tout projet, mais subtilement prescriptif par les démarches (de métiers) et procédures (de l'action), peut-il, sans être mis en débat, porter les ambitions d'une transition écologique, comprise comme une mutation sociale vers un état dont les contours sont encore largement inconnus ? Certes, le projet incite à l'action et donne forme à cette dernière, mais il exige un cadre stable au sein duquel ses motivations, sa programmation et ses conséquences sont malgré tout prévisibles, ou du moins aspirent à l'être. À l'inverse, la transition – caractéristique d'une situation d'instabilité et de dissonance entre un système social, politique, économique, territorial, etc., et ses conditions d'existence – demande un espace de bégaiement, c'est-à-dire un moment de grande hésitation, avec pour corollaire une remise en lien entre la pensée et l'action.

De part sa nature et ses enjeux sociopolitiques (cf. définition proposée par Yves Luginbühl in forum du site), la transition demande effectivement une mise en débat (participatif, démocratique, scientifique, politique, intercognitif ...) des fondements de l'action : vers quel commun tendre ? Quelles valeurs défendre (soutenabilité des modèles

actuels, pérennité des cadres de la justice sociale, réinvention des formes de convivialité...) ? À partir de quel commun produire l'action ? etc.

Reste donc selon nous à la démarche PTT de parvenir, par l'hésitation et le bégaiement, par la contradiction démocratique et la controverse scientifique, à mettre en lumière le(s) « projet(s) politique(s) » de la transition.

Le concept de « transitions »

Contribution d'Yves Luginbuhl, directeur de recherche CNRS émérite, président du conseil scientifique « PDD »

Un vocable parmi d'autres : la transition

Dans ma dernière communication sur la plate-forme PTT, j'ai fourni des définitions du vocable « Transition » :

- 1) « Passage d'un état à un autre »
- 2) « Degré ou état intermédiaire par lequel se fait le passage d'un état à un autre, d'un état de choses à un autre »
- 3) « Phase particulière de l'évolution d'une société, celle où elle rencontre de plus en plus de difficultés, internes ou externes, à reproduire le système économique et social sur lequel elle se fonde et commence à se réorganiser, plus ou moins vite et plus ou moins violemment sur la base d'un autre système qui, finalement, devient à son tour la forme générale des conditions nouvelles d'existence. »

Je proposerai cette dernière définition qui me paraît plus apte à répondre à notre questionnement général et qui suppose, comme je l'ai indiqué, que lors d'une transition, une société confrontée à des difficultés pour répondre aux enjeux énergétiques ou écologiques – transitions qui nous préoccupent en l'occurrence – ajuste son organisation sociale pour trouver de nouvelles formes de production d'énergie ou de gestion écologique.

La transition énergétique est régie par la loi adoptée en première lecture après modifications par le Sénat le 3 mars 2015. Je ne vais pas entrer dans les détails de ce projet de loi qui prévoit notamment que les émissions de gaz à effet de serre devront être réduites de 40 % à l'horizon 2030 et divisées par quatre d'ici 2050 et que la consommation énergétique finale sera divisée par deux en 2050 par rapport à 2012 et la part des énergies renouvelables sera portée à 32 % en 2030. Le projet de loi plafonne à 63,2 Gigawatts la production d'électricité d'origine nucléaire et fixe la part du nucléaire dans l'électricité à 50 % en 2025 (elle est actuellement de 75 %). Il renforce la sûreté nucléaire et l'information des citoyens sur le nucléaire.

En réalité, la transition énergétique fait partie de la transition écologique et c'est bien dans ce sens qu'il faut penser les synergies entre ces diverses transitions, y compris la transition économique (repenser l'économie et rompre avec la loi universelle du tout marché) et il s'agit donc bien de penser global, sans séparer ces divers aspects de la transition ; et l'on pourrait aussi parler d'une transition sociale, qui devrait comprendre aussi la mixité sociale et la fin des exclusions, la lutte contre le communautarisme et l'individualisme pour engager des projets partagés entre diverses couches sociales. Et bien évidemment établir le lien avec le paysage dont on pourrait aussi proposer une transition paysagère, qui irait davantage vers des projets négociés dans la proximité et dans le sens d'un processus et non d'un projet dessiné et conçu par un praticien isolé de la société.

Le concept de « recherche-action »

Contribution de Mathilde GIRAULT (UMR Triangle), membre de l'équipe projet

Parler de recherche-action, c'est postuler un dépassement des frontières entre praticiens et chercheurs, dans le sens où il s'agit d'une démarche de recherches menée pour l'action mais surtout par l'action. Elle refuse l'idéal de rupture épistémologique (ayant le positivisme comme arrière-plan) entre une société civile qui ferait valoir des passions particulières et privées d'une part, l'extériorité et la neutralité du/de la chercheur-e ainsi que des savoirs « universels » d'autre part. Comme son nom l'indique, la recherche-action s'inscrit au contraire dans un registre pragmatique des

savoirs, « faisant de la pratique le point de départ d'une connaissance scientifique du monde social, en même temps que le moteur de son histoire. » (Berger, 2003, p.13).

À cet égard, la recherche-action transforme les cadres cognitifs et opératoires de la recherche : aussi bien le rapport au terrain (qui incarne les territoires), les acteurs impliqués (praticiens de la ville et des territoires, élus, mais aussi habitants...), les méthodologies employées (ex : enquête sociologique, ateliers prospectifs), que les modes de pensée et les connaissances mêmes (dépassement des découpages disciplinaires, co-construction des problématiques d'études avec d'autres formes de savoirs...), ainsi que leurs finalités démonstratives et formes de restitution (pratiques et opérationnelles, politiques et optatives, sociales et territoriales, axiologiques et symboliques, etc.). Ainsi, pour chaque recherche-action, une série de questions se pose : qui produit les savoirs ? Pourquoi (quelle utilité ?) et pour quoi (quels usages ?) ? Pour qui (tous les sujets de la recherche sont-ils acteurs ?) ? Selon quelles finalités (quelles productions concrètes ?) ?

Trois changements semblent ainsi s'opérer par rapport aux méthodes plus académiques et conventionnelles de recherche, passant notamment par un autre rapport au terrain, pensé comme lieu de vie, un espace habité : « – la circularité des démarches de recherche préconisées, qui s'oppose à la linéarité des protocoles de recherche d'inspiration expérimentale ; – la progressivité de l'identification de l'objet, qui s'oppose aux prédéfinitions de l'objet de recherche ainsi qu'à l'identification ex-ante des démarches empiriques ; – l'investissement relationnel, qui s'oppose à la neutralité et à l'extériorité du/de la chercheur-e. » (Dayer, Schurmans, Charmillot, 2014, p.23).

En prenant en compte la diversité des savoirs (pratiques, techniques, sociaux, locaux, vernaculaires...), mais aussi « d'autres paradigmes, (...) d'autres formes ou optiques de lecture » (Ardoino, 2003, p.44), la recherche-action entend dépasser le modèle de la société de l'expertise dans laquelle les seuls savoirs reconnus sont scientifiques, théoriques et monopolisés par les chercheur-e-s : « Du point de vue pragmatique, la question de la recherche-action, en ne situant pas le savoir comme un savoir expert, mais comme un savoir à produire, est très directement liée à la démocratisation » (Berger, 2003, p.18).

Références :

Guy Berger, 2003, « Recherche-action Epistémologie historique », in Pierre-Marie Mesnier et Philippe Missotte, 2003, *La recherche-action. Une autre manière de chercher, se former, transformer*, L'Harmattan, pp. 11-26.

Caroline Dayer, Marie-Noëlle Schurmans, Maryvonne Charmillot, 2014, *La restitution des savoirs. Un impensé des sciences sociales ?*, L'Harmattan, 311 p.

Composition d'une grammaire commune des enjeux et mise en lumière par les trajectoires professionnelles

Guillaume Faburel (UMR Triangle, LabEx IMU), membre de l'équipe projet PTT, responsable scientifique

Mathilde Girault (UMR Triangle, LabEx IMU), membre de l'équipe projet PTT, chargée de recherche

En près d'un an, la phase de préfiguration de la démarche *Paysages, Territoires, Transitions* (PTT) a conduit à la production d'un corpus très ample :

- quatre réunions du comité de projet (réunissant une vingtaine de chercheurs, praticiens, agents ministériels ou des services déconcentrés), chargé d'ajuster et de conduire la démarche ;
- trois journées d'études réunissant chacune une trentaine de participants, ayant donné lieu, notamment par leurs ateliers, à des approfondissements collectifs ;
- des notes fondatrices témoignant de quelques sillons et héritages (une première portant sur les synergies entre paysages et transitions ; une seconde relative aux politiques publiques et ministérielles en termes d'écologie) ;
- sans oublier une plateforme collaborative capitalisant les productions des membres de PTT (articles scientifiques, illustrations photographiques de projets...), relayant des actualités (annonces d'événement, appels à communication...) et surtout témoignant de positions plus personnelles (ex : notes sur les notions de projet et de recherche-action).

Ce corpus, composé d'enregistrements et de comptes-rendus, de notes explicatives ou encore de productions de différentes natures, traduit la richesse des réflexions individuelles et collectives engagées durant cette première année de la démarche PTT, notamment par acculturation progressive des participants : expériences pratiques de la transition, développements sémantiques sur différentes notions, points de vue sur les politiques paysagères et les facteurs d'action...

Par l'analyse de ces discours, de ce qui les rassemble (ex : acceptions communes de termes) ou les différencie (imaginaires de l'action publique ou de la recherche, conceptions en jeu de l'environnement...), nous proposons une première grammaire. Exprimée sous forme de lexique, celle-ci pourra aider les équipes locales à enrichir leurs propres réflexions, à la fois pour l'usage des termes dans les cadres de l'intervention territoriale, mais aussi pour se situer dans les rapports renouvelés entre recherche et action.

Ce lexique n'avance pas une liste définitive des termes et encore moins leur définition académique. Il propose une matrice discursive et une qualification dynamique par les échanges qu'ils ont pu nourrir ; mais également, nous insistons, par les évitements dont certains d'entre eux ont pu faire éloquentement l'objet. *Quels sens, actions, postures (personnelle et professionnelle) les membres du comité de projet ont-ils/elles pu investir dans l'emploi de certains termes ? À l'inverse, de quelle(s) rupture(s) témoigneraient ceux peu débattus ?*

Ceci constitue la première phase d'une recherche réalisée par Mathilde Girault⁵⁷ sous la responsabilité scientifique de Guillaume Faburel (Pr. Université Lumière Lyon 2, UMR Triangle, LabEx Intelligences des Mondes Urbains). Le second temps cherchera, sous la forme d'entretiens, à enrichir l'analyse de ces polarités sémantiques par l'éclairage des trajectoires et expériences professionnelles de membres du comité de projet : formations d'origine, structures de travail, fonctions exercées et postes occupés, professionnalités et positionnements de métier, projets et démarches considérés comme importants...

Méthodes d'exploitation du corpus et de constitution du lexique

Ce lexique met en exergue 13 mots qui ont directement animé les débats (pour dix d'entre eux) ou les ont fréquemment traversés sans pour autant bénéficier d'un approfondissement de sens (pour trois d'entre eux signalés d'un *). Ces termes ont été choisis selon trois critères appliqués de manière systématique et relevant de trois méthodes distinctes d'exploitation du corpus susprésenté :

- le premier critère correspond à une approche lexicographique du corpus, par le recensement des termes employés et par une évaluation du poids de leur investissement par les participants (nombre d'occurrences, temps accordé dans la discussion, efforts d'exemplification...), qui témoignent par exemple de l'importance que revêtent ces termes pour la problématique PTT (ex : *bricolage*) ou au contraire de leur relative banalisation (ex : *développement durable*) ;
- le deuxième renvoie à la diversité des supports de mobilisation des termes (note fondatrice, discussion longue, atelier, présentation lors d'une journée d'études...) qui assure une diversité des prises (plus ou moins conceptuelles, plus ou moins situées dans des pratiques, plus ou moins exemplifiées...) et des points de vue (différents auteurs) sur ces termes ;
- le troisième et dernier s'intéresse à la place accordée à certaines notions au sein même de la démarche PTT, qu'elles aient été investies dans une note liminaire à la phase de préfiguration (ex : *transition*) ou lors d'un atelier de journées d'études (ex : *bien-être*), traduisant par là un rôle matriciel dans l'orientation des débats et la construction d'un langage commun.

Bien-être

« On a tendance à penser que le bien-être est un service [...] cela se traduit par des politiques d'accès à la biodiversité. On ne sait pas comment opérer ce changement culturel pour rompre avec cette économie des services. » (citation tirée de l'atelier sur le bien-être lors de la journée d'études du 14 avril 2015...)

Entendu comme la construction habitante et située d'une relation équilibrée avec le(s) espace(s) de vie (d'habitation, de travail, de loisirs, de vacances...), le bien-être renvoie, assez simplement, aux ressentis d'agrément dans un lieu plus ou moins approprié, et à une synchronicité du ressentir : être bien là et maintenant.

Or, si des indicateurs du bien-être sont de plus en plus avancés par la littérature, économique (ex : niveaux de revenus) et sociologique (cohésion sociale, autonomie...), voire sanitaire, y compris dans le cadre de démarches institutionnelles⁵⁸, ils ont été fort peu mobilisés par le comité de projet, considérant qu'il s'agissait essentiellement d'abord de l'expression d'une subjectivité, donc variable selon les individus et leurs habitudes de vie, leurs espaces de

⁵⁷ Doctorante à l'UMR Triangle depuis 2014 sur le thème du « Renouvellement de l'expertise territoriale et ses professionnalités en contexte d'incertitude socio-écologique. Le rôle décisif des imaginaires environnementaux des acteurs ».

⁵⁸ Rapport Stiglitz, Sen, Fitoussi, 2008.

pratiques, les valeurs auxquelles ils aspirent...

Pour autant, le bien-être n'est pas le produit d'individus isolés, mais reflète d'abord une construction collective. Par exemple, la perception de son état personnel se construit par rapport à des normes de satisfaction et de plaisir, de confort et de désir... Et, si de telles normes peuvent varier selon les cultures d'appartenance, selon la composition paysagère et environnementale des espaces de vie, les projets (architecturaux, paysagers, urbanistiques...) visant agrément et aménités, ainsi que les esthétiques et leur mise en récit dans les principes de l'action (le vivre-ensemble par la densification, la qualité du cadre de vie par la proximité de parcs verdoyants, la transition par l'agriculture urbaine...), ne sont pas neutres vis-à-vis de la construction d'un bien-être situé. Il en va de même d'une démocratie participative qui pourrait d'une certaine manière et sous conditions œuvrer au bien-être.

Le bien-être est à la fois individuel et collectif. Il implique et croise satisfaction personnelle d'un lieu, représentation sociale des espaces de vie, et norme(s) politique(s) de l'action territoriale

Bricolage

« J'ai un peu le sentiment que l'on a besoin de changer de posture institutionnelle : pour les entités individuelles, leur intégrité doit aussi s'adapter à une nouvelle forme de dialogue. Je prends l'exemple de l'Etat : c'est vrai que [avec] le projet participatif coopératif [...] on est dans l'incertitude, on ne sait pas quel sera le résultat final ; on accepte cette incertitude, on la gère et on la discute. C'est aussi une façon de travailler qui s'apprend. » (citation tirée de la journée d'études du 14 avril 2015...)

Fréquemment mobilisé de l'intérieur pour décrire la démarche même de PTT, ce terme renvoie à un processus qui se veut tâtonnant dans et par l'action, s'écartant de la seule maîtrise de finalités prédéfinies. Son emploi découle, dans les discours réunis, de la reconnaissance d'une fragilisation des grands récits, de l'action (ex : progrès) comme de la recherche (ex : universalité).

Renouant par là avec un héritage anthropologique, cette notion implique des ajustements du sens de l'action au moment même de sa réalisation, ceci en s'aidant de ce qui nous environne immédiatement. On fait avec nos expériences vécues, avec nos convictions personnelles, avec nos imaginaires sociaux, avec nos habiletés (savoir-faire et savoir-être)... que nous avons éprouvées dans un cadre professionnel ou personnel. Le bricolage fait alors droit à l'imagination créatrice par l'action et son tâtonnement, mais en reposant sur d'autres héritages et reconnaissances. En ce sens, il ne participe pas de l'innovation, dans le sens où il ne crée rien de véritablement nouveau.

Or, pour les membres du comité de projet (tout particulièrement les praticiens), soumis aux pressions de productivité et d'efficacité, participer à une démarche qui ne vise, officiellement, ni concrétisation maîtrisée d'un projet, ni innovation (technologique, sociale, territoriale, etc.) constitue une réelle difficulté. Toutefois, s'ils se sont tou-te-s, peu ou prou, posé à un moment donné la question de leur engagement (par leur temps investi notamment), le caractère bricolé de la démarche a contribué à la pérennisation de leur implication. C'est en ce sens aussi que le bricolage porte en lui, chemin faisant, l'ambition d'un retour réflexif sur nos pratiques professionnelles.

Le bricolage soulève ainsi des nœuds de débat au profit de quelques requestionnements. Il constitue un opérateur pour penser les transitions et leurs imaginaires, sans pour autant nier le poids des facteurs de contraintes (moyens de recherche, outils de métier, finances publiques...).

Loin de toute linéarité de l'action et face à la relativisation des grands récits, opérateur pour tenir ensemble des modalités renouvelées de l'agir, fondées, par ajustements successifs, sur des imaginaires créatifs

Commun*

« Il faut trouver le moyen d'avoir un langage commun (...) les méthodes d'animation permettent de se mettre d'accord, de travailler sur les contradictions, en essayant de creuser jusqu'au bout : se dire sur quoi on est d'accord, mais on n'emploie pas les mêmes termes, et se dire sur quoi on n'est pas d'accord et que l'on peut travailler ensuite. Cette question de construction d'un langage commun, on peut y arriver... » (citation tirée de la réunion du comité de projet du 02 juillet 2015)

Sans jamais être substantivé (qu'est-ce qui fait commun entre les membres de PTT ?) et sa nature encore moins qualifiée, le commun a pourtant indéniablement tissé le fil directeur de la phase de préfiguration. C'est, par exemple, parce que les membres du comité de projet voient un intérêt commun (actuel et futur) dans la démarche PTT, qu'ils ont continué à engager de leur temps et à s'investir dedans.

Notion en vogue mais porteuse d'enjeux très actuels, notamment autour de la transition, le commun est tout d'abord, dans les discours réunis, celui d'une expérience commune : la coalescence de crises écologiques et la multiplication des effets sociaux (ex : croissance des inégalités et fragmentation territoriale) ainsi que des mutations politiques (ex : défiance en la politique institutionnelle et attentes sociales de participation).

Rompant avec quelques certitudes scientifiques (ex : maîtrise des risques par les innovations technologiques) et avec quelques imaginaires nomothétiques de l'expertise (ex : modélisation de cas), cette situation conduit chercheurs et praticiens à imaginer de nouvelles voies pour l'action.

Ce qui fait commun, c'est donc une aspiration de chacun des participants à transformer la réalité vécue en vue de l'améliorer. Ce qui fait commun au sein du comité de projet, c'est un certain rapport politique aux problématiques paysagères et territoriales, passant notamment par la construction de nouveaux imaginaires de l'action (bricolage, engagement...).

Choisie pour sa portée subversive et créatrice, modalité particulière de transformation de l'agir territorial

Développement durable

« La transition est à la mode mais est-ce qu'elle va devenir un mot creux comme le développement durable ? » (citation tirée de la journée d'études du 14 avril 2015). *« On voit bien qu'il y a sans arrêt, naturellement, un besoin de repartir sur du secteur, sur des parties... La question de la complexité n'est pas facile à aborder, surtout avec des personnes qui viennent d'horizons différents. »* (citation tirée de la réunion du comité de projet du 31 mars 2015)

Tout en étant unanimement l'une des notions peut-être les plus critiquées, notamment pour son caractère consensuel qui aplatirait les dissonances et détournerait des controverses, la notion de développement durable a émaillé les discours sans pour autant donner lieu à de véritables échanges.

À l'identique de la notion de projet qui peut rassurer la maîtrise d'ouvrage, celle de développement durable vient souvent dans le propos tempérer complexités territoriales et incertitudes grandissantes pour l'action. Cette notion bénéficie en fait d'un capital symbolique fort car reposant sur deux imaginaires féconds, voire constitutifs de l'action publique à l'ère des transitions : d'une part, celui du progrès social par un développement économique intégrant les enjeux environnementaux (ex : l'équipement des territoires) ; de l'autre, l'imaginaire d'une action globalisante qui parviendrait, par ses modèles et outils de mise en action, à s'appliquer dans tous les contextes territoriaux.

Tel que développé, le développement durable sécuriserait l'agir par la stabilisation des cadres d'intervention et par

l'assurance de participer, du moins modestement, à quelques transformations (toutefois très peu liées dans les discours aux transitions).

Totem de l'action publique véhiculant l'imaginaire d'un agir global et permettant une réassurance des acteurs, sans toutefois de complications avec la (les) transition(s)

Engagement*

« Avec la métropolisation, on repart sur une mise en concurrence des territoires, avec le vocabulaire qui va avec : tout doit être « grand », le Grand Paris, le grand stade, le grand Cahors... (...) Et ce n'est pas évident de se positionner en dehors, car tout cela amène plus de richesses, plus d'efficacité, plus de travail... Et c'est un discours extrêmement présent en ce moment. En plus, les modes de production, tout le monde les connaît, on est à l'aise, alors que si on rentre dans une démarche de transition, tous les acteurs sont obligés de bouger par rapport à leur posture et leurs savoirs. » (citation tirée de la journée d'études du 14 avril 2015...)

L'engagement est animé par une volonté de transformation d'une réalité vécue. On s'engage contre une situation d'injustice, l'inadéquation (sociale, urbaine, paysagère, architecturale, etc.) d'un projet, l'insoutenabilité écologique d'un modèle d'action... Néanmoins, l'engagement ne se réduit pas à une situation d'opposition. On s'engage aussi pour des individus, des territoires, des paysages, etc., et au nom de valeurs, convictions personnelles, aspirations sociales...

Par l'engagement, les individus confrontent donc le réel avec leurs propres imaginaires politiques (solidarité, convivialité, justice environnementale...), qui se nourrissent de leurs expériences au monde (affects, ressentis...) et des apprentissages qu'ils en ont tirés (savoir-faire, savoir-être...). Ainsi, l'engagement constitue une mise en mouvement de son individualité telle qu'elle s'est construite dans le temps, avec ou contre les normes sociales, selon sa trajectoire professionnelle, en fonction de ses capacités et sensibilités personnelles...

Dès lors, il n'existerait pas de modèle de l'engagement (ex : dans un parti politique ou une association). L'engagement revêtirait des formes différentes selon les individus (sensibilité, convictions, valeurs essentielles...) et son inscription dans leurs trajectoires personnelles (ex : années d'études, construction d'une famille, déménagement...), selon la situation (personnelle ou professionnelle par exemple) et les possibilités (ex : matérielles, temporelles) de chacun. S'il existe des engagements de différents formats et degrés d'investissement, ils signent tous un positionnement politique d'individus... engagés.

Rapport politique de soi à un collectif (organisé ou informel) conduisant à des actions particulières en vue de parvenir à une transformation du réel

Environnement*

Deux acceptions fortement différentes de l'environnement ont traversé les débats du comité de projet, sans pour autant en faire un sujet de discussion explicite. Ces acceptions expliquent des différences de posture par rapport à la transition politique.

Pour les uns, s'inscrivant dans la lignée des politiques ministérielles, l'environnement constitue une catégorie d'action publique. Ainsi, loin de représenter une unité comme peut le faire le terme de nature, l'environnement renvoie à des cadres d'intervention publique selon les différentes ressources à gérer (eau, énergie, biodiversité, qualité de l'air), les risques encourus par les territoires et leurs habitants (de canicule, d'inondation...), ainsi que les domaines de

compétences des acteurs publics (transport, logement...). L'environnement est pensé selon une lecture mécanique : faits problématiques et leurs causes, solutions par l'intervention publique et ses conséquences.

Pour les autres, l'environnement est le témoin des limites de la rationalité moderniste, mises en avant par les épreuves (ex : finitude des ressources) et crises rencontrées (de la biodiversité, du climat, de l'énergie...). La prise de conscience de ces limites aboutirait au nombre croissant de controverses sociotechniques de ces dernières décennies (ex : organismes génétiquement modifiés). Surtout, le poids croissant des composantes environnementales dans les choix résidentiels des ménages et leurs modes de vie (déplacements, pratiques alimentaires, attitudes énergétiques...), ainsi que dans l'émergence de collectifs parfois informels (protection d'un espace affecté par un projet d'aménagement, refus de certaines modalités de production énergétique...), signale une évolution des représentations sociales de l'environnement, à la fois comme synonyme de la qualité de vie, mais surtout comme principe de l'action individuée et de la mobilisation collective.

Cette approche de l'environnement questionne alors aussi les savoirs-experts en urbanisme, architecture, paysagisme, etc. ainsi que les critères techniques de la norme environnementale et de son évaluation. La problématique environnementale apparaît dans ce cadre comme une occasion à la pluralisation des savoirs : scientifiques, pratiques, expérientiels, perceptuels, locaux, situés, habitants...

Dans le même temps secteur d'intervention et filtre d'interprétation sociale des crises de la modernité, invitant à une pluralisation et hybridation des savoirs

Expérience

« En fait je me suis dit en écoutant les différents acteurs, enfin non, praticiens, pardon, que le référentiel commun des praticiens était le projet, l'exemple, le « cas » on va dire. En fait les praticiens se comprennent tous entre eux, car ils font tous référence à des « cas ». Du coup cela corrobore ce que l'on a dit ce matin : quand on fait parler les praticiens, il faut vraiment le faire sur un « cas » concret. » (citation tirée de la journée d'études du 14 avril 2015...)

Loin d'être une réduction du sens commun – ce serait une connaissance dégradée par rapport à celle produite par les chercheurs et experts –, l'expérience est ici comprise comme un nouveau registre de compréhension voire d'entendement en contexte d'incertitude quant aux devenir des territoires et aux capacités situées de l'action.

L'expérience a été fréquemment mobilisée par le comité – et tout particulièrement ses membres praticiens – comme un moyen d'atteindre une connaissance que les catégories d'analyse usuelles peinent à cerner, car elles renvoient à des représentations de l'action (ex : une protection paysagère essentiellement patrimoniale, négligeant dès lors une grande partie des paysages vécus) qui ne correspondent pas aux enjeux dorénavant largement traversés d'environnement (ex : quête habitante de bien-être). L'expérience joue donc d'abord le rôle, non intentionnel, d'une mise à l'épreuve de savoirs logico-formels ; elle est une confrontation ordinaire des hypothèses de recherche et catégories de l'expertise qui, par la singularité de l'expérience vécue, permet de compléter et surtout de compliquer d'autres registres de compréhension.

Sa facilité de mobilisation dans les débats s'explique notamment par son caractère souvent sensible, caractère donnant le sentiment de neutraliser temporairement les différences de posture (chercheur ou praticien, agent ministériel ou des services déconcentrés...), pour alors recentrer le propos autour de l'individu-sujet (affects suscités, sensibilité personnelle, représentations sociales...) et de ses trajectoires (lieux vécus, engagements personnels, activités exercés, discipline d'origine...).

Mais, bien plus que le partage d'affects différenciés selon les individus, ce qui importe ici est sa construction narrative.

Ce serait le témoin de l'importance que revêt l'individu-sujet par et pour le narrateur. Ce faisant, l'expérience fait co-exister l'hétérogénéité des connaissances en réarticulant les subjectivités, tout en composant un intérêt commun pour un sujet mis en récit.

Registre de compréhension voire entendement « sensible » du monde, faisant droit à la multitude des subjectivités face à un incertain généralisé

Paysage

« On s'attendait à ce que l'atlas des paysages soit un catalyseur de ces réflexions [celles du Grand-Paris et du vivre-ensemble dans les Hauts-de-Seine] et en fait il n'en a rien été... (...) Car à partir du moment où l'on a organisé des ateliers autour de l'atlas des paysages, les élus revenaient sur du formalisme et du projet, du projet formel et non plus du vivre-ensemble. On sortait du projet politique. Et j'en parlais là car c'est une des difficultés de PTT d'attirer des élus. [...] Dès qu'on revenait sur les paysages, on retournait sur quelque chose de très formalisé : la question des formes urbaines, des plantations d'arbres, des grandes perspectives... » (citation tirée de la journée d'études du 14 avril 2015...)

Refusant des lectures seulement morphologiques (réduction du paysage à des formes urbaines ou végétales) et techniques du paysage (cf. définition opérationnelle de la qualité paysagère), lectures qui en font un objet d'expertise, le comité de projet a considéré le paysage comme une « interface au croisement de questionnements techniques et sensibles ». En recentrant le paysage autour de son caractère vécu et des affects qu'il suscite, les propos ont souhaité s'écarter du paysage fantasmé dans les projets (représenté par les images 3D par exemple) ou standardisé par la production territoriale (ex : modèles de parc urbain), qui en font une réalité en soi porteuse de valeurs a priori.

Par là, cette acception par le vécu considère que les habitants ont des expériences et des sensibilités au(x) paysage(s), prenant pour témoin l'essor et le succès des jardins associatifs qui assurent du lien social, une fonction alimentaire, une régulation climatique en ville, mais surtout une capacité d'action des habitants sur leur environnement paysagé (même si limité à une petite parcelle). Cet abord revient donc à interpeller l'action publique en se demandant simplement « Comment les gens vivent-ils leur paysage ? », qu'il soit remarquable ou ordinaire, protégé ou laissé libre.

Interpellation vive de l'action publique par interfaçage entre d'une part l'expertise opérationnelle de métier et, de l'autre, percepts et affects des populations

Projet

« Avec la transition, on connaît l'objectif que l'on se fixe, mais on ne connaît pas les étapes et on ne connaît pas l'évolution de la démarche : la démarche amène ce qu'elle amène au fur et à mesure, c'est un peu se lancer dans l'aventure (...) c'est un changement de culture, car on est habitué à avoir un cadre par le projet. » (citation tirée de la réunion du comité de projet du 31 mars 2015).

Le projet représente une anticipation opérationnelle d'une transformation du réel, par des individus ou groupes qui cherchent à modifier leur inscription dans l'espace en définissant des modalités d'action : procédures, programmation temporelle, anticipation des effets indésirables... Dans ce cadre, la notion de projet a fait l'objet de débats au sein du comité, tout particulièrement sur sa capacité à porter les ambitions de transition.

Pour certains, il s'agit d'une modalité opératoire rassurante qui incite à une action progressive (définir des objectifs et leurs conditions de réalisation). Pour d'autres, le caractère proactif témoigne d'un imaginaire vivace, tout particulièrement

en urbanisme et aménagement, de la maîtrise, qui serait en rupture avec les réalités de métiers observées par la recherche. Le projet donnerait même pour certain-e-s à voir des horizons (économiques et territoriaux, architecturaux et paysagers...) définis selon les critères usuels de l'expertise (moyens techniques et financiers, maîtrise d'usage et enquêtes publiques, etc.), sans questionner la soutenabilité (sociale, écologique, politique...) des modèles hérités.

Afin de ne pas reproduire ce qui a pu conduire aux problèmes écologiques actuels, le projet devrait donc, clairement, proposer une finalité politique à son action (quelle transition privilégier ? quelles valeurs défendre ? etc.), et pour cela pourrait questionner les imaginaires de l'expertise territoriale qui ont assis sa popularité (quels savoirs mobiliser ? comment mettre en débat l'action projetée ? etc.).

Modalité opératoire de l'action reposant sur un programme prédéfini n'énonçant pas toujours les partis pris des expertises mobilisées et les finalités politiques visées

Recherche-action

« Il y a un côté très attractif du concept de « chercheur » pour un certain nombre d'acteurs de terrain. Ce n'est pas du tout péjoratif : c'est la capacité à rencontrer en même temps des gens qui œuvrent sur les terrains autrement. (...) Le fait de venir à la rencontre de la différence que vous représentez est un atout. ». « Déconstruire revient à se poser la question de la connaissance : quelles connaissances peuvent apporter les uns et les autres ? » (citation tirée de la journée d'études du 14 avril 2015...)

La recherche-action ou action-recherche postule un dépassement des frontières entre la construction de connaissances et la production d'actions. La recherche produit de l'action par son travail de terrain et la valorisation de ses résultats, tout comme l'expertise publique et territoriale participe de l'intelligence des phénomènes. Les deux se mêlent, d'où les débats au sein du comité autour de l'appellation d'« acteur », considérée comme partagée par les praticiens et les chercheurs.

Cette position de réarticulation de la recherche et de l'action repose sur un registre pragmatique de la connaissance, reconsidérant par là toute tentative d'objectivation du chercheur ainsi que de production d'invariances. Renouant intérêts scientifiques et enjeux sociaux, la recherche-action ré-ancre l'activité de recherche dans le terreau des expériences vécues. Dès lors, elle permet d'ouvrir à de nouveaux sujets de recherche, jusque-là globalement écartés, allant du quotidien et de son ordinaire, jusqu'aux engagements du chercheur.

À cet égard, la recherche-action transforme les cadres de la recherche : aussi bien le rapport au terrain (considéré comme une expérience sensible), les acteurs impliqués (praticiens, élus, associations, habitants...), les méthodologies employées (ex : ateliers), que les modes de pensée (dépassement des découpages disciplinaires, co-construction des problématiques d'études avec d'autres formes de savoirs...), les conditions de validation des savoirs produits (ex : mise en débat), ou encore leurs finalités démonstratives et formes de restitution (pratiques et opérationnelles, politiques et optatives, sociales et territoriales, axiologiques et symboliques, etc.).

Ainsi, pour chaque recherche-action, une série de questions se pose : qui produit les connaissances, pour qui (quelles implications sociales et spatiales ?), pour quoi (quelles productions concrètes pour quelles utilités et quels usages ?) ?

Conditions de révision des conditions et cadres démocratiques des sciences et expertises, par des réarticulations empiriques et pragmatiques et par des questionnements sur les finalités de recherche

Scientificité

La scientificité a été entendue assez unanimement comme un critère de validation des connaissances construites, permettant une montée en généralité par rapport aux cas d'études et une répliquabilité des schémas d'intelligibilité du réel.

Paradoxe seulement apparent, cette scientificité est rendue possible par la mise en avant de la singularité des cas de recherches. C'est la mise en transparence systématique des efforts de positionnement du terrain (explicitation de la situation, des acteurs en présence, etc.), de positionnement du discours (références scientifiques qui inscrivent dans un courant de pensée) et des méthodes (mises en avant des biais méthodologiques) qui assurent une telle montée en généralité et répliquabilité relative.

Faire preuve de scientificité ne signifie donc pas forcément choisir un cas de recherche exemplaire ou donnant à voir des caractéristiques largement partagées. Il s'agit plutôt de mettre en avant sa singularité pour la questionner au regard d'autres situations (analogues ou différentes), en dessinant par là des points de convergence ou divergence dont les causes recherchées éclairent simultanément le particulier et le général.

Critère de validation de connaissances par montée en généralité et répliquabilité, requérant l'expression de la singularité et le dévoilement du positionnement

Territoire

« La notion de territoire n'a pas la même signification pour les urbanistes, les architectes ou les paysagistes. On voit bien que quand on est dans la conception, ou la gouvernance, ou l'institutionnel, le mot connaît une richesse sémantique, qui est aussi intéressante à investir. » (citation tirée de la journée d'études du 06 mars 2015).

Alors que le terme de territoire a été fréquemment mobilisé, son sens n'a été finalement que très peu investi. Ce terme a été déployé par une entrée sectorialisée qui correspond aux thématiques de l'action publique (reconquête des berges et espaces dits de nature, mobilité, tourisme, agriculture...), véhiculant par là quelques schémas puissants de représentation (ex : périurbain comme faible valeur paysagère et sociale). La pensée par modèles (identification de bonnes pratiques, territoires de référence...) et le recyclage d'actions (ex : la santé publique par les mobilités actives) ont souvent réduit le territoire à sa matérialité (support physique de l'action publique).

Néanmoins, avec pour principes le bricolage et donc la construction de sens chemin faisant, des membres du comité de projet ont pu se départir de cette première acception du territoire pour en embrasser une seconde peut-être plus au fondement des ateliers de recherche-action territorialisés à venir.

Ainsi, le territoire a aussi été pensé comme le terreau (physique, social et politique) dans lequel naît et se réalise l'action. Observant que dans les territoires émergent des initiatives (de collectivités, d'associations, d'habitants...) qui, pour certaines, échappent aux cadres de l'expertise professionnelle, le comité a souhaité centrer la construction de connaissances autour de la territorialité, c'est-à-dire des relations qu'entretiennent des sociétés avec leurs espaces de vie (d'habitation, de travail, de sociabilité, de consommation, de loisirs...).

Penser la territorialité revient donc à renoncer à une maîtrise totale par le découpage des situations et des actions (cf. planification par exemple).

Objet d'une action publique sectorisée, mais aussi creuset d'initiatives échappant aux cadres de l'expertise

professionnelle et privilégiant des territorialités comme mises en relation de sociétés à leurs espaces de vie.

Transition

« On se pose la question de transition qui est très débattue, qui est contestée comme terme car cela suppose un passage de A à B ; or, quand on s'engage, on ne sait pas où l'on va. » (citation tirée de la journée d'études du 06 mars 2015).

Initialement réduite dans les politiques ministérielles aux questions écologiques (protection de la biodiversité, lutte contre la fragmentation des habitats...) et énergétiques (ex : sources de production), la transition a été entendue par le comité dans un sens élargi, englobant les problématiques économiques et sociales, paysagères et territoriales, urbaines et alimentaires... Après quelques tentatives pour la substantiver, il apparaît très clairement que la notion de transition est envisagée comme une réponse aux différentes crises traversées (climatique et environnementale, sociale et politique, économique et financière...), et donc comme une ambition à la fois politique et épistémologique de transformation du réel et de sa compréhension (imaginaires de l'incertitude, rapports collectifs à la complexité...).

La transition constituerait ainsi le passage, plus ou moins rapide, plus ou moins violent, d'une organisation à une autre, qui s'opère par de nouvelles pratiques et connaissances, reposant sur des valeurs et des principes d'interventions différents. Elle s'écarte dès lors de la notion de résilience (absorption des perturbations pour revenir à un état d'équilibre) et d'adaptation (prise en compte des évolutions), par le changement de paradigme duquel elle participerait.

Deux questionnements restent néanmoins en suspens, que les ateliers de recherche-action pourront permettre de clarifier. Quels sont les projets politiques poursuivis ? De quel état (d'origine) s'agit-il, et quel est l'état (final) attendu ? Quels en seraient les instruments et outils de l'action, les étapes et critères d'évaluation de sa progression ?

Situation d'instabilité et de dissonance, appelant à une rupture paradigmatique (recomposition politico-épistémologique), dont les finalités et modalités opératoires demeurent à expliciter



Illustration 16 : Extrait galerie d'images commentées. Une trace, une résistance d'un tissu ancien nous interroge sur la transformation radicale de ce faubourg. Ce reliquat est dans le quartier d'affaire de la Part-Dieu à Lyon.
Crédits : J. Champres

5. RESSOURCES

« (...) La distanciation est aussi nécessaire que la convivialité pour réaliser un changement. »

André Morin. Critères de « scientificité » de la recherche-action. Revue des sciences de l'éducation, vol. 11, n° 1, 1985, p.31-49. <http://id.erudit.org/iderudit/900478ar>

Glossaire

- ❑ **Atelier territorialisé de recherche-action** : dispositif territorialisé conçu, animé et financé, sur la durée, par l'équipe d'animation locale.
- ❑ **Séminaire commun annuel** : temps commun annuel de synthèse, d'évaluation et de valorisation organisé à Paris par le MEEM, permettant à tous les membres du réseau de faire valoir leurs expérimentations, initiatives et alternatives.
- ❑ **Séminaire en résidence** : manifestation itinérante dans les territoires ayant reçu financement du MEEM, visant partage des idées, expériences, pratiques, problématiques, etc., se déroulant sur deux jours dont un balisé pour des visites de terrain et un second proposant : séminaires scientifiques, ateliers-débat, laboratoires d'expérimentation ou de transformations territoriales...
- ❑ **Équipe d'animation locale** : équipe *ad hoc* et mixte (praticiens, chercheurs, élus, associations, fondations, collectifs, habitants...), lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt, qui anime, sur la durée, l'atelier territorialisé de recherche-action et conçoit, organise et anime le séminaire en résidence avec la collaboration de l'équipe projet nationale (pour les six territoires désignés pour la 1^{ère} phase).
- ❑ **Recherche-action** : révision démocratique des savoirs de la science par une autre imbrication des lieux et périodes de recherche et d'action, par un croisement de différentes formes de savoirs (scientifiques, pratiques, habitants, expérientiels, ordinaires, vernaculaires...), par un rapprochement des prises de décision et de leurs mises en action, et par une intégration des enjeux de restitution de la recherche dans sa conception même.
- ❑ **Équipe projet nationale** : équipe, composée de chercheurs de diverses disciplines, de praticiens d'horizons divers et de structures différentes, qui suit l'activité des équipes d'animation locale (séminaire en résidence), anime le réseau des acteurs impliqués dans la démarche (plate-forme) et conduit les actions de valorisation et d'évaluation du dispositif (séminaire commun annuel).
- ❑ **Partenaire-observateur** : équipe, expert, chercheur ou praticien, membre du réseau, éventuellement candidat pour la session suivante.
- ❑ **Réseau « PTT »** : organisation apprenante, composée des équipes d'animation locale, des partenaires-observateurs, de l'équipe projet nationale, des membres du conseil scientifique et du comité d'orientation et animée par le ministère, qui permet le partage entre ses membres de leurs expérimentations, initiatives et alternatives vers les transitions.

Un exemple de recherche-action

La recherche-action FACT (Fabrique active du paysage) a été présentée lors de la phase de préfiguration par Emeline Bailly, urbaniste et chercheuse au CSTB. Il s'agissait de montrer un exemple de recherche-action, sans volonté d'exhaustivité sur le sujet.

Pour en savoir plus sur l'intervention d'Emeline Bailly : voir le récit de la réunion de l'équipe projet # 4 : « préparer les conclusions pour le conseil scientifique ».

Deux partenaires, deux recherches préalables

FACT est la continuité et la mise en acte de deux recherches, menées par le CSTB et Bellastock, traitant des signes du grand paysage aux détails de la matière.

Le CSTB a mené une recherche sur le **paysage commun** en France (L'Île-St-Denis/Plaine Commune) et aux États-Unis (Melrose/Bronx) dans le cadre du Programme Paysage et Développement Durable du MEEM. Cette recherche a mis en évidence un décalage dans l'appréhension du paysage urbain par les décideurs publics et ceux qui le vivent et l'expérimentent au quotidien, les habitants et usagers, interrogeant alors les approches aménagistes des professionnels du paysage. Elle conduit à penser des conceptions urbaines moins technicistes et plus respectueuses des rapports sensoriels et émotionnels aux lieux. Elle suppose de favoriser les lieux susceptibles d'être ressentis et dans cette perspective d'envisager une conception des villes plus sensibles.

L'association d'architecture expérimentale **Bellastock** s'attache au **réemploi de matériaux**, aux ressources oubliées comme un lieu fermé ou délaissé, un déchet de construction (des pavés par exemple) ou encore une chute de matériau neuf, qui deviennent de nouvelles ressources pour construire. Depuis 2012, l'Actlab, le laboratoire du réemploi sur L'Île-Saint-Denis, allie architecture et convivialité. En effet, il ouvre le chantier du futur éco quartier fluvial en proposant une programmation culturelle variée : guinguettes, résidences artistiques, ateliers participatifs, visites ... Il s'agit de favoriser un changement de regard et de placer le réemploi au cœur des débats !

FACT en résumé

La Fabrique ACTIVE du paysage (FACT) est la continuité et la mise en acte de deux recherches qui traitent des signes du grand paysage et des cycles de la matière, menées par le CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment) et l'association Bellastock.

FACT propose de concevoir et de construire, en 2015 et 2016, un programme de micro-interventions urbaines à partir de et avec la voix habitante.

Dans cette perspective, 8 lieux d'intervention ont été identifiés sur l'Île-Saint-Denis.

Les interventions qui auront lieu, visent à questionner le sens attaché par les habitants de l'Île-Saint-Denis, c'est-à-dire aux significations, sensations, émotions qu'ils lui portent, aux paysages, ambiances, espaces publics, lieux perçus, vécus et imaginés de l'île...

En 2015, 5 lieux feront l'objet d'ateliers-promenades et, sur la base de leur résultat, d'interventions artistiques.

Les objectifs de FACT

Les objectifs de FACT sont de :

- **comprendre les modalités d'appréhension des paysages**, notamment sensibles, des habitants ;
- **énoncer une nouvelle manière de faire la ville basée sur une conception urbaine sensible** qui souligne et valorise ce qui fait sens pour les habitants et qui développe des lieux à même de susciter des sensations, expériences, sentiments, paysages urbains ;
- **mettre en œuvre une série d'interventions urbaines « douces » en réemploi in situ**, basées sur des démarches artistiques et ouverte aux différents acteurs de l'île, notamment les habitants et usagers. Dans ce cadre, il s'agit d'avoir recours à des concepteurs et artistes intervenant dans l'espace public, afin de mettre en espace des signes, repères, imaginaires partagés ;
- **impliquer les usagers** à travers une série de démarches :
 - « ateliers/promenades » de diagnostic,
 - mises en débat des propositions des concepteurs,
 - ateliers de conception/fabrication ouverts sur le site du chantier.
- **capitaliser et développer les concepts scientifiques et les principes d'une conception urbaine sensible**

En savoir plus : FACT sur le site de Bellastock : <http://www.bellastock.com/rd/fact/>

Outils expérimentés pendant la préfiguration

La phase de préfiguration a été l'occasion de tester des techniques d'animation, et des méthodes de collaboration et de co-production variées. Cette partie présente ces différents outils testés.

*La méthode de co-développement professionnel**

Il s'agit d'un processus de coopération permettant la co-construction entre pairs de solutions à une problématique posée au départ par l'un des participants. Les membres du groupe se posent en groupe expert pour comprendre et analyser la question et y apporter des réponses. Chaque membre du groupe est tour à tour porteur d'un questionnement puis coproducteur de solution. Ce principe de collaboration favorise l'émergence de communs et la réflexivité. Chaque participant est amené à réinterroger son expérience professionnelle pour éclairer la question posée. Elle permet une participation équilibrée sans distinction, tous les acteurs occupant la même place de conseil et d'experts.

Il est nécessaire de l'adapter à des ateliers de recherche-action dans la mesure où elle suppose une progression dans la durée (et exige un temps assez long) et reste aléatoire quant aux sujets amenés par les participants.

*La méthode européenne SPIRAL**

La méthode SPIRAL a pour but de donner de la capacité d'agir aux citoyens et aux professionnels, pour faire progresser le bien-être de tous. Elle s'applique sur des territoires dits de coresponsabilité, c'est-à-dire dans lesquels l'ensemble des parties prenantes participent aux actions territoriales. Elle consiste tout d'abord à assurer la participation effective de tous les acteurs concernés à partir d'un travail en groupe homogène autour des facteurs de bien-être et de mal-être, et des actions possibles pour améliorer le bien-être. Le travail se poursuit ensuite autour de la construction des actions en mélangeant les participants. Elle est notamment mise en œuvre en France dans le cadre des Agenda 21.

Conviviale et inclusive, cette méthode peut constituer un temps d'atelier de recherche-action, sous réserve de quelques vigilances (terrain commun, contexte clair, échelles précises...). Elle favorise l'intégration de tous au processus et s'adapte bien aux « petits territoires », où le partage des dimensions « sensibles » serait essentiel. Il s'agit d'une démarche au long court, l'apport de l'atelier de recherche-action peut être de lancer la démarche et les premières actions.

En savoir plus : <https://wikispiral.org/>

La discussion en panel

Cette méthode permet de confronter les points de vue, autour d'expériences, de recherches ou d'actions, à partir d'exposés individuels ou d'équipes d'experts, de chercheurs et de praticiens, suivies de débats. Le regard extérieur du chercheur ou du praticien facilite la compréhension et le questionnement (question des échelles de projet, des limites de l'action territoriale, des dynamiques en place...). Les exposés doivent être courts pour laisser place au débat, faciles d'accès pour les auditeurs (éviter les formules et modèles trop techniques), illustrés (les images facilitent la compréhension des enjeux des sites). L'animation du débat par un tiers facilite la prise de recul de l'exposant, la gestion du temps et le recadrage sur les questions en jeu. Il est essentiel que l'animateur prépare le débat et en connaisse le contexte et soit vigilant à l'équilibre des prises de parole entre chercheurs et praticiens.

La méthode TRANSECT*

TRANSECT (ligne que l'on met en place pour étudier un phénomène) est une démarche d'analyse (d'inventaire) de territoire à partir de lignes de parcours appelée « transect » parcourues à pied par une équipe qui procède par relevés, par photographies, par entretiens de terrain... Différents chemins d'étude se croisent tout comme les dessins, notations et points de vue qui sont produits par les divers sous groupes à l'issue des déambulations. Particulièrement propice au dialogue et à la rencontre avec les habitants cette démarche d'observation permet de prendre en compte les usages et les perceptions. Favorable aux échanges au sein du groupe en visite, puis lors de la synthèse dessinée, c'est d'abord une méthode d'analyse partagée où le terrain polarise tous les regards.

La méthode « visite en famille »

Cette autre démarche d'analyse (paysagère) de territoire est organisée à partir d'un jeu de rôle qui accorde une place importante à la diversité des points de vue d'acteurs. Les « naturalistes , aménageurs, habitants, hommes de l'art, décideurs, acteurs économiques » peuvent par exemple constituer les six familles d'acteurs qui font une visite puis partagent ensuite leurs analyses, constats et propositions.

La galerie des images et la cartographie thématique*

Ces deux méthodes privilégient le visuel pour entrer en débat. En salle et à partir d'un travail préparatoire, il s'agit de débattre d'un sujet ou d'une proposition à partir soit de photographies choisies par chacun des membres du groupe soit d'une visualisation de concepts à partir de nuage de mot ou de carte holistique.

Dans les deux cas la visualisation de l'information facilite le commentaire, favorise la mémorisation des informations, et crée des liens avec le territoire. Elle focalise néanmoins les débats sur les enjeux qui ont une traduction spatiale.

Les outils et techniques d'animation

Des outils et techniques d'animation ont également été testés, ou recensés, pour aider à avoir des réunions productives et donnant une place à chacun.

Ces techniques sont à utiliser en gardant à l'esprit trois familles de pré-requis.

1 – INCLUSION – CONTROLE – OUVERTURE

- Inclusion : que chacun se sente pleinement légitime et utile au sein du groupe :
- Contrôle/Influence : que chacun sache clairement quelle est sa compétence et son influence sur le projet, les modalités de décision, etc.
- Ouverture : Que chacun se sente autorisé à « parler vrai », à être authentique, sans crainte de jugement des autres.

2 – CADRE / EXPRESSION

Un cadre très clair et rigide (règles du jeu, timing, etc.) permet d'ouvrir des marges de liberté et de création collectives. L'animation doit être assurée par un « facilitateur » qui assume cela et « tient bon » sur le cadre, au service de la production collective.

3 – Co-construire un LANGAGE COMMUN, en « évacuant » les dimensions identitaires, émotionnelles, affectives et les enjeux de positionnement et de pouvoir, sans quoi les participants ne mettent pas leur énergie au service d'un projet commun, mais ont éventuellement des stratégies « cachées ».

Quelques techniques d'animation :

Le débat mouvant nécessite que tout le monde soit debout. A partir d'une question posée, les participants se

positionnent dans l'espace selon leur avis sur la question (d'accord / pas d'accord). Ensuite ils échangent sur la raison qui les a poussés à choisir ce camp. L'intérêt de cette technique est de placer tout le monde au même niveau, sans jugement de valeur. Elle permet de discuter et de préciser les termes du débat, de détailler une controverse et de lister les points de désaccord.

La présentation cartographique implique qu'en début de séance, les participants (qui sont debout) se positionnent sur une carte fictive, en fonction de l'endroit où ils habitent ou travaillent. Cela permet une présentation des participants moins formelle qu'un tour de table et que ces derniers soient tous légitimes pour parler de ces lieux.

La présentation sur un axe de connaissance implique cette fois, toujours en début de séance, que les participants (toujours debout) se positionnent selon un axe de connaissance de la problématique. La présentation des participants est ainsi moins formelle qu'un tour de table. Les participants sont tous légitimes pour parler de leur état de connaissance d'un sujet, et de ce qu'ils attendent de la réunion.

La boule de neige est un travail sur un sujet par binôme, puis par 4, 8 etc. qui produit une réflexion itérative et tend à faire parler tout le monde.

La lessive d'images se base sur des photos pour poser des questions simples aux participants (quelle image vous rappelle un paysage à effacer / à montrer / caractéristique du territoire...). On peut utiliser des gommettes de couleur pour chacune des questions. Cette technique a l'avantage de faire émerger les représentations et se prête bien à la question paysagère.

Le ciné déclic consiste à visionner un film (généralement de parti pris) pour lancer le débat et amener les participants à se positionner au regard de ce parti pris. Devant les questions que suscite le film, que peut-on faire ?

La table des ambassadeurs s'organise en petits groupes avec un premier temps au cours duquel chaque groupe réfléchit sur une action à mener, puis un second temps où après éclatement des groupes, seule une personne reste dans son groupe d'origine cette dernière accueillant des participants des autres groupes, pour leur présenter le projet. Ensuite les nouveaux groupes ainsi formés débattent et enrichissent le projet. L'objectif est de construire un projet, des actions, à plusieurs, en plusieurs étapes.

La note d'humeur consiste en une restitution, non pas synthétique, mais en fonction de ce que les participants ont retenu de la journée. Ainsi sont évités les jugements de valeur, ou les synthèses vides.

Ressources

D'autres méthodes et outils existent, telles :

- la cartopartie, pour produire de façon conviviale de la connaissance sur le territoire ; <http://movilab.org/index.php?title=Cartopartie>
- la construction des désaccords (Auteurs : Céline Poret et Patrick Viveret) : <http://eg-pouvoir-citoyen.org/demarche/la-construction-de-desaccords-fiche-methodo/>

On retrouve ces techniques et d'autres encore dans le « guide des outils pour agir » de la Fondation Nicolas Hulot : <http://think-tank.fnh.org/content/democratie-participative-guide-des-outils-pour-agir>.

Organisations apprenantes, démarches systémiques et prospectives

La 27^e Région

Ce do tank des politiques publiques fonde son travail sur trois hypothèses :

1. Les technologies sont à la fois remède et poison (Bernard Stiegler) : selon l'usage que l'on en fait, les techniques et les technologies peuvent soit créer de la valeur (sociale, démocratique, citoyenne), soit en détruire. Le rôle des acteurs publics est de contribuer à ce qu'elles en créent plus qu'elles n'en détruisent.
2. Le « nouveau management public » arrive en fin de cycle : cette culture de gestion managériale visant à développer la performance des services publics n'a pas produit les résultats escomptés. Il faut inventer autre chose.
3. L'innovation sociale transforme les politiques publiques : l'expertise des utilisateurs, la capacité des habitants à s'organiser eux-mêmes, les cultures ouvertes et latérales propulsées par le numérique ont des conséquences majeures sur les acteurs publics, qui doivent repenser radicalement la façon dont ils conçoivent et mettent en œuvre les politiques publiques.

Première initiative de ce type en France, la 27^e Région crée de nouveaux espaces d'exploration et d'action pour transformer les politiques publiques. En partenariat avec les Régions, elle met en œuvre des programmes de recherche-action, pour lesquels elle mobilise des méthodes issues des sciences humaines, du design de services et de l'innovation sociale. Initiée par l'Association des Régions de France, elle opère d'ores et déjà sur le terrain dans la moitié des régions. À terme, l'objectif de la 27^e Région est d'aider chaque Région à créer sa propre fonction de recherche-action. La 27^e Région fait partie d'un réseau d'initiatives similaires en Europe et dans le monde, comme le Mindlab (DK), le SILK (GB), le Public Policy Lab (USA), le Design Lab (FIN). Ce laboratoire conduit trois démarches emblématiques et inspirantes : Territoires en résidences, Re-acteur Public et La Transfo qui a reçu en 2011 les Victoires des Acteurs Publics à l'Assemblée nationale et le Design Europe Management Award à Tallinn (Estonie).

Territoires en résidences, opération lancée en 2009 à l'occasion de l'année européenne de la créativité et de l'innovation, est cofinancée par l'UE dans le cadre du programme national d'assistance technique, Europ'act. Ces résidences peuvent être organisées dans toutes les Régions mobilisées et leurs enseignements font l'objet d'une large diffusion, à travers des présentations publiques, des débats, des publications et des expositions. Territoires en résidences accueille sur quelques semaines une équipe pluridisciplinaire constituée de designers, d'innovateurs numériques, d'architectes, de sociologues et de chercheurs, au sein d'un équipement ou d'un espace public : un lycée, une université, une maison de service, une gare, un parc d'entreprises, un écomusée, une pépinière, un quartier, une intercommunalité, etc.

Re-acteur public a été lancé le 13 mai 2014 par Marylise Lebranchu, Ministre à la Décentralisation, à la Réforme de l'Etat et à la Fonction publique ; Alain Rousset, Président de l'Association des Régions de France ; Claudy Lebreton, Président de l'Assemblée des Départements de France ; Christian Paul, Député de la Nièvre et président de l'association La 27^e Région. C'est à la fois un consortium d'acteurs et un programme pluriannuel visant à accélérer le développement des nouvelles formes d'innovation publique inspirées du design, de l'ethnologie, de l'innovation

sociale et des cultures open source et « open gov » par la mise en œuvre d'actions concrètes (formations, communauté de praticiens, expérimentations communes, publication d'ouvrages, d'études de cas, etc). L'acte 3 de la décentralisation, tout comme la recherche intense de nouvelles économies, vont bouleverser le paysage institutionnel des prochaines années. Mais que vont-ils changer concrètement dans la vie quotidienne des citoyens ? Comment faire, à côté de ces changements politiques et administratifs majeurs, pour améliorer significativement l'impact réel des politiques publiques dans notre pays ? À travers Re-Acteur Public, État et collectivités locales unissent leurs efforts pour inventer et diffuser de nouvelles façons de concevoir des politiques publiques, à la fois plus efficaces, plus productives et plus démocratiques. Testées depuis plusieurs années par des administrations pionnières en France et à l'étranger, ces méthodes s'inspirent des cultures de conception "orientée utilisateur" (design, conception créative), des sciences humaines (notamment l'ethnologie), ou encore des nouvelles cultures numériques (« do it yourself », logiciel libre) et de l'innovation sociale.

La 27e Région a lancé en 2011 le programme interrégional « La Transfo » en partenariat avec quatre Régions (PACA, Pays de la Loire, Bourgogne et Champagne-Ardenne). Le but de ce programme expérimental est de prototyper avec les Régions partenaires leur propre fonction « design & innovation ». À cette fin, une équipe pluridisciplinaire de « résidents » issus de la communauté de la 27e Région est embarquée pendant dix semaines sur deux ans au sein de l'administration régionale. Ces résidents travaillent avec des agents régionaux sur un thème donné, ce qui permet de tester concrètement la future fonction, ses méthodes, son équipe, son inscription dans l'organigramme régional, etc.

<http://blog.la27eregion.fr/-A-propos->

SoL, la société pour l'organisation apprenante

Association sans but lucratif, elle réunit des entreprises, des consultants et des chercheurs, travaillant pour le développement d'organisations capables d'atteindre des buts élevés à la fois humanistes, pragmatiques et durables.

Issue du Center for Organizational Learning du MIT, elle a été fondée en 1997 à l'initiative du professeur Peter Senge et d'Arie de Geus, ancien directeur général adjoint du groupe Royal Dutch Shell.

- SoL, c'est une démarche qui permet à l'entreprise d'accroître sa vitalité et de s'adapter à un environnement changeant en s'appuyant sur les hommes et sur leur capacité à apprendre ensemble.
- SoL, c'est un réseau d'échanges et de co-création. C'est un espace d'accueil dont la finalité est de permettre aux « catalyseurs de changement » de se ressourcer, d'expérimenter, de se professionnaliser, d'initier des projets qui ont du sens pour eux et ce faisant, de gagner en efficacité pour la réalisation des ambitions auxquelles ils aspirent.
- En s'appuyant sur les apports de ses membres, SoL propose des journées d'échange, des séminaires, des recherches-action, la participation au réseau international, l'accès aux publications et des soirées formelles ou informelles.

SoL c'est :

- Favoriser la transformation des organisations et des manières d'être et de faire individuelles et collectives.
- Susciter une vitalité accrue et une capacité collective d'atteindre des buts sensés dans le respect de l'homme et de la planète.
- Construire de l'intelligence collective et fonctionner ensemble en vision partagée.
- Rayonner vers les acteurs socio-politiques.
- Permettre l'épanouissement des personnes, des entreprises et de la société.

et pour cela,

- Créer des réseaux apprenants.
- Offrir aux agents de changement œuvrant dans les organisations et aux chercheurs, un espace ouvert et inspirant de ressourcement et de soutien, d'expérimentation et de recherche dans la diversité, de conception de projets transformateurs intra et inter organisation, de professionnalisation.

La société pour l'organisation apprenante donne la possibilité aux entreprises qui le souhaitent, de perfectionner leurs aptitudes à apprendre. Pour cela, elle développe des méthodologies, les enseigne aux managers de ses sociétés membres, anime des réunions d'échange d'expériences et conduit des projets de recherche.

<http://www.solfrance.org/>

L'institut des futurs souhaitables

Organisation à but non lucratif, l'institut fonctionne comme un Think & Do Tank dont la vocation est de produire et diffuser librement de nouveaux savoirs pour réhabiliter le « long terme » dans les décisions présentes. Il s'inscrit dans la tradition anglo-saxonne des Think Tank et conduit ses propres travaux de recherche et d'expérimentation en partenariat avec le milieu académique, laboratoires, universités et grandes écoles. Que ce soit sur des sujets amonts dont il s'auto-saisit (Qu'est-ce qu'un futur souhaitable ? Quelles sont les conditions de la réinvention ?) ou pour des sujets plus opérationnels, la conduite d'une étude par l'institut cherche toujours une contribution aux biens communs et une production libre d'accès.

Bien convaincus que l'innovation naît autant de l'hybridation que de la confrontation d'idées, l'Institut des Futurs souhaitables considère que le débat public manque d'espaces au sein desquels des avis divergent et se disent pourquoi. Pour beaucoup, la polémique a remplacé le débat et même les institutions en charge du débat public peinent à organiser des controverses utiles et fertiles pour enrichir les réflexions individuelles et collectives.

Fort de ce constat, l'institut et ses partenaires, le Groupe La Poste, PSA Citroën, et le Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais, lancent les « Controverses d'Utilité Publique », un projet d'étude et d'expérimentation sur les controverses publiques. Le projet prendra la forme d'un cycle de plusieurs controverses sur différents thèmes de société ; chacune comportant 3 temps :

1. La préparation : instruction du sujet, cartographie des acteurs et des arguments, data visualisations.
2. La controverse live : un événement public, 60 à 120 participants de tous horizons, une animation participative et ludique, des interfaces technologiques.
3. La capitalisation et diffusion de la controverse : synthèse et mise en forme, diffusion des fruits de la controverse, interpellation des acteurs du débat public.

Les objectifs du projet : Proposer une démarche qui génère des prises de conscience, autorise les changements de points de vue et donne envie de faire évoluer ses propres pratiques.

- Réinventer le débat, sans recherche de consensus, ni vainqueur.
- Proposer une vision positive de la confrontation.
- Donner la parole aux voix minoritaires et dépasser la distinction experts/profanes.
- Assumer la complexité et la rendre accessible au plus grand nombre.

<http://www.futurs-souhaitables.org/>

Des programmes de recherche inspirants

Observatoires hommes-milieus (OHM)

Les observatoires hommes-milieus (OHM) et le Labex DRIIHM (dispositif de recherche interdisciplinaire sur les interactions hommes-milieus)

L'OHM : un outil d'interdisciplinarité au service de la connaissance des interactions hommes-milieus et des dynamiques des environnements fortement anthropisés développé nationalement (OHM) et à l'international (OHM.I), regroupé en réseau (ROHM) et organisé par le Labex DRIIHM pour répondre aux enjeux écologiques et sociétaux de notre planète dans le cadre du changement global pour un développement durable.

Présentation

Les **observatoires hommes-milieus** s'attachent à l'étude des socio-écosystèmes fortement anthropisés (anthropoconstruits), systèmes complexes qui nécessitent une convergence interdisciplinaire pour être étudiés et interprétés par une démarche d'écologie globale.

Un OHM est constitué autour d'un objet central marqué par un **événement modificateur majeur d'origine anthropique** (événement fondateur) qui vient perturber profondément un cadre socio-écologique fortement caractérisé (fait structurant) et dont les équilibres se trouvent ainsi totalement modifiés. Il peut s'agir d'un bassin minier (fait structurant) et de l'arrêt de l'exploitation de la mine (événement fondateur), par exemple. Toutes les sciences de l'environnement (sciences de la géosphère, de la biosphère, de l'Homme et de la société) vont donc étudier de manière convergente cet objet unique et partagé, favorisant ainsi l'interdisciplinarité par une pluridisciplinarité active focalisée sur un même point. L'événement fondateur permet observation et rétro-observation et facilite l'appréciation des dynamiques induites par cette modification brutale.

Un réseau, des appels à projets (recherche, contrats doctoraux, post-doctorats), des réunions récurrentes, viennent soutenir ce dispositif, faciliter les échanges entre disciplines. Le Labex DRIIHM qui regroupe OHM et réseau est venu valider le dispositif et lui apporter soutien institutionnel et financier.

Les OHM, sont ainsi des outils qui répondent aux quatre fonctions d'observation, expérimentation, modélisation et stockages appliquées au contexte spécifique des systèmes complexes. Ils ont pour objectifs de soutenir et développer les recherches fondamentales et appliquées, de prêter une attention particulière à la demande sociétale et de transmettre des éléments aptes à éclairer la décision politique. Dans ce but, ils sont co-construits à l'amont et co-développés ensuite avec les partenaires majeurs concernés par l'activité de l'OHM (recherche, société, politiques) et s'attachent à développer une communication en direction des toutes ces communautés.

Contacts :

*Didier GALOP, laboratoire GEODE UMR 5602, directeur de l'observatoire homme milieu Haut-Videssos INEE,
tel : +(33) 5 61 50 36 44 – +(33) 6 32 66 70 72, courriel : didier.galop@univ-tlse2.fr*

Le collectif RENOIR

Le collectif RENOIR rassemble des chercheurs en sciences sociales (géographie, aménagement, science politique, économie, sciences de l'information et de la communication, psychologie sociale) d'horizons différents (Toulouse, Dijon, Paris) autour de la problématique émergente des ressources environnementales nocturnes, du tourisme et des territoires. Ses réflexions reposent sur une hypothèse : le ciel étoilé – et plus largement la « nocturnité » – sont progressivement considérés comme des biens environnementaux valorisés dans les projets de territoire.

Des nuits blanches sous un ciel noir ? La protection de la nuit, nouvelle préoccupation des territoires

Les travaux du Collectif RENOIR, à l'interface entre recherche et action, visent à mieux appréhender et à rendre opérationnelles pour les territoires les trois modalités d'action publique – conservation, valorisation, labellisation – à l'œuvre dans les processus de protection et de patrimonialisation de la nuit en lien avec les préoccupations des transitions énergétique et écologique.

Les technologies ne remplissent rarement que les seules fonctions pour lesquelles elles sont prévues. On leur découvre souvent, a posteriori de leur utilisation, des effets inattendus sur les systèmes, qu'ils soient sociaux ou « naturels ». Les technologies de l'éclairage artificiel, si elles ont transformé en profondeur nos sociétés et en ont indéniablement augmenté la qualité de vie, ne sont néanmoins pas exemptes de coûts. Les sciences écologiques et médicales ont ainsi constitué, ces 30 dernières années, des champs de savoirs scientifiques relatifs aux effets et impacts négatifs de l'éclairage artificiel sur les écosystèmes et la santé, qui permettent la reconnaissance de la pollution lumineuse comme nouveau problème environnemental. Dans cette « contestation » de la lumière, elles ont rejoint les astronomes professionnels et amateurs qui, depuis les années 1970, dénoncent les impacts socioculturels de l'éclairage artificiel nocturne. Ceux-ci ont été les premiers à mettre en exergue la perte du rapport à la nuit entendue comme ressource complexe aux dimensions tout à la fois culturelles, philosophiques, scientifiques, ou encore paysagères. De cette mise en controverse sur le temps long va émerger un nouveau regard porté sur la nuit et les « ressources environnementales nocturnes ».

Les années 2000 offrent une fenêtre d'opportunité politique aux mouvements de protection du ciel et de l'environnement nocturne. Le contexte de difficultés budgétaires des collectivités territoriales et la nécessité de plus en plus pressante d'une transition énergétique au regard du réchauffement climatique amènent à considérer autrement la fabrique de l'éclairage urbain. En matière de politique énergétique, le paradigme de la gestion de la consommation électrique par la demande remplace celui de la gestion par l'offre, et pousse certains territoires à adopter des politiques de réduction des niveaux d'éclairement, voire de coupure de l'éclairage public durant certaines plages horaires. La question de la gestion de l'éclairage urbain est ainsi posée de façon renouvelée dans les territoires depuis la fin des années 2000, en France comme dans de nombreux autres pays occidentaux. Elle dépasse aujourd'hui les seuls enjeux énergétiques et financiers, pour rejoindre des dimensions liées à la qualité de la « nocturnité », aux services écosystémiques liés à la nuit, et à la protection des « ressources environnementales nocturnes » : paysages, objets et phénomènes célestes (ciel étoilé, voie lactée, aurores boréales, lumière zodiacale, etc.) ou encore bruits de la faune nocturne. Certains territoires de faible densité trouvent dans la protection de ces ressources l'opportunité de leur mise en tourisme. Ainsi, différents processus de labellisation et de promotion de « l'éclairer moins » sont aujourd'hui à l'œuvre dans les territoires, à différentes échelles. En France, on observe actuellement le développement de deux grandes formes de labels : le concours « Villes et Villages Étoilés », porté par l'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes, et la Réserve internationale de ciel étoilé du Pic du Midi de Bigorre (Hautes-Pyrénées). Mais cette mise en ressource de la nuit par les territoires s'inscrit avant tout dans la continuité des nouvelles préoccupations environnementales et énergétiques post-Grenelle de l'environnement.

La protection de la nuit, nouveau point d'attention des politiques environnementales

Lors de la première phase de négociation du Grenelle de l'environnement fin 2007, les ONG ont occupé une place de choix aux côtés de l'État, des collectivités locales, des employeurs et salariés. Le problème de la pollution lumineuse, porté par l'association France Nature Environnement, a été intégré au projet de loi Grenelle I de 2008 dont l'article 36 (qui deviendra l'article 41 dans la loi promulguée le 3 août 2009) dispose : « Les émissions de lumière artificielle de nature à présenter des dangers ou à causer un trouble excessif aux personnes, à la faune, à la flore ou aux écosystèmes, entraînant un gaspillage énergétique ou empêchant l'observation du ciel nocturne feront l'objet de mesures de prévention, de suppression ou de limitation ». Le 29 juin 2010, la Chambre basse a adopté le projet de loi portant engagement national pour l'environnement, loi dite « Grenelle II ». L'article 173 inscrit la prévention des nuisances lumineuses dans le Code de l'environnement. Le décret du 12 juillet 2011 crée dans la partie réglementaire un chapitre spécifique aux nuisances lumineuses, qui définit les installations concernées et le zonage permettant d'adapter les exigences aux enjeux spécifiques des territoires (agglomération, espaces naturels, sites astronomiques). Le premier texte d'application est signé le 25 janvier 2013 (arrêté Batho). Il concerne à la fois l'éclairage intérieur émis vers l'extérieur des bâtiments non résidentiels (vitrines de commerces, bureaux, etc.) et l'éclairage des façades de ces mêmes bâtiments, et encadre les horaires de fonctionnement de ces installations.

Plus récemment, le « projet de loi relatif à la biodiversité » a été adopté en première lecture par les députés, le 24 mars 2015. Plusieurs amendements avaient été déposés, dont deux montrent l'actualité de l'attention portée à la nuit comme objet renouvelé d'action publique. Tout d'abord, l'amendement n°CD530 (déposé le 19 juin 2014 par le groupe parlementaire écologiste, et adopté), vise à inscrire la notion de « paysage nocturne » dans le code de l'environnement (I de l'article L. 110-1). L'exposé sommaire de cet amendement est révélateur d'un changement de regard sur la nuit : « Les paysages nocturnes sont spécifiques et représentent en tant que tel un patrimoine à préserver. La vie s'est organisée sous l'influence de l'alternance du jour et de la nuit. [...] La biodiversité diurne a besoin d'une alternance marquée du jour et de la nuit. L'objet de cet amendement est donc de souligner cet enjeu majeur relatif à la pollution lumineuse contre laquelle il convient que ce projet de loi lutte également ». L'amendement n°1027 (déposé le 16 mars 2015 par le groupe parlementaire écologiste, et adopté) au Texte de la commission annexé au Rapport N° 2064 sur le projet de loi relatif à la biodiversité montre, quant à lui, que les volontés de protection de la nuit et de ses ressources environnementales sont inextricablement liées aux problématiques énergétique et budgétaire : « Les atteintes à la biodiversité nocturne provoquées par l'éclairage public sont très importantes, cet article permet d'en limiter les effets. De plus, les économies potentielles pour les communes rurales en plus de la dotation de solidarité rurale sont très importantes, ces communes dépensent jusqu'à 25 % de leur budget pour l'éclairage public, lequel représente jusqu'à 50 % de leur facture énergétique ».

Enfin, la trame nocturne (ou Trame noire) émerge comme nouvel outil dans les territoires, qui focalise toute l'attention du législateur et du ministère de l'environnement. Sur le modèle de la trame verte et bleue, elle ambitionne d'être un outil de réduction de la fragmentation écologique des milieux par la lumière artificielle (effets et impacts écologiques de la lumière, notamment sur les processus de migration, de prédation et de reproduction). Elle consiste essentiellement à prendre en considération les temporalités nocturnes et à intégrer la gestion de l'éclairage artificiel lors de la réalisation et de la mise en œuvre de la trame verte et bleue. Plusieurs territoires ont d'ores et déjà commencé à intégrer la trame nocturne dans leurs documents de planification et de projet. La fédération des parcs naturels régionaux de France et parcs nationaux de France a ainsi signé une convention avec l'association nationale de protection du ciel et de l'environnement nocturnes dans le but de « limiter les nuisances lumineuses et l'ensemble de leurs conséquences et, particulièrement, celles portant atteinte à la biodiversité ». L'outil trame nocturne est en cours d'intégration dans les documents de plusieurs parcs naturels régionaux, mais également de quelques conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (Sarthe, Puy-de-Dôme, etc.), ou encore de métropoles (métropole

lilloise, par exemple).

Des enjeux liés à la fabrique des normes d'éclairage

La première prise en considération législative et réglementaire de la pollution lumineuse par les lois issues du Grenelle de l'environnement reste liée à la fabrication des normes techniques qui en découlent. Leur enjeu : déterminer des seuils et/ou plafonds d'éclairage. La production de ces seuils révèle la permanence du clivage entre approches « techniciste » et « environnementaliste » de l'éclairage public, qui structure ce que l'on peut qualifier de controverse sociotechnique et environnementale. La dimension spatiale de cette controverse apparaît dans les différentes scènes de normalisation entendues comme dispositifs de régulation. De la Commission européenne à la ruelle du village, les scènes de normalisation de l'éclairage public sont traversées d'enjeux divers et pluriels (économiques, techniques, sanitaires, environnementaux) soit autant d'arguments en tension. Par exemple, la normalisation industrielle et commerciale du type Afnor s'accorde difficilement avec les revendications civiques d'ordre environnemental. On retrouve les mêmes questions dans différents problèmes environnementaux comme la production d'indicateurs sur la qualité de l'air ou la pollution des sols. La construction de ces outils de régulation et les débats dont ils sont l'objet indiquent les difficultés à concilier les approches et les méthodes des acteurs qui concourent à la mise en place des outils, mais révèlent aussi les rapports de force dans la définition des normes selon la vision qui prévaut dans un domaine professionnel. Les interactions qui en découlent nécessitent l'organisation de concertations entre une variété d'échelles institutionnelles, de professions et de milieux intéressés, ainsi que des lieux où puissent se réaliser dialogues, controverses et collaborations.

La mise en ressource de la nuit, une actualité et un enjeu forts pour les territoires

Si la diminution de l'intensité des éclairages publics et privés, voire leur extinction dans certaines communes ou aires protégées, peut engendrer chez une partie des élus et des citoyens des craintes relatives à la prégnance des représentations lumière/sécurité et lumière/progrès, ces initiatives constituent pourtant, aux yeux de certains territoires, des opportunités de développement touristique et de dynamisme territorial. En effet, l'engagement des territoires dans une démarche de développement durable et les économies financières générées par la maîtrise de la demande en électricité rejoignent ici la valorisation des nouveaux « produits touristiques » que sont les ressources environnementales nocturnes. Si la France reste la première destination touristique au monde, elle ne se situe cependant qu'en troisième place en termes de recettes (le tourisme représente 7 % du PIB français). Dans ce contexte, le développement du tourisme nocturne et d'observation du ciel étoilé sont d'autant plus pertinents que la France dispose déjà de sites d'observation existants (observatoires du Pic du Midi de Bigorre, de Haute-Provence, de Saint-Véran) sans que ceux-ci n'aient réellement développé une stratégie coordonnée avec leur territoire pour accroître leur visibilité. Pourtant, à l'instar des grandes métropoles « villes lumière » telles que Paris et Lyon, accueillant les touristes du monde entier autour de lieux culturels et d'événements marquants, il semble que les territoires de faible densité puissent, au travers de la protection et la valorisation de « leur » ciel étoilé, proposer des produits touristiques innovants à même de capter les flux et de diversifier leur offre de biens et de services. Plusieurs pays se positionnent d'ores et déjà comme des destinations pour « l'astro-tourisme », qu'il soit scientifique ou contemplatif : Chili (désert d'Atacama), Islande (tourisme lié aux aurores boréales), Québec (réserve de ciel étoilé du Mont Mégantic), ou encore Espagne (îles Canaries, parc astronomique de Montsec).

Nuit protégée ? Nuit patrimonialisée ?

Le patrimoine naturel est objet d'action publique dans les projets de territoire, participant ainsi d'une « inflation patrimoniale » qui caractérise notre époque. Les sciences sociales se sont largement saisies de ce phénomène, et approfondissent notamment l'articulation entre patrimoine et action publique. Cette relation interroge la manière dont le premier est décliné, interprété et instrumentalisé pour servir d'appui à la seconde par le processus de patrimonialisation.

Au cours de la dernière décennie, la rhétorique patrimoniale a souvent été présentée de manière un peu performative comme un registre majeur pour « produire » du territoire (nombre de territoires de projet se sont construits autour de cette figure). La patrimonialisation illustre une évolution contemporaine de la dialectique entre protection et développement en tentant de les articuler dans une même démarche, notamment à travers deux modalités d'action publique complémentaires : la conservation, qui a pour objectif d'assurer la pérennité et l'intégrité des objets patrimoniaux, et la valorisation, dont l'objectif est de mobiliser les objets patrimoniaux dans les initiatives de développement territorial.

En ce sens, les processus de patrimonialisation des objets « nuit noire » et « ciel étoilé » ne sont pas en reste. Suite à son initiative thématique « astronomie et patrimoine mondial », l'Unesco déclare que « le ciel, notre patrimoine commun et universel, forme un tout avec l'environnement perçu par l'homme. Inclure l'interprétation du ciel comme un thème du patrimoine mondial est une étape logique dans la prise en considération de la relation entre l'homme et son environnement. Cette étape est nécessaire à la reconnaissance et la sauvegarde de biens culturels et de paysages culturels ou naturels qui traduisent la relation entre l'homme et le ciel ». En 2007, l'initiative StarLight est lancée, toujours sous l'égide de l'Unesco. Elle organise en 2009 un atelier international « réserves de ciel nocturne et patrimoine mondial : valeurs scientifiques, culturelles et environnementales », légitimant ainsi le jeune label « réserve internationale de ciel étoilé » porté par l'association nord-américaine internationale Dark-sky association et institutionnalisé pour la première fois au Québec, autour de l'observatoire du Mont Mégantic en 2007.

Les logiques de distinction et de reconnaissance, qui sont au cœur de ces processus de labellisation (« réserves internationales de ciel étoilé », mais également « communautés de ciel étoilé », « parcs de ciel étoilé » ou encore « villes et villages étoilés » en France), alimentent la patrimonialisation par la production d'une rhétorique sur l'espace considéré qui, dans le cas du patrimoine naturel, complète et redéfinit les relations entre conservation et valorisation.

Contacts :

Rémi Bénos, université de Toulouse, GEODE CNRS, laboratoire dynamiques rurales : remi.benos@univ-jfc.fr

Samuel Challéat, université de Toulouse, laboratoire dynamiques rurales : 06 88 11 74 82 samuel.challeat@univ-tlse.fr

Trois paradigmes en débat : agro-industriel, néo-naturaliste et post-matérialiste

« Comment l'urbain prend place dans le débat sur la place de la nature dans le projet social » **Jacques Lévy**.

Thématiques	agro-industriel	néo-naturaliste	post-matérialiste
Place de la nature	Support de l'action. La nature est un ensemble des ressources disponibles.	Acteur extra-sociétal indépendant. La nature recèle des valeurs intrinsèques et des droits	Environnement, composante de la société. La nature est un patrimoine historiquement construit, bien public
Relation développement / environnement naturel	Non pertinence	Antinomie	Compatibilité
Type de développement	Croissance	Décroissance	Développement durable
Système de valeurs	Morale de la norme, scientisme, progrès technologique	Morale de la culpabilité, anti-humanisme, conservation de l'existant	Éthique, humanisme historique, progrès sociétal
Logique du système productif	Production prédatrice	Prédation reproductive	Production reproductive
Ressort de l'activité productive	Demande : programmation, standardisation	Besoins : tradition, adaptation	Désirs : innovation, création
Acteurs dominants	Entreprises. États	Communautés	Individus, sociétés
Valeurs liées à l'espace : habitat	Localisation, site, marché	Milieu, « pays », ruralité, localisme	Coprésence, lieux, urbanité, mondialité
Valeurs liées à l'espace : mobilité	Libre circulation, automobile individuelle	Enracinement, immobilité	Droit à la mobilité, transports publics

Tableau 1 : Nature et modèle de société dans le débat public contemporain. J. Lévy

<http://www.metropolitiques.eu/La-ville-est-le-developpement.html>

Liens utiles

Les institutions et organismes publics

APUR, atelier parisien d'urbanisme

Cerema, direction technique territoires et ville

IRSTEA, Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture

Le paysage au CSTB

Ministère de la culture : La recherche architecturale, urbaine et paysagère en France

L'observatoire des territoires du Commissariat général à l'égalité des territoires

L'observatoire photographique du paysage de la mission photographique de la Datar

PUCA, plan urbanisme construction architecture

Les programmes de recherche

Ignis Mutat Res : l'architecture, la ville et le paysage au prisme de l'énergie

Programme interdisciplinaire de recherche ville et environnement (PIRVE)

Programme ITTECOP

Programmes PDD 1 et 2

Programme PPP

Les laboratoires français

AMUP, ENSA Strasbourg

APM, ENSA Grenoble

CEPAGE, École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux

ESO Rennes

GEODE Toulouse

GEOLAB de l'université Blaise Pascal à Clermont-Ferrand

GERPHAU, ENSA Paris la Villette

GRIEF, ENSA Bretagne Rennes

IPRAUS, ENSA Paris Belleville

LACTH de l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille

LADYSS Paris

LAREP de l'ENSP de Versailles-Marseille

LAVUE, CNRS Paris

LéaV, ENSA Versailles

LIAT, ENSA Paris Malaquais

LIFAM, ENSA Montpellier

LRA, ENSA Toulouse

OCS, ENSA Marne la Vallée

Passeurs Bordeaux

Théma Besançon

UP Paysage et écologie d'AGROCAMPUS Ouest

Les écoles de paysage en France

Agrocampus Ouest à Angers

La chaire énergie et paysage de l'ENSP de Versailles

Ecole nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux

École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille

École nationale supérieure de la nature et du paysage de Blois

Ecole nationale supérieure de paysage de Versailles-Marseille

Les ONG, fédérations et associations

Association des paysagistes conseils de l'État

Association-Réseau des acteurs du Paysage et des Territoires

CIVILSCAPE, association internationale d'ONG pour la protection, la gestion et la planification des paysages

ICOMOS, Conseil international des monuments et des sites

Fédération nationale des CAUE

FFP, fédération française de paysage

Les ateliers de Cergy-Pontoise

Le réseau paysage de Mairie-conseils

Réseau européen ECLAS, ENSP de Versailles

La phase de préfiguration a été également l'occasion de demander aux participants de lister les démarches connexes à PTT, les équipes de recherche ou les praticiens qui pourraient être intéressés par notre sujet, etc. Ils sont listés ci-dessous par thématiques.

Paysages et transitions agricoles

Travaux de recherche sur la problématique

« FarmPath » (Farming Transitions : Pathways towards regional sustainability of agriculture in Europe), projet de recherche collaboratif financé par la 7e Directive Cadre de la Commission Européenne

ANR- JASSUR + BIPPOP

Programme CCTV : Changement climatique et trames vertes urbaines : vers une approche interdisciplinaire

Projet SOLALTER « SOLidarités Alimentaires TERRitorialisées » porté par l'unité « Sciences Humaines et Territoire » d'Agrocampus Ouest, site de Rennes, en partenariat avec la FRCIVAM Bretagne

Programme PSDR3, Rhône-Alpes (2007-2011)

Poids des « structures d'encadrement » (techniques, politiques, cognitives) qui « gouvernent » les transitions écologiques en agriculture

Équipes de recherche ou laboratoires à associer

UMR Pacte : B. Pecqueur et Claire Delfosse

ISARA Lyon

INRA : Christiane Aubry

UMR 7206 (Anthropologie de la nature)

Thèse d'Aurélien Allouche (université Aix-Marseille)

Équipes opérationnelles, initiatives, territoires, expérimentations

Équipe PSDR4 « Frugal » (en cours)

Réseau « Terres en Ville »

RMT « Circuits courts »

Villes capitales de la biodiversité, palmarès 2014 (thématique de l'agriculture urbaine avec plusieurs expériences opérationnelles à l'œuvre)

Les grandes cultures en IDF, systèmes productifs ruraux et agricoles.

Paysages et transitions vers une mobilité durable

Travaux de recherche sur la problématique

Patrimonialisation de certaines infrastructures et les questions de la reconversion pour de nouveaux usages de celles-ci

Programme de recherche Bahn-ville

Ouvrage du FNAU « Métamorphose de l'autoroute urbain »

Équipes de recherche ou laboratoires à associer

CEMOTEU, Université de Versailles, St Quentin en Yvelines.

Équipes opérationnelles, initiatives, territoires, expérimentations

Vallée du Gier- St Etienne

Le Grenelle des mobilités à Bordeaux

Le centre-ville de Strasbourg sur la mobilité

Paysages et transitions économiques

Travaux de recherche sur la problématique

Le paysage vu comme un « objet » multidimensionnel à la fois conséquence des mutations économiques (Lyon) et acteurs (Causse- Cévennes)

Équipes de recherche ou laboratoires à associer

CEMOTEU, université de Versailles

Paysages et transitions patrimoniales et culturelles

Travaux de recherche sur la problématique

Les projets de rénovation des quartiers urbains à partir des expérimentations des habitants eux-mêmes

Jacques Rancière auteur de « Le Partage du sensible »

EFESE-DIVA-ITTECOP-ECOFOR

PDD : un petit peu PSDR 3 et 4

Travaux internationaux et communautaires

CERD (concertation)

AMR Nature en Ville

Équipes de recherche ou laboratoires à associer

Pays-Bas, Amsterdam

Peter Nijkamp Free University Faculty of Economics and Business Administration Department of Spatial Economics De Boelelaan 1105 1081 HV Amsterdam

Karima Kourtiti, VU University Amsterdam, Department of Spatial Economics, Netherlands.

Le réseau de recherche : la biodiversité de la Région Nord-Pas-de-Calais

L'équipe PSDR de l'INRA

UMR LADYSS

Équipes opérationnelles, initiatives, territoires, expérimentations

La Métropole Nantaise, et la création d'une identité métropolitaine par le sensible et une approche culturelle : « Art, ville, fleuve »

Gaëlle Aggeri (CNFPT) de Montpellier : responsable nationale du pôle de compétence ingénierie écologique (elle possède un réseau très important dans le territoire).

Ghislaine PERAL : mission « paysage » du conseil général de la Gironde :

SYSDAU sur le SCOT de la Métropole de Bordeaux

La métropole de Bordeaux avec le projet des 5 500 km de nature

CAUE du Rhône : le paysage dans la métropole

Association « Passeurs » à Bordeaux : Antoine Luginbuhl

Cabinet « Environnement et société »